

Centre du Cinéma et de
l'Audiovisuel de la
Communauté française de
Belgique

**AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE
ET AUDIOVISUELLE**

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1997.

Bilan du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel 1997

Synthèse

L'année 1997 a été fructueuse tant en ce qui concerne la production que le succès remporté par les films de notre Communauté auprès du public des salles belges et européennes, ainsi que dans les festivals.

"La Promesse" de Luc et Jean-Pierre Dardenne a été nommée aux Césars.

Elle a reçu le prix Joseph Plateau au Festival de Gand et s'est vue consacrée meilleur film étranger par les critiques de cinéma de Los Angeles.

"Ma vie en rose", le premier long métrage d'Alain Berliner, après avoir été primé à Karlovy Vary, à Sarajevo et au Festival de Gand, vient de se voir décerner, à Hollywood, le Golden Globe du meilleur film étranger.

Le long métrage documentaire de Thierry Michel, "Donka, radioscopie d'un hôpital africain" a également reçu de nombreuses distinctions, notamment à Toronto, à San Francisco et à Los Angeles.

"Le Signaleur", court métrage de Benoît Mariage, a été primé au Festival international du Film à Cannes.

Enfin, le documentaire de création, "Gigi, Monica... et Bianca" de Benoît Dervaux et Yasmina Abdellaoui a reçu le prix Arte pour le meilleur film documentaire européen et le Loup d'Argent au Festival international du documentaire d'Amsterdam.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, institué en 1995, a poursuivi et développé ses activités.

- La Commission de Sélection des Films a porté une attention particulière aux premières oeuvres de réalisateurs de notre Communauté. Elle a encouragé des productions légères ayant pour dénominateur commun la volonté de jouer la carte d'un cinéma libre des contraintes du commerce et de la télévision.
Elle a, d'autre part, participé à la production de longs métrages de réalisateurs déjà confirmés qui témoignent également, à travers des démarches personnelles, du désir d'atteindre par le cinéma des publics sans cesse plus larges et diversifiés, sans céder pour autant aux exigences réductrices des coproductions, indispensables à l'existence de productions plus coûteuses. Qu'il s'agisse du second long métrage d'Yves Hanchar, "En vacances", de "La Patinoire" de Jean-Philippe Toussaint ou du dernier long métrage de Marion Hänsel, "The Quarry", on y trouve à chaque fois la marque fortement affirmée d'une nécessité intérieure, le goût de l'expérimentation et du renouvellement.
Le long métrage documentaire, enfin, a acquis droit de cité grâce au beau succès en salles de films comme "Le rêve de Gabriel" de Anne Lévy-Morelle.

En ce qui concerne les longs métrages minoritaires belges, les aides attribuées par la Commission ont permis aux producteurs de notre Communauté de s'associer, dans de bonnes conditions, à des projets étrangers qui les interpellent pour des raisons artistiques et économiques.

La présence des techniciens, des comédiens et des industries belges s'y trouve valorisée.

- La contribution des câblo-distributeur, initiée en 1996, s'est poursuivie en 1997, par un apport équivalent à celui de 96 (36 millions), provenant des montants versés en vertu de l'accord signé par la Communauté française de Belgique et chaque télédiffuseur de Wallonie, afin de participer à la création audiovisuelle.
Cette somme a été mise à la disposition de la Commission de Sélection des Films.

- Les conventions avec les organismes des télévisions font l'objet d'une évaluation très positive.
En ce qui concerne la RTBF, le Comité d'accompagnement de la chaîne a conclu au respect de la convention pour l'année 1996 qui a été clôturée au quatrième trimestre de 1997. Pour cette dernière année, les obligations sont partiellement rencontrées. Le retard constaté, dans l'accomplissement de la convention, est dû au caractère des projets aidés : des longs métrages, notamment, demandent une très longue période de préparation avant la mise en production effective.
RTL/TVi a, pour sa part, rempli les engagements auxquels la chaîne avait souscrit, en matière de coproductions (sept longs métrages et une série de fictions télévisuelles pour un montant de 107 millions) et de commandes de programmes.
Les engagements de Canal+ pour l'année 1997 n'ont pu être communiqués.
- Le Comité de concertation, réunissant des représentants de toutes les professions du secteur, a connu un programme de travail chargé en 1997.
Les questions suivantes ont, entre autres, été abordées :
 - les subventions à la diffusion : les rencontres des partenaires ont rendu possible l'élaboration d'un nouveau règlement régissant le système de ces subventions (dite également "aides automatiques"), cela dans l'intérêt commun.
 - la contribution des câblo-distributeurs à la création audiovisuelle : les questions de la destination de ces montants et des données contractuelles liant professionnels indépendants et institutions, compte tenu des différentes contraintes, ont donné lieu à des débats des plus constructifs.
 L'année 98 s'annonce également fournie puisque seront abordées, notamment, les relations avec les télévisions et le tax-shelter.
- Sur le plan international, la Communauté française a participé activement aux travaux d'Eurimages, permettant à 21 films produits ou coproduits par la Belgique de bénéficier d'aides à la production européenne : 15 longs métrages et 8 documentaires.
Elle a soutenu le programme MEDIA dans ses actions de formation, de développement des projets et des sociétés de production ainsi que la création de réseaux de salles de cinéma.

Centre du Cinéma et de
l'Audiovisuel de la
Communauté française de
Belgique

**AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE
ET AUDIOVISUELLE**

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1997.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

CHAPITRE I	Bilan de la Commission de Sélection des Films (courts et longs métrages, téléfilms et collections, produits télévisuels)	Pg 5 à Pg 57
CHAPITRE II	Subvention à la diffusion et prime à la qualité	Pg 58 à Pg 63
CHAPITRE III	Coproductions entre les producteurs indépendants et les télévisions (RTBF / RTL-TVI / Canal + Belgique)	Pg 64 à Pg 80
CHAPITRE IV	Aides européennes : MEDIA EURIMAGES	Pg 81 à Pg 89
CHAPITRE V	Ateliers de production et ateliers d'accueil	Pg 90 à Pg 95

ANNEXES :	<ul style="list-style-type: none">- Tableau récapitulatif de la sélection des projets- Guide technique- Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle)- Productions audiovisuelles depuis 1990- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 1997, par catégorie de projets (Commission de Sélection)- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1997, par catégorie de projets (Fonds spécial)- Résultats économiques des productions
------------------	--

INTRODUCTION

Ce document constitue une présentation des aides accordées en 1997 par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique en matière de production cinématographique et audiovisuelle.

Un premier chapitre est consacré au bilan de la Commission de Sélection des Films en 1997. Il comporte des réflexions générales concernant ses travaux, complétées par une liste des aides accordées dans les différents créneaux d'intervention : courts et longs métrages de fiction, téléfilms de fiction et collections; programmes télévisuels.

Un deuxième chapitre est consacré à la subvention à la diffusion et aux primes à la qualité.

Un troisième chapitre traite des conventions passées entre la Communauté française de Belgique et les chaînes télévisuelles RTBF, RTL-TVI et Canal + Belgique dans le domaine des coproductions menées en collaboration avec les producteurs indépendants.

Un quatrième chapitre traite des aides européennes de MEDIA et d'EURIMAGES. Ces aides agissent en synergie avec les aides sélectives attribuées par la Commission de Sélection des Films.

Un cinquième chapitre présente les ateliers de production et les ateliers d'accueil.

La promotion de notre cinématographie fait l'objet d'une publication séparée.

CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a été créé en date du 1er janvier 1995.

Il constitue un service à gestion séparée au sens de l'article 140 des lois sur la comptabilité de l'Etat, coordonnées le 17 juillet 1991.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel exerce ses compétences entre autres dans les matières suivantes :

- * L'aide à la production et à la promotion des oeuvres audiovisuelles de la Communauté française, notamment :
 - l'aide à la production ou à la coproduction de films professionnels;
 - la promotion du cinéma belge d'expression française;
 - la promotion et la diffusion d'un cinéma de qualité (RACC);
- * La délivrance des subventions à la diffusion et l'octroi de primes à la qualité des oeuvres audiovisuelles;
- * L'agrément et l'octroi de subventions aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil : films et vidéos;
- * L'encouragement à la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre, d'une part, les producteurs indépendants et, d'autre part, la RTBF, RTL-TVI ou Canal +;
- * La réalisation de toutes autres missions qui lui seraient confiées par le Gouvernement en matière d'audiovisuel, notamment, la négociation et l'exécution des conventions avec les organismes de radiodiffusion et des accords de coopération en matière audiovisuelle.
- * Il assure également le secrétariat des commissions et conseils consultatifs de sa compétence en matière audiovisuelle :
 - le secrétariat de la Commission de Sélection des Films (aide sélective à l'écriture et à la production audiovisuelles);
 - le secrétariat de la Commission du Film (subvention à la diffusion et primes à la qualité);
 - le secrétariat du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/07/96.

Les recettes extérieures alimentant précédemment le Fonds de création cinématographique et audiovisuelle sont versées au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Il s'agit d'abord, de la dotation de la Communauté française, ensuite de la contribution à la création audiovisuelle des abonnés à la télédistribution, enfin d'apports divers parmi lesquels les remboursements des avances à la production. Les sommes versées en compensation du non respect par les chaînes télévisuelles des termes des conventions passées avec la Communauté française entrent également dans ce cadre.

Le récapitulatif 97 de l'enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle gérée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dans l'exercice de ses compétences légales figure ci-après.

Commission de Sélection	
* Budget initial	145.300.000,-
* Ajustement collections télévisuelles	20.000.000,-
* Câblo-distributeurs	36.000.000,-
Accords internationaux	16.000.000,-
Aides automatiques	46.100.000,-
Ateliers de production et d'accueil	36.205.000,-
RTBF	
* Apport CFB dans le cadre du Fonds Spécial	49.000.000,-
* Frais directs RTBF	41.000.000,-
RTL-TVI	
* Coproductions, fictions et programmes TV	83.394.676,-
* Commandes de programmes	40.000.000,-
Canal +	80.000.000,-

<u>TOTAL :</u>	592.999.676,-

CHAPITRE I

BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

(Courts et longs métrages, téléfilms, collections et programmes télévisuels)

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

GENERALITES

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi d'avances sur recettes à la production de films.

Le montant annuel des aides à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève à 201,3 millions pour 1997 (1996 : 201,3; 1995 : 165,3; 1994 : 165,3; 1993 : 176; 1992 : 176; 1991 : 176; 1990 : 156; 1989 : 140; 1988 : 140; 1987 : 120; 1986 : 120; 1985 : 130; 1984 : 85; 1983 : 79; 1982 : 69; : 1981 : 60; 1980 : 43; 1979 : 51,5; 1978 : 56,5).

Ces aides sont destinées aux projets de films de fiction, d'animation et de création longs et courts métrages, à caractère belge et en version originale de langue française. Une partie de ce budget est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée (documentaires, séries d'animation, téléfilms de fiction et collections).

Les candidats qui sollicitent l'aide de la Commission de Sélection des Films, le font au moyen du formulaire de demande disponible au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Un récapitulatif des documents à fournir à l'Administration figure en annexe (page XV).

1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis sur l'ensemble des dossiers recevables introduits par les candidats.

Les membres de la Commission sont désignés par le Gouvernement pour leurs activités spécifiques dans le milieu cinématographique ou leurs qualités particulières dans le domaine culturel.

La Commission de Sélection des Films se réunit régulièrement en fonction des projets à examiner et des disponibilités budgétaires. Le calendrier des sessions, établi pour l'année, est communiqué aux professionnels. Chaque session est dotée d'une enveloppe financière.

Pour émettre son avis, la Commission tient compte de différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels que le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production, ainsi que de toute autre information jugée intéressante.

En ce qui concerne les programmes télévisuels, la participation d'une télévision est indispensable (coproduction ou préachat).

Des visions à l'intention des membres de la Commission sont organisées la veille des réunions.

Les avis motivés rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis à la Ministre compétente qui décide de l'octroi des aides et fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure que les intéressés reçoivent la lettre qui leur notifie officiellement la décision prise.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule technique (appelée aussi "Groupe d'Agrément") dont la finalité est de vérifier la viabilité technique et financière des projets.

On trouvera , en annexe, une description du fonctionnement de la cellule technique à l'usage des producteurs et des réalisateurs (pp XVII et XVIII).

Une fois l'agrément définitif obtenu, il est procédé à la signature des contrats avec le producteur indépendant bénéficiaire du soutien financier. La liquidation effective des montants alloués intervient en moyenne dans les huit jours ouvrables.

Dans le cadre des aides à la production, les sommes sont versées sous la forme d'avances provisionnelles remboursables sur les recettes nettes provenant de l'exploitation du film, selon des modalités très souples et favorables au producteur.

Les conditions générales de ces contrats figurent également en annexe (pp XIX à XXXII).

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS :

La Commission de Sélection des Films est composée de 16 membres effectifs.

Constitution de la Commission en deux collèges :

Considérant l'augmentation du nombre de projets présentés à la Commission, d'une part et, d'autre part, la volonté de donner une attention particulière aux premiers films, les membres de la Commission se répartissent en deux collèges afin d'examiner, dans le 1er collège, les premières oeuvres (dans chaque catégorie, soit premier court métrage, premier long métrage, premier documentaire télévisuel...) et, dans le 2ème collège, les oeuvres suivantes.
Les Président(e) et Vice-Président(e) siègent dans les deux collèges.

Suppléants :

Les suppléants sont au nombre de six (sept depuis le 9 septembre 1997). En cas de défection d'un membre, le Secrétariat fait appel à un suppléant afin de garantir une représentation maximale au sein de chaque collège, soit neuf membres.

Durée du mandat :

Le mandat des membres et de leurs suppléants est de trois ans, non renouvelable sauf après une interruption d'au moins 3 ans. De manière transitoire, il est procédé au renouvellement des membres par tiers à partir du 30 juin 1997.

Périodicité des réunions :

La Commission se réunit en séance plénière à la convocation du (de la) Président(e) pour traiter de sa politique générale.

La Commission se réunit en deux collèges à raison de trois sessions par an (février - juin - octobre). Ces réunions se tiennent en fonction des disponibilités financières.

Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28/01/97.

Président

Jean-Marie BEAULOYE - Directeur régional de Bruxelles, à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique

Vice-Président

Dan CUKIER - Conseil en communication

Membres

1er collègue

Jean-Marie ANTOINE - Journaliste

Micheline HARDY - Comédienne - scénariste - dramaturge

Françoise LEVIE - Réalisatrice

Guy PIROTTE - Cinéaste d'animation - Professeur à La Cambre

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

Rosanne VAN HAESBROUCK - Productrice

Denise VINDEVOGEL - Monteuse

2ème collègue

Daniela BISCONTI - Comédienne

Freddy BOZZO - Coorganisateur du Festival du Cinéma fantastique de Bruxelles

Dan HABRAN - Coresponsable et programmateur des cinémas Le Parc et Le Churchill à Liège.

Luc JABON - Scénariste

Bénédicte LIENARD - Réalisatrice

Robert REUCHAMPS - Professeur et animateur de ciné-club.

Eric VAN BEUREN - Producteur

Membres suppléants

Claude HAÏM - Producteur

Jean-Philippe LAROCHE - Réalisateur - producteur

Agnès LEJEUNE - Journaliste à la RTBF

Léon MICHAUX - Journaliste à la RTBF - scénariste

Benoît PEETERS - Scénariste - écrivain

Marc VANDEWEYER - Secrétaire exécutif à Cartoon

Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 septembre 1997.

Président

Jean-Marie BEAULOYE - Directeur régional de Bruxelles, à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique

Vice-Président

Dan CUKIER - Conseil en communication

Membres

1er collègue

Jean-Philippe LAROCHE - Réalisateur - producteur

Françoise LEVIE - Réalisatrice

Marie MANDY - Réalisatrice

Léon MICHAUX - Journaliste à la RTBF - scénariste

Benoît PEETERS - Scénariste - écrivain

Guy PIROTTE - Cinéaste d'animation - professeur à La Cambre

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

2ème collègue

Daniela BISCONTI - Comédienne

Dany HABRAN - Coresponsable et programmateur des cinémas Le Parc et Le Churchill à Liège.

Luc JABON - Scénariste

Corine JENART - Directrice à Cartoon

Bénédicte LIENARD - Réalisatrice

Robert REUCHAMPS - Professeur et animateur de ciné-club.

Eric VAN BEUREN - Producteur

Membres suppléants

Claude HAÏM - Producteur

Michèle HUBINON - Monteuse

Agnès LEJEUNE - Journaliste à la RTBF

Alain MARCOEN - Directeur de la photographie

Marc VANDEWEYER - Secrétaire exécutif à Cartoon

Rosanne VAN HAESBROUCK - Productrice

Denise VINDEVOGEL - Monteuse

Membre de droit

Henry INGBERG - Secrétaire Général ayant l'audiovisuel dans ses attributions

Experts auprès de la Commission, avec voix consultative

Ives SWENNEN - représentant la RTBF

Michèle ETZEL - représentant la télévision privée de la Communauté française, TVI

Pierre MAES - représentant l'organisme de télévision payante, CANAL - TVCF

Invité

Gérard LEGROS - fonctionnaire honoraire du Ministère des Affaires Etrangères - Expert en audiovisuel

Administration**Secrétariat de la Commission**

Francis DUJARDIN (programmes télévisuels)

Bernadette GILLIS (courts métrages)

Serge MEURANT (longs métrages, téléfilms et collections télévisuelles)

Secrétariat du groupe d'agrément

Emmanuel ROLAND

II. BILAN

La Commission de Sélection des Films a géré, en 1997, un budget initial de 145,3 millions, augmenté, à l'ajustement budgétaire, d'une enveloppe financière de 20 millions destinée à l'aide à la production de collections de téléfilms, ainsi qu'une contribution des câblo-distributeurs de 36 millions, provenant des montants versés en vertu de l'accord signé par la Communauté française et chaque télédistribeur de Wallonie, afin de participer à la création audiovisuelle en Communauté française.

La répartition du budget initial s'est effectuée selon les proportions suivantes :

- 80% des aides sont consacrés au cinéma;
soit 65% aux longs métrages
et 15% aux courts métrages
- 20% des aides sont consacrés aux programmes télévisuels.

Par ailleurs, 20 millions sont consacrés à la production de numéros de collections télévisuelles.

En 1996, la Commission de Sélection présidée par Marion Hänsel, s'était attachée à définir de façon claire les différents créneaux d'aides :

- le long métrage de fiction, documentaire ou d'animation, en production majoritaire ou minoritaire belge et dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma;
- le court ou moyen métrage (tourné en 16 ou 35mm);
- le téléfilm de fiction, en production majoritaire ou minoritaire belge;
- la collection télévisuelle fiction et animation;
- le programme télévisuel.

Pour chacune de ces catégories d'aide, la Commission a fixé un certain nombre de critères d'admission (statuts et résidence du demandeur, emploi minimum de techniciens et de comédiens belges). Elle a défini les notions de production majoritaire/minoritaire.

En 1997, le barème de l'aide octroyée aux longs métrages sélectionnés par le deuxième collège a été ramené à 20 millions (au lieu de 25 millions).

Au niveau des critères de recevabilité, a été reprécisée l'exigence, le cas échéant :

- d'une déclaration des recettes générées dans le cadre d'aides sélectives antérieures mais aussi dans celui de la Convention passée entre la Communauté française, la RTBF et les producteurs indépendants (Fonds Spécial);
- d'une attestation des droits d'adaptation cinématographique.

AIDE AUX COURTS METRAGES

En 1997, la Commission a affecté 39.600.000 FB pour l'aide à la production du court métrage. Cette somme représente 16,4 % de l'aide globale.

71 projets lui ont été soumis dont 8 demandes d'aide à la finition.

28 projets ont reçu une promesse d'aide : 27 pour la production, 1 pour la finition.

Diversité ou constance des thèmes et des styles ? Les titres des courts donnent le ton : de *Cha cha cha* à *In mortem*, de *Vie rêvée* à *Mort à Vignole*, de *No problemo* ou *Tout baigne* à *Une nuit de cafard*. Et puis, "J'adore" le cinéma ou *Le film dont vous êtes le héros...*

Pas mal de comédies mêlant le grave et le léger, souvent teintées de tendresse et de malice, sur fond de réalité sociale. (*Violette au travail* de Kita Bauchet, *Cha cha cha* de Philippe Blasband, *La dinde* de Sam Garbarski...).

Des drames aussi, des souvenirs en clair-obscur. (*Fragments de vie* de François Woukoache, *Echo* de Frédéric Roullier-Gall...).

Beaucoup de duos, autant de compositions sur tous les tons : la densité grave d'une brève rencontre (*Au-delà du temps* de Jean-Chris Semutakirwa), les notes cristallines de ceux qui se découvrent et pour qui c'est le coup de foudre (*La tendresse sur pattes* de Sandrine Willems), le tintamarre de ceux qui se bouffent le nez (*Tout baigne* de Frédéric Cordier et Michel Van Houcke) et le silence de ceux qui s'entendent sans rien devoir se dire (*Echo* de Frédéric Roullier-Gall).

Parmi les projets sélectionnés par le **premier collègue**, citons *La nuit tous les chats sont gris* de Micha Wald qui met en scène le parcours d'un jeune homme sensible, peu sûr de lui, à la recherche de son journal intime perdu et éparpillé dans un parc; *Fragments de vie* de François Woukoache, fiction en forme de triptyque ancrée dans la réalité contemporaine, celle des bas-fonds d'une Afrique équatoriale.

(*SK-RWDM : 0-1* de Marie Anne Thunissen et *Amphitryon 94* de Patrice Bauduinet appréhendent un univers de solitude, un climat tramé d'expectatives angoissantes ou douloureuses.

Citons aussi les projets d'animation :

Moon de Dirk Hendrik et Matthew Stokes, oeuvre atypique, expérimentale qui participe des arts plastiques, de la danse et du cinéma;

Le ballon d'rouge de Daniel Wiroth et *Une nuit de cafard* de Jacques Donjean, produits tous deux par La Boîte... productions et Lux Fugit en coproduction avec la société luxembourgeoise Samsa. (*Le ballon d'rouge* est réalisé et est intitulé *Fragile*)

Fragile est l'histoire de la lutte acharnée entre un verre à vin et un verre à bière pour conquérir l'amour d'une jolie flûte à Champagne. Une seule loi : celle de ne pas se briser. Daniel Wiroth a recours aux techniques traditionnelles de l'animation, à partir d'images naturelles pour en garder la sensualité et la chaleur; il a travaillé en étroite collaboration avec un maître verrier.

Jacques Donjean, quant à lui exploite les techniques de pointe de l'animation numérique et intègre les images de synthèse aux images réelles.

Entre autres projets sélectionnés par le *deuxième collègue*, *Lynda et Nadia* de Yasmine Kassari met en scène la journée de deux amies, deux jeunes femmes qui chaque jour quittent leur quartier ouvrier de province sinistrée pour une capitale mythique et éblouissante, à la quête d'une fortune qui enfanterait l'identité qui leur manque.

Alfred et Micheline, le couple attendrissant et irrésistible de *La dinde* de Sam Garbarski, vit lui aussi dans une maison ouvrière entre ville et campagne. Fons, leur sympathique voisin, et Alfred sont comme cul et chemise. Pour le retour de son "frère d'Amérique" après quinze ans d'absence, Micheline veut mettre les petits plats dans les grands, et comme c'est Noël, il y aura de la dinde... Sans jeu de mots, *La dinde* est une farce douce amère, terriblement drôle et touchante, d'une merveilleuse humanité.

Même ton pour *Violette au travail* de Kita Bauchet, où, entre une gifle à son patron et un appartement qui se vide de son colocataire, Violette apprend que chômer c'est tout un métier. "La vie c'est compliqué et pas simple à la fois". Un scénario jouissif et très vivant.

Un conte plein de fraîcheur et tout en légèreté encore, *La tendresse sur pattes* de Sandrine Willems : l'histoire d'Albert, le chien de rue, et d'Albertine, la balayeuse. Entre eux c'est le coup de foudre. Le rôle d'Albertine sera interprété par la lumineuse Marie Trintignant.

Toujours très dynamiques dans la *production de courts métrages*, nous citerons, entre autres :

- Alexis Films qui cette année encore a présenté six projets à la Commission de Sélection des Films. Deux d'entre eux ont été sélectionnés : *Le sourire des femmes* de Stéphane Vuillet et *In mortem* de Daniel Cooreman;
- Banana Films, dont trois projets ont obtenu une promesse d'aide : *La fête du printemps* de Coralie Pastor, *Anouk et les autres* d'Alexandra Milgrom et *La fête des mères* de Chris Vanderstappen.
- Enthousiastes et dynamiques aussi dans le secteur du court métrage, Arnaud Demuyne pour Lux Fugit Film et La Boîte... Production avec cinq projets présentés cette année dont quatre sélectionnés : *Fragile*; *Violette au travail*; *Une nuit de cafard*, déjà cités plus haut et *Vie et mort d'un instant d'ivresse* de Lydia Vereecke.
- Soulignons encore le travail de Latitudes production, Qwazi Qwazi Film, PBC Pictures et Need productions (on voudrait être exhaustif).

Une belle année pour la sélection des courts métrages qui, avec 28 projets sélectionnés, bat le record absolu qui était de 24 en 1992 et 1995.

Sur 71 dossiers traités en 1997, la Commission a recommandé des aides dans 39,4% des cas.

<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>
37 projets proposés 15 projets retenus dont 3 aides à la finition et 2 aides à la production sous conditions, reportées sur le budget 1996	81 projets proposés 24 projets retenus dont 2 aides à la finition	71 projets proposés 28 projets retenus dont 1 aide à la finition

AIDES AUX LONGS METRAGES

A. AIDES A L'ECRITURE

L'aide est destinée à l'écriture d'un scénario original ou d'une adaptation cinématographique ou télévisuelle.

Le bénéficiaire de l'aide peut être le scénariste ou le producteur associé au développement du projet et lié par contrat au scénariste.

Le scénario ou son traitement doivent être écrits en français.

S'il s'agit d'une adaptation, le demandeur doit apporter la preuve que les droits d'adaptation de l'oeuvre originale peuvent être cédés.

L'aide à l'écriture d'un scénario, octroyée par la Communauté française, constitue une subvention dont le montant sera déductible, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production.

Le montant de l'aide est de 500.000 FB maximum. Les droits d'adaptation ou les frais de recherche sont éventuellement pris en compte.

Une aide à la coscénarisation peut également être sollicitée de façon complémentaire : elle permettra d'améliorer la qualité du scénario, en s'adjoignant la collaboration d'un coscénariste belge ou étranger.

1. Aide à l'écriture de longs métrages

a) Développement des aides à l'écriture attribuées en 1996

Parmi les sept aides à l'écriture octroyées en 1996, deux ont abouti à la production d'un long métrage : "Les Bravaches" de Patrick Paulo (Pandora Production) avait bénéficié d'une aide à l'écriture et à la constitution d'un dossier de production. "En vacances" d'Yves Hanchar, produit par "Les Films de l'Etang", a obtenu en 1997 une aide à la production.

Deux autres scénarios, "La fiancée du gangster" de Martine Doyen et "Crépuscule" de François L. Woukoache, sont terminés.

Enfin, l'écriture de trois autres projets est en voie d'achèvement. Il s'agit de "Le ciel est par-dessus le toit" de Bénédicte Liénard, "Le bois du Cazier" de Paul Meyer et de "L'échappée belle" de Marie Mandy.

b) En 1997, la Commission de Sélection a examiné 31 dossiers de demande d'aide à l'écriture d'un long métrage. Six d'entre eux ont obtenu un avis positif.

1er collègue

UNE PETITE JATTE DE CAFE

Long métrage développé par : Lamy Films

Scénariste : Paul Lheureux

Aide accordée : 300.000 FB

"Le développement des industries chimiques s'est fait au détriment, souvent, de la santé des ouvriers. Les maladies professionnelles qui frappèrent ceux-ci, sournoisement, s'appelaient silicose, asbestose et cancers. "Une petite jatte de café" raconte l'explosion d'une de ces bombes à retardement, dans une famille protestante du Borinage, dans les "Golden sixties". Les travailleurs gagnaient alors très bien leur vie, sans connaître le montant de la facture différée. Petits et grands bonheurs fracassés par un diagnostic souvent tardif, toujours brutal."

Le scénario a été initié en 1996 dans le cadre du séminaire d'écriture d'Yves Lavandier.

NE PLEURE PAS GERMAINE

de Alain de HALLEUX

Long métrage développé par : Y.C. Aligator Film

Scénariste : Alain de Halleux

Aide accordée : 500.000 FB

"Gilles Bédard et sa femme Germaine, des "cassés" comme ils s'appellent, sont au bout du rouleau. Peu auparavant, leur fille aînée a été violée et assassinée, Gilles a perdu son travail, ils doivent quatre mois de loyer. Brisée, Germaine presse son mari de partir en Gaspésie. Elle veut quitter la ville et retourner dans son village natal..."

Il s'agit de l'adaptation cinématographique du roman de Claude Jasmin, un écrivain populaire au Canada. Plus que d'un road movie, c'est une approche sensible et chaleureuse de situations humaines précaires et malheureusement universelles. Elles sont décrites dans leur évolution suscitée par les épreuves et les découvertes du voyage.

QUAI A 38

de Daniel HIQUET

Long métrage développé par : Oeuvre sept asbl

Scénariste : Daniel Hiquet

Aide accordée : 400.000 FB

"Lisa a huit ans. Elle vit avec sa mère, Sarah, dans une petite maison près du port. Lisa s'interroge et questionne sa mère à propos de l'absence de son père. Troublée, cherchant à consoler sa fille, Sarah évoque un père qui ne l'a pas oubliée et qui lui envoie des cadeaux dans des bouteilles qu'il lance à la mer. Son père, c'est John, un Américain que Sarah a rencontré à la fin de la guerre. John lui a promis de revenir après l'armistice pour l'épouser et l'emmener aux USA."

Le projet avait été présenté une première fois pour une aide à l'écriture en juin 1996 par la maison de production Pandora. Il n'avait pas réuni une majorité suffisante de voix positives pour être aidé. Ensuite, il a été repris par Alexis Films qui a encouragé une réécriture du scénario en collaboration avec Olivier Malley. Ce travail n'ayant pas satisfait Daniel Hiquet, il a repris le projet à son nom.

LES VIGILES

de Kamal DEHANE

Long métrage développé par : Simple Production

Scénariste : Kamal Dehane et Mahmoud Ben Mahmoud

Aide accordée : 700.000 FB

Adaptation cinématographique du roman "Les Vigiles" de T. Djaout.

"Samia, une jeune femme psychiatre travaillant dans un hôpital de la banlieue d'Alger, rencontre Lemjad, un inventeur. Il travaille à la transformation d'un métier à tisser ancestral. Il voudrait faire breveter son invention en Europe mais se heurte à la bureaucratie et à la suspicion, à cause de son passé d'étudiant contestataire. Leur relation et leur amour naissant surviennent dans un climat de montée d'intégrisme, de délation et de paranoïa."

Au-delà de la situation dramatique de l'Algérie d'aujourd'hui, Kamal Dehane souhaite donner au film une signification universelle, sans rien abandonner de la dimension politique et militante de son propos.

LA PLACE DU PERE

Scénariste : Denise Jacobs

Aide accordée : 550.000 FB

Il s'agit de l'adaptation cinématographique du roman de notre compatriote Jean-Luc Outers intitulé "La place du mort".

Au cours d'un dernier voyage à travers l'Europe contemporaine, un père au passé brillant d'homme politique et d'orateur, devenu aphasique suite à un accident cérébral, et son fils dont il s'était éloigné, se trouvent confrontés en un face-à-face, émouvant en cette heure de vérité où s'inversent les rôles, où se manifestent de façon maladroite et vraie les souvenirs et les liens les plus secrets.

2ème collègue

UNE PETITE FETE

de Chris VANDER STAPPEN

Long métrage développé par : Banana Films

Scénariste : Chris Vander Stappen en collaboration avec Caroline Thivel

Aide accordée : 500.000 FB

"A travers l'histoire d'un jeune homme qui tente d'annoncer à sa mère et à sa famille qu'il n'est pas celui qu'on croit, c'est de la différence que traite la scénariste. Pas seulement parce que le héros est homosexuel, que sa "fiancée" aime un noir, que sa soeur est handicapée et que son complice est un dissimulateur, maître dans l'art du mensonge, mais parce que le non-dit est le premier symptôme de toutes les différences."

Chris Vander Stappen est la coscénariste du long métrage d'Alain Berliner : "Ma vie en rose".

Cette comédie sur la différence et le non-dit est développée en collaboration avec Caroline Thivel, scénariste de "Salut Cousin" de Merzak Allouache. Une maison de production française, Alta Loma Films (Paris), coproduit d'ores et déjà le film.

2. Aide à l'écriture d'un téléfilm

- a) En 1996, deux dossiers d'aide à l'écriture d'un téléfilm avaient fait l'objet d'un avis favorable. "Arum" de Frédéric Dumont, produit par To Do Today, dont l'écriture est terminée. "La plage d'Ostende" de Gabrielle Borile (Production Entre Chien et Loup) est en cours de développement. Cette adaptation pour la télévision du roman de Jacqueline Harpman a reçu le soutien de la RTBF.
- b) En 1997, la Commission de Sélection a examiné cinq dossiers d'aide à l'écriture d'un téléfilm. Deux ont fait l'objet d'un avis favorable.

1er collègue

C'EST UN MONDE WONDERFUL

Téléfilm développé par : Qwazi Qwazi Films

Scénariste : Alfredo Diaz Perez

Aide accordée : 500.000 FB

Il s'agit d'un projet de comédie musicale pour la télévision.

"Le luxe tue. A commencer par l'amour conjugal." Cet adage peu connu de la majorité des gens. Paul Laurent, 28 ans, dit Paul San Marcos depuis neuf ans, c'est-à-dire depuis qu'il a épousé la riche et belle Pauline San Marcos, dont la fortune mise bout à bout ferait trois fois le tour du globe, en fait la triste et lugubre expérience une nuit de nouvel an. Profitant de ce que Pauline doit se rendre à Hong-Kong ou à New York pour affaire, Paul se rend à Bruxelles, sa ville natale, prêt à recommencer une nouvelle vie avec Alexandre, son fils âgé de sept ans. Sans un franc. Inévitablement, on se pose cette question. La pauvreté serait-elle le nouvel élixir du rêve ?

Ce projet de comédie musicale pour la télévision s'appuie sur une connaissance approfondie de la comédie américaine et française, de leurs codes narratifs. Il les détourne de manière inventive et ludique pour faire apparaître au spectateur d'autres vérités, parfois paradoxales. Des chansons rythment les rebondissements de l'histoire.

UNE SIRENE DANS LA NUIT

de Luc Boland

Téléfilm développé par : Banana Films

Scénariste : Luc Boland et Luc Jabon

Aide accordée : 500.000 FB

Standardiste d'un service de dépannage de nuit, Jean reçoit un appel de détresse de Juliette, une petite fille de cinq ans. Sa gardienne, âgée, est tombée dans les escaliers et gît inanimée. Mais plutôt que de lui parler des faits, Juliette lui parle par personnages interposés, comme le font les enfants de son âge confrontés à un problème.

Commence alors pour Jean une intrigue liée à la recherche des faits réels, de la vérité puis de l'adresse où se trouve Juliette et d'indices permettant de la sauver.

Ce téléfilm a bénéficié en 1997 d'une aide à la production de 9.500.000 FB. (cfr page 33)

B. AIDES A LA PRODUCTION

En 1997, la Commission a affecté 131.950.000 FB pour l'aide à la production du long métrage. Cette somme représente 54,64% de l'aide à la production globale.

30 projets lui ont été soumis : 15 ont reçu une promesse d'aide à la production

1. Aides à la production d'un long métrage

Il s'agit d'une oeuvre de 60 minutes, au moins, de fiction, documentaire ou de cinéma d'animation dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma.

Les premières oeuvres, examinées dans le cadre du 1er collège, se définissent pour la plupart par leur budget léger, d'une cinquantaine de millions FB. Lorsqu'il s'agit de budgets plus importants, leur financement doit être justifié d'entrée de jeu - pour la part excédentaire.

Les barèmes d'aides appliqués pour les longs métrages sont de 15 millions FB maximum pour une première oeuvre et de 20 millions FB pour les oeuvres suivantes. Cela en ce qui concerne les productions majoritaires belges.

L'aide accordée à une production minoritaire belge de long métrage est plafonnée, en tous les cas, à 6 millions FB.

Définition d'une production majoritaire/minoritaire

Une production est considérée comme majoritaire belge lorsque le réalisateur est belge, qu'un rôle principal et un technicien cadre - choisi dans l'écriture, l'image, le son, la décoration ou le montage - sont belges.

Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production minoritaire belge qu'après avoir produit un long métrage ou un téléfilm majoritaire belge.

1. Développement des aides à la production de longs métrages consenties en 1996

a) Longs métrages majoritaires belges :

1er collège

Sur quatre films aidés en 1996, l'un est terminé, deux autres sont en voie de finition et le quatrième est en préparation.

"Ma vie en rose" d'Alain Berliner (Production W.F.E.) a fait l'objet dès sa sortie en salle et dans les festivals d'un accueil extrêmement favorable. Plus de 500.000 spectateurs européens ont vu le film "Pièces d'identité" de Mweze Ngangura (Films Sud) est en finition tout comme "Max et Bobo" de Frédéric Fonteyne (Artémis Productions).

Enfin, "Danses de Pantins" de Herman Van Eyken, produit par Alice in Wonderland, est en préparation.

2e collègue

"Pourquoi se marier le jour de la fin du monde" de Harry Cleven (Artémis Productions) est en cours de tournage tandis que "Le silence d'Alexandre" de Jean-Jacques Andrien est en préparation.

b) Majoritaire belge, minoritaire francophone :

1er collègue

"Le ballon" de Dany Deprez, coproduit par Escapade, est en finition.

"La guerre de Gaston", long métrage de Robbe De Hert a été exploité en salles, en 1997.

c) Minoritaires belges :

1er collègue

"Clandestins" (ancien titre : "La boîte"), premier long métrage des réalisateurs Nicolas Wadimoff (suisse) et Denis Chouinard (canadien), coproduit par Morgane Films, est terminé. Il a remporté le Bayard d'Or du meilleur film à Namur ainsi que le Prix Emile Cantillon du Jury des Jeunes pour la première oeuvre, le prix du public et le prix de la SACD pour le meilleur scénario.

2e collègue

Quatre longs métrages minoritaires belges sur les cinq ayant fait l'objet d'une aide à la production sont aujourd'hui achevés : "Attaville" de Gérard Calderon (Image Création SA), "C'est pour la bonne cause" de Jacques Fansten (D.D.D. 1867 sprl), "C'est la tangente que je préfère" de Charlotte Silvera (Banana Films sprl) et "Elles" de Luis Galvao Teles (Artémis Productions).

II. Aides à la production de longs métrages octroyées en 1997

a) Majoritaires belges :

1er Collège

(E)PREUVE D'AMOUR

de Frédéric SOJCHER

Long métrage de fiction en préparation

Production : Prima Vista

Aide accordée : 15.000.000 FB

"Philippe tombe amoureux fou d'Ariane, il la suit dans ses vacances familiales à Symi, une île de rêve entre Rhodes et la Turquie. Là, Ariane se refuse obstinément à lui, elle adopte un comportement étrange. Soudain, le meilleur ami du père d'Ariane est assassiné. Personne ne semble vraiment surpris. Pour dénouer l'intrigue, Philippe explore les mystères de l'île. Menaces, violence, perversions... Philippe découvrira au moins une chose : il n'y a pas d'amour, il n'y a que des (é)preuves d'amour."

Dans cette histoire d'amour absolu et vulnérable, l'ambiguïté des personnages domine. Des conflits extérieurs et intérieurs tissent l'intrigue de telle façon que le spectateur soit toujours tenu en haleine. Il s'agit d'une réflexion sur l'art et le cinéma, et, à travers eux, sur le regard, y compris dans son expression perverse : le voyeurisme.

Le réalisateur :

Frédéric Sojcher a réalisé son premier court métrage à 17 ans (Karmann Ghia, en 1984). Un an plus tard, il tourne "Fumeurs de charme" avec la participation de Serge Gainsbourg, Bernard Lavilliers, Michaël Lonsdale et Picha. Ce court métrage est produit par Dream Factory (Jean-Pierre Berckmans). En 1990, il met en chantier un long métrage "A comme Acteur" qu'il ne terminera pas, suite à la défection du coproducteur français. En 1995, il réalise à partir de la matière du long un court métrage de 17 minutes avec Margaux Hemingway, Michel Feller et la participation de Maria Medeiros. La même année, il réalise un autre court métrage "Vroum-Vroum" avec Annie Cordy, Michaël Lonsdale, Claire Nebout et Jean-Paul Comart.

La production se définit par un budget léger de 44.862.641 FB. Il s'agira d'une coproduction majoritaire belge et tripartite : Belgique (52,38%), France (34,24%) et Grèce (13,38%).

Le casting : Le rôle d'Ariane serait interprété par Marie Gillain. Celui de Philippe, par Jean-Paul Comart. Michaël Lonsdale serait le peintre et Jacques Weber, le père.

THOMAS EST AMOUREUX

de Pierre-Paul RENDERS

Long métrage de fiction en préparation

Production : Entre Chien et Loup

Aide accordée : 10.000.000 FB

Ce film d'anticipation raconte l'histoire d'un jeune homme, Thomas, qui est agoraphobe. Il vit dans un appartement dont il n'est plus sorti depuis huit ans et communique avec le monde extérieur uniquement par l'intermédiaire de son visiophone.

Le film revêtira une forme inhabituelle. Il sera constitué de septante séquences mises bout-à-bout, interprétées essentiellement par des acteurs placés seuls face à la caméra et répondant à une voix off, celle de Thomas.

Il s'agit d'un premier long métrage à budget léger, près de 40 millions FB. Seule une coproduction avec une société de production luxembourgeoise (Lynx Production) a été établie à ce jour.

La Commission de Sélection des Films a apprécié le fait qu'une véritable réflexion cinématographique soit à l'oeuvre dans le projet et lui confère une cohérence aussi bien dans les aspects techniques abordés que dans le jeu des comédiens.

LE TROISIEME OEIL

de Christophe FRAIPONT

Long métrage de fiction en préparation

Production : Saga Film

Scénario : Christophe Fraipont et Jean-Pol Fargeau

Aide accordée : 12.150.000 FB

Pourchassé par la police après avoir tué un flic, Michaël, 15 ans, entraîne Malika, 17 ans, dans sa cavale. Malika ne supporte pas la violence du garçon. Michaël lui promet de ne plus jamais tuer. Mais cette promesse lui coûte.

Malika, douée d'un pouvoir de voyance, cherche à fuir sa famille tandis que Michaël tente de trouver refuge auprès de son père qui ne l'a jamais reconnu. Le danger rapproche les adolescents. Réussiront-ils à préserver leur liberté et leur amour naissant ?

Le projet a bénéficié d'une aide à l'écriture de 350.000 FB en 1995, sous le titre de "M et P".
Le scénariste français Jean-Pol Fargeau a collaboré à la version définitive du scénario.
Malika et Michaël sont au centre de ce film policier. Le portrait des adolescents sonne juste. Ils constituent des personnages attachants et suffisamment nuancés pour emporter l'adhésion du spectateur.

2ème collègue

EN VACANCES

de Yves HANCHAR

Long métrage de fiction en cours de production

Production : Les Films de l'Etang

Scénario : Yves Hanchar et Jacky Cukier

Aide accordée : 18.500.000 FB

"En vacances" raconte l'histoire de trois familles à travers leurs vacances, rien que leurs vacances. Ils se sont rencontrés en 1990. Ils étaient douze, adultes et enfants. Dix ans plus tard, ils se retrouvent à la faveur d'un jeu inventé alors par l'un deux : il s'agissait d'écrire une lettre de vœux qui ne serait dévoilée qu'en l'an 2000.

Le thème du film est ce qui relie les membres de ce groupe, ce qui les réunit. Le réalisateur aimerait montrer que ce lien n'est pas uniquement le fruit d'un instinct grégaire, mais qu'il existe aussi grâce à l'amitié ou à l'amour qui trompent le temps et la mort.

Yves Hanchar a fédéré autour de sa personnalité un certain nombre de partenaires rencontrés sur son film précédent "La partie d'Echecs" : la RTBF, France 3 Cinéma, Canal+ et le coproducteur suisse, Cab Productions.

Le budget du long métrage est estimé à 174 millions FB.

Le casting :

Pour le rôle des parents, la production s'adressera à une catégorie d'acteurs qui, sans être des stars, sont reconnus pour leurs facultés de faire exister pleinement des personnages ordinaires, par exemple, Karine Viard, Dominique Blanc, Alexandre Von Sivers, Jean-Claude Adelin, Sabrina Leurquin. Pour les enfants et les adolescents, un travail de recherche est mené sur le talent, mais aussi sur la physionomie et la capacité de transformation des jeunes acteurs.

"En vacances" constitue une manière pour Yves Hanchar de rencontrer un public plus large, de porter davantage d'attention à l'histoire narrée qu'aux acteurs.

LA PATINOIRE

de Jean-Philippe TOUSSAINT

Long métrage de fiction en cours de finition

Production : Les Films de l'Etang

Aide accordée : 15.000.000 FB

"La Patinoire" est le premier scénario original de Jean-Philippe Toussaint. Il a été soutenu par le Centre national de la Cinématographie française, Canal + écriture, l'European Script Fund et a bénéficié d'une aide à l'écriture de la Communauté française en 1995.

Il s'agit d'une oeuvre purement comique qui met en scène un cinéaste et son équipe en train de réaliser un film sur une patinoire. Le style du film est très visuel.

L'auteur fait référence à Buster Keaton et à Jacques Tati pour définir le style des situations comiques du film : elles relèvent du burlesque, de l'absurde. La patinoire constitue le premier "acteur" du film.

Le film est coproduit par trois pays : la Belgique (Les Films de l'Etang : 30%), la France (Les Films des Tournelles : 50%) et l'Italie (Fandango : 20%).

La place réservée dans le film aux techniciens, comédiens et prestataires de services belges est importante.

Tom Novembre interprète le rôle de l'écrivain - metteur en scène; Mireille Perrier est l'assistante; Jean Yanne, le directeur de la patinoire. Jean-Philippe Toussaint a confié à Harry Cleven, à Alexandre Von Sivers et à plusieurs autres comédiens belges des rôles secondaires : ils constituent l'équipe du film.

Le tournage du film a eu lieu en août 1997.

MOBUTU, ROI DU ZAIRE

de Thierry MICHEL

Long métrage documentaire en préparation

Production : Les Films de la Passerelle

Aide accordée : 4.500.000 FB

L'objectif du film est de montrer la logique d'un système qui, depuis la colonisation, a permis à un personnage comme le maréchal Mobutu de rester en place plus de trente années. L'ambition est de réaliser un film de référence sur le Zaïre. Pour obtenir le recul historique indispensable à cette analyse, Thierry Michel s'est entouré d'experts.

Une aide au développement de ce long métrage documentaire, destiné à être diffusé en salles, a été accordée par le programme Media en décembre 1996.

Elle confère au projet une dimension internationale. Les partenaires à la production sont, en Belgique, le CBA et Image Création; en France, Les Films d'ici, une maison de production spécialisée en matière de documentaires et assurant leur diffusion. Le budget de production est estimé à plus de 36 millions FB. Deux versions du documentaire sont prévues : la première de 90' est destinée à la diffusion en salles; la seconde de 60' est destinée aux télévisions.

"Mobutu, Roi du Zaïre" est une oeuvre d'approfondissement et de réflexion. L'implication du réalisateur y est clairement lisible et garantit l'acuité d'un regard d'auteur.

Le début des prises de vues a eu lieu en octobre 1997. Le film doit être terminé pour septembre 1998.

LES SIESTES GRENADINES

de Mahmoud BEN MAHMOUD

Long métrage de fiction en préparation

Production : Les Films du Fleuve

Aide accordée : 7.500.000 FB

Ce film raconte l'histoire d'un retour au bercail d'un père maghrébin et de sa fille, une adolescente de seize ans dont l'éducation a été marquée par trois éléments déterminants : l'influence d'une mère française, un long séjour en Afrique Noire, et la cohabitation constante avec un père très ancré dans sa mémoire tunisienne. Richesse ou handicap, cet héritage métissé sera lourd à assumer par la jeune SOUFIYA HAYDAR qui fait irruption dans la société tunisienne de cette fin de siècle, minée par l'affairisme et qui est loin d'avoir liquidé ses vieux réflexes d'ostracisme face à l'Autre.

Le réalisateur :

Mahmoud Ben Mahmoud est un réalisateur tunisien établi en Belgique depuis de nombreuses années (1967) et diplômé de l'INSAS. Il a réalisé plusieurs longs métrages de fiction. : "Traversées", Belgique Tunisie, 1982; "Poussière de diamants", France Tunisie (1992).

La production :

Le budget global du film est estimé à 73 millions FB, réparti entre trois partenaires : Les Films du Fleuve pour la Belgique : 27%; Touza Productions pour la France : 48%; Touza Films pour la Tunisie : 25%.

Le film s'inscrira dans le cadre de l'accord qui vient de se conclure entre la Communauté française de Belgique et la Tunisie. Il s'agit d'une réciprocité au film belge "La Promesse" de Jean-Pierre et Luc Dardenne qui avait été coproduit par le même partenaire tunisien, Touza Films.

Le tournage du film aura lieu en Tunisie, en Arabe et en Français.
Un premier rôle sera tenu par un comédien belge, Hamid Chakir.

THE QUARRY

de Marion HÄNSEL

Long métrage de fiction en cours de production

Production : Man's Films Productions

Aide accordée : 13.000.000 FB

Adaptation cinématographique du roman de l'écrivain sud africain, Daman Galgut. "The quarry" met face à face trois personnages solitaires, carrés, sans passé : un policier blanc, fatigué, sensible, loin de toute brutalité conventionnelle; un homme, blanc lui aussi, qui fait on ne sait quoi et qui tue accidentellement un pasteur, puis prend la place de sa victime; un métis, enfin, vivant de petits larcins qui sera accusé du meurtre qu'il n'a pas commis. Ces trois personnages fragiles et attachants entraîneront le spectateur le long d'une côte au nord du Cap, dans des lieux rudes, secs, abandonnés au bout du monde.

La Production :

Il s'agit d'une production quadripartite entre la Belgique (Man's Film : 66%), la France (Tchin Tchin Productions : 20%), l'Espagne (Wanda Films : 14%), et le Pays-Bas (Studio Nieuwe Gronden : 10%)
Le budget global du film est de 98.500.000 FB.

Les techniciens belges sont : le cadreur (Raymond Fromont), l'ingénieur du son (Henri Morelle), la chef monteuse (Michèle Hubinon).

Un rôle principal est attribué à un comédien belgo-hollandais.

Le tournage a débuté le 27 octobre 1997 et s'est terminé le 19 décembre 1997. Il a eu lieu en Afrique du Sud.

La version originale du film est bilingue anglais-afrikaans pour des raisons de logique et de crédibilité de l'histoire. Elle sera doublée par une version française.

b) Majoritaire belge, minoritaire francophone
2ème collèè

LICHT

de Stijn Coninx

Long métrage de fiction terminé

Production : Favorite Films

Aide accordée : 6.000.000 FB

Le film raconte l'histoire de Marleen, une jeune fille d'Amsterdam, âgée de 19 ans, qui après la fin de ses études secondaires s'engage comme aide-cuistot sur un paquebot plutôt que d'entamer des études universitaires. Au terme d'une longue traversée, le bateau atteint les icebergs qui entourent l'archipel du Spitzberg. Marleen décide alors de partager pendant quelques mois la vie solitaire d'un trappeur...

Il s'agit de l'adaptation cinématographique d'un roman de Helen Van der Laan "Waar blijft het licht".

D'un budget initial de 163.800.000 FB, cette production associe quatre pays : la Belgique (37,5%), les Pays-Bas (35,7%), l'Allemagne (18,3%) et la Norvège (10,3%).

L'aide à la production attribuée par la Communauté flamande est de 18.500.000 FB.

L'équipe technique belge est constituée du réalisateur, du premier assistant à l'image et de l'équipe montage (Ludo Troch).

Les deux rôles principaux du film sont confiés à Francesca Van Thielen (Marleen), une jeune comédienne anversoise, et Joachim Kröl (Lars), acteur célèbre en Allemagne.

c) Minoritaires belges
1er collèè

VENDETTA / OSVETA

de Jan Hintjens

Long métrage en préparation

Production : Y.C. Aligator Film

Aide accordée : 6.000.000 FB

Toute l'histoire... d'une génération à l'autre : comment Osman ramena le petit Pavel chez son oncle Mitré... Comment Nasté tua par vengeance son propre frère, qui avait trahi Alexandra. Comment Nasté ensuite tua Osman quand celui-ci tenta en vain d'arrêter la tuerie. Comment Islam prit le revolver sur le cadavre de son père en jurant de venger sa mort. Et comment Pavel s'enfuit vers la Belgique, pour échapper à la vengeance. Et comment cette vengeance le rattrape aujourd'hui avec Orchan, fils d'Islam et petit fils d'Osman...

Il s'agit du premier long métrage d'un réalisateur flamand, Jan Hintjens.

Le scénario du film a été écrit par un scénariste macédonien établi en Belgique depuis de longues années.

Le budget de la production est estimé à une soixantaine de millions FB, dont un apport de la Communauté flamande de 20 millions FB.

Le tournage du film aura lieu en Belgique et en Macédoine.

2ème collège

GUERRE DANS LE HAUT PAYS

de Francis REUSSER

Long métrage de fiction en cours de production

Production : Saga Film

Aide accordée : 5.000.000 FB

Hiver 1797-1798. Les troupes de Napoléon, alliées aux Libéraux vaudois, occupent le territoire du Pays de Vaud et s'activent aux préparatifs militaires qui vont précipiter la chute de Berne et de ses vassaux. La vallée des Ormonts (le Haut-Pays) et sa population sont restées fidèles aux Bernois qui leur ont garanti une relative autonomie politique." C'est dans ce contexte que l'écrivain suisse Charles-Ferdinand Ramuz a campé le portrait d'une communauté paysanne prise dans la tourmente des idées nouvelles suscitées par la Révolution française et l'histoire d'un amour contrarié, entre deux jeunes adolescents dont les familles s'opposent.

Il s'agit d'une coproduction tripartite entre la Suisse (CAB Productions) pour 50% du budget global (120.000.000 FB), la France (Arena Films) pour 35% de ce budget et la Belgique (Saga Film) pour 15%.

L'équipe technique belge du film sera constituée du chef électro, de la script et de la chef maquilleuse. En ce qui concerne le casting, 4 comédiens belges sont pressentis pour le film.

LA CAPITALE DU MONDE

de Eric BARBIER

Long métrage de fiction en cours de tournage

Production : Les Films de l'Etang

Aide accordée : 4.000.000 FB

Madrid. Manuel sort de prison. Il est attendu par sa mère et ses frères. Il accepte la proposition de son frère : travailler sur un chantier.

Le retour de son père, escroc sentimental et inconséquent, bouleverse tout. Pour échapper aux menaces qui pèsent sur son père et rembourser les dettes de celui-ci, Manuel, malgré la peur, prend le chemin minable et dangereux de la corrida-spectacle.

Le réalisateur :

Eric Barbier est un jeune réalisateur français. Il compte à son actif deux longs métrages : "Le brasier" (1989-1990) et "Les années lycée, un air de liberté".

La production :

- Il s'agit d'un long métrage minoritaire belge à 20%. Le producteur délégué du film est la société "Vertigo Productions" (France) qui finance le projet à hauteur de 60%. Le troisième partenaire est la société espagnole "Mallerich audiovisual" qui apporte 20% du financement du film.
- Le coût du film est de 150 millions de FB.
- L'aide d'Eurimages est acquise.
- Les dépenses belges portent sur les postes suivants :
 - Production exécutive : Les Films de l'Etang
 - Equipe technique : scripte, chef décorateur, accessoiriste, monteur et mixeur
 - Casting : deux petits rôles sont attribués à des comédiens belges
 - Montage et sonorisation : matériel de montage AVID image et son; auditorium et sous-titrages.

LES EXCLUS

de Bruno BONTZOLAKIS

Long métrage de fiction en cours de production

Production : La Boîte... Productions

Aide accordée : 6.000.000 FB

Deux jeunes engagés volontaires, issus de familles ouvrières, ont trouvé un relatif équilibre au sein de l'armée française. La réforme du service militaire bouleversera celui-ci car ils sont "licenciés" et se retrouvent chômeurs, avec peu d'argent et l'espoir minime d'une reconversion. C'est le désarroi et la honte. N'osant pas annoncer la mauvaise nouvelle à leurs familles, ils décident de ne pas rentrer chez eux...

Bruno Bontzolakis est un jeune réalisateur français. Il a réalisé, en fiction, deux courts métrages et un long "Famille, je vous hais" en 1996. Ces histoires au réalisme brut manifestent une grande capacité à traduire avec émotion les sentiments des personnages, leur nature profonde.

Il s'agit d'un projet de long métrage minoritaire belge produit par la nouvelle maison de production d'Arnaud Demuynck "La Boîte... Productions".

Le producteur délégué du projet est Jérôme Vidal ("Quo Vadis Cinéma").

Arnaud Demuynck assure également la production exécutive du film à travers sa société française "Les Films du Nord" (Lille).

Le budget global du film est de 43 millions FB.

La RTBF a marqué son accord pour coproduire ce long métrage.

TRAIN DE VIE

de Radu MIHAILEANU

Long métrage de fiction en cours de production

Production : ZI&A PP sprl

Aide accordée : 6.000.000 FB

Pour échapper à la déportation, en 1942, la population d'un petit shtetl d'Europe Centrale décide de prendre la fuite en organisant elle-même un faux train. Ainsi, les habitants du village joueront-ils à la fois les rôles des déportés, des mécaniciens et des SS.

Et si cette histoire n'était que le rêve d'un fou enfermé dans un camp ?

D'un fou, seul survivant, rêvant de son village entièrement disparu ?

Le réalisateur :

Radu Mihaileanu est un réalisateur français né à Bucarest en 1958. Son précédent long métrage "Trahir" (1993) a été primé dans des festivals internationaux.

Le scénario :

L'idée du film est originale et aborde les thèmes de la shoah et de l'univers concentrationnaire d'une manière émouvante et convaincante. Le vrai personnage du film est l'histoire. Le scénario laisse deviner une forte empathie du réalisateur vis-à-vis de ses personnages.

Le producteur belge :

ZI&A est une importante société de films publicitaires fondée en 1979. Elle a également produit des courts métrages, des programmes de télévision, des films institutionnels et d'entreprises. Avec "Train de vie" elle produira son premier long métrage.

La production :

Il s'agit d'une production tripartite entre la Belgique (20%), la France (60%) et la Hollande (20%). RTL/TVi coproduit ce long métrage et le projet est aidé par Eurimages.

UN HIVER AU BOUT DU MONDE

de Can TOGAY

Long métrage de fiction en cours de production

Production : Magellan Production

Aide accordée : 3.300.000 FB.

Ce film raconte l'histoire d'un adolescent, Ladu, dans un petit village de montagne coupé du monde extérieur quelque part en Europe de l'Est.

Il découvre son amour du cinéma et devient, sous nos yeux, un futur cinéaste, tournant son regard vers le monde extérieur. La tragique histoire d'amour de deux adultes, Siniak et Lina, marque, dans le prolongement de cette adolescence, la fin d'une époque et le sacrifice de l'héritage du passé pour entrer dans une ère nouvelle.

Le réalisateur :

Can Togay est né à Budapest en 1955. Son premier long métrage "Le vacancier", tourné en 1991, a été sélectionné à Cannes en 1992 dans la section "Un certain regard".

La Production :

- Il s'agit de la première production, d'un nouveau producteur, Magellan, dont la société a été créée en décembre 1995 par Nicolas Meyer. Celui-ci travaillait précédemment dans l'équipe de gestion du programme MEDIA 1 et des programmes de formation continue des producteurs (EAVE et MEDIA Business School).
- C'est une coproduction minoritaire belge à 20% dont les partenaires sont "Magic Media" (Hongrie : 50% qui assume la bonne fin du film) et "47ème Parallèle" (France : 30%)
- Le film est coproduit par la RTBF, à hauteur de 3 millions FB, et préacheté par Canal+ France, à hauteur de 12 millions FB. Il a obtenu l'aide d'Eurimages à hauteur de 14% de son budget.

L'équipe technique belge est constituée du directeur de la production, Nicolas Meyer, de l'ingénieur du son, du bruiteur et du mixeur.

Un comédien belge tient un rôle secondaire.

Le film sera distribué en Belgique par Cinélibre.

SYNTHESE

En 1997, quinze projets de longs métrages ont bénéficié d'une aide à la production : neuf longs métrages majoritaires belges dont un minoritaire francophone et six longs métrages minoritaires belges.

1. Trois premiers longs métrages de réalisateurs belges ont été sélectionnés. Ils sont épaulés par des producteurs professionnels (Prima Vista, Saga Film et Entre Chien et Loup) qui parient sur des projets qu'ils ont développés, souvent, dès le stade de l'écriture. Les budgets sont légers. Les auteurs de ces trois films ont, chacun, une expérience cinématographique originale, une trajectoire propre. Frédéric Sojcher réalisa "Fumeurs de charme" avec Serge Gainsbourg, Bernard Lavilliers, Michaël Lonsdale et Picha et apparut, très tôt, comme un surdoué. Pierre-Paul Renders participa au long métrage collectif "Les Sept péchés capitaux" et Christophe Fraipont a vu reconnaître la qualité de ses précédents courts métrages, "Zippo" et "Balthazar". Les sujets abordés ont pour commun dénominateur la volonté de jouer à fond la carte d'un cinéma libéré des contraintes du commerce et de la télévision. La légèreté des équipes techniques, la disponibilité des comédiens, la préparation parfois expérimentale des films en témoignent.
2. En ce qui concerne les projets de longs métrages majoritaires belges, examinés par le second collège, et soutenus par la Communauté française, leurs réalisateurs n'ont plus à fournir la preuve de leur professionnalisme et de leur talent. Yves Hanchar, après un premier long métrage "La partie d'échecs", aborde avec "En vacances" un sujet davantage ouvert à la sensibilité d'un public large : l'histoire de trois familles à travers leurs vacances. Sa complicité avec les acteurs, qu'il choisit pour leurs facultés de faire exister pleinement des personnages, son extrême attention à retrouver dans des "lieux communs" de la vie en société un sens original, une convivialité, sont garants, sinon de la réussite de ce second film, du moins du pari réel qu'il annonce. La production du film, d'un budget élevé, est assurée par les Films de l'Etang qui avaient mené à bonne fin "La partie d'échecs". Cette maison de production poursuit également la production du troisième long métrage de l'écrivain et réalisateur belge Jean-Philippe Toussaint. Celui-ci explore, avec "La Patinoire", les multiples voies du comique visuel, lorsqu'il met en scène un cinéaste et son équipe en train de réaliser un film sur une patinoire. Tom Novembre, Mireille Perrier et Jean Yanne occupent les premiers rôles de cette comédie, entourés d'un certain nombre de comédiens belges (Harry Cleven et Alexandre Von Sivers, notamment). En adaptant le roman de l'écrivain sud africain, Daman Galgut, "The Quarry", Marion Hänsel s'attache, une nouvelle fois, à affronter des personnages solitaires, fragiles et attachants, dans un univers hostile, des lieux rudes, abandonnés au bout du monde. "Les siestes grenadines" de Mahmoud Ben Mahmoud, tracent le portrait nuancé bien que critique de la société tunisienne d'aujourd'hui. Il s'agit d'un film sur le métissage des cultures, sur les rapports entre générations, à travers le regard neuf d'une adolescente. Ce long métrage, produit en Belgique par les Films du Fleuve et en Tunisie par Touza Films constitue une réciprocité au film de Luc et Jean-Pierre Dardenne "La Promesse" et s'inscrit, à ce titre, dans le cadre du récent accord entre la Tunisie et la Communauté française.

Il faut noter, enfin, la prise en compte depuis 1996 du long métrage documentaire par la Commission de Sélection des Films. Elle rencontre, d'une part, les possibilités accrues d'exploiter dans les salles de cinéma des longs métrages documentaire de création, d'autre part, elle tient compte des difficultés des réalisateurs et des producteurs à oeuvrer dans le cadre trop contraignant des télévisions, lorsqu'il s'agit, notamment, de travaux de longue haleine. C'est le cas du long métrage documentaire de Thierry Michel "Mobutu, roi du Zaïre" dont l'ambition est de réaliser un film de référence sur le Zaïre.

3. La politique d'aide aux longs métrages minoritaires pratiquée par la Commission de Sélection en 1997 répond aux principes suivants :
 - il s'agit de permettre aux producteurs de notre Communauté de s'associer, dans de bonnes conditions, à des projets étrangers qui les interpellent pour des raisons artistiques et parfois économiques et de leur donner accès aux aides européennes.
 - la règle d'alternance entre films majoritaires belges et minoritaires dans la soumission des projets à l'examen de la Commission de Sélection des Films, répond à un souci d'équilibrer les aides octroyées en tenant compte des réalités de la production ainsi que des impératifs budgétaires imposés à la Commission.
 - dans chacun des six longs métrages minoritaires belges soutenus par la Communauté française en 1997, la présence de techniciens, de comédiens et d'industries belges se trouve valorisée.
 - l'attention portée, par la Commission de Sélection des Films, à l'originalité et aux qualités d'écriture des scénarios est aussi grande que lors de l'examen des films majoritaires.

4. En ce qui concerne le cas particulier des films coproduits entre les deux communautés (française et flamande) de notre pays, leur traitement correspond à une politique souple de réciprocité des apports de chaque communauté.

Les barèmes appliqués à ces longs métrages majoritaires belges, mais minoritaires francophones, sont ceux attribués aux longs métrages minoritaires : l'aide maximum est fixée à 6.000.000 FB. Un long métrage soutenu en 1997 correspond à cette philosophie : "Où reste la lumière" de Stijn Coninx, produit par Favourite Films.

AIDE A LA PRODUCTION DE TELEFILMS DE FICTION ET DE COLLECTIONS TELEVISUELLES

Dès 1992, la Commission de Sélection se prononçait en faveur d'une politique de soutien aux téléfilms, en collaboration avec les deux télévisions de notre Communauté.

Depuis 1993, un ajustement budgétaire de vingt millions a permis à la Commission de soutenir la production des téléfilms de fiction et de collections télévisuelles.

Lors de sa mise en place, en janvier 1996, la nouvelle Commission de Sélection, présidée alors par Marion Hänsel, décidait de poursuivre la politique de ses prédécesseurs en matière de téléfilms de fiction et de collections de téléfilms. Elle précisait, au préalable, les concepts de téléfilms et de collections.

Le téléfilm de fiction est une oeuvre unitaire, d'au moins 50 minutes, en production majoritaire ou minoritaire belge dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit des chaînes de télévision.

Une collection télévisuelle est composée d'une ou de plusieurs oeuvres de 26 minutes minimum chacune, faisant partie d'une série dans le genre de la fiction (y compris l'animation) et dont la destination est en priorité le circuit des chaînes de télévision.

L'examen des téléfilms, pour des demandes d'aides à l'écriture ou à la production, ressortit à l'enveloppe financière dévolue aux longs métrages.

L'examen des numéros de collections a lieu lors de chaque session de la Commission, sur base de l'ajustement budgétaire de 20 millions FB.

Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs chaînes télévisuelles est indispensable pour la recevabilité des projets à l'examen de la Commission de Sélection. En outre, un nombre minimum de ressortissants de la Communauté européenne impliqués dans les projets est requis :

- pour un téléfilm : - le réalisateur ou le scénariste, ainsi qu'un rôle principal et deux techniciens cadres;
- pour un numéro de collection : le réalisateur ou le scénariste, trois techniciens cadres et deux rôles principaux.

A. Aide à la production d'un téléfilm

En 1997, quatre demandes d'aide à la production d'un téléfilm unitaire ont été examinées par la Commission de Sélection des Films, trois d'entre elles ont été rencontrées, pour un montant de 19.950.000 FB, soit 8,26% du budget géré par la Commission.

1er collège

JOYEUX NOËL, PETIT MOONKY

de André MOONS
et Pierre URBAIN

Téléfilm de fiction en animation

Production : Odec Kid Cartoons

Aide accordée : 6.450.000 FB

Il s'agit d'un conte de Noël qui contient tous les ingrédients traditionnels, mais traités de façon non conformiste : avec, notamment, un père Noël qui ne vient pas pour tout le monde ! Bien sûr, tout s'arrange pour un happy end de circonstance...

André Moons est un auteur de bandes dessinées. Il a créé les personnages des Monkys. Dans le domaine du dessin animé, il a participé aux décors du long métrage de René Lalou et de Moebius : "Les maîtres du temps".

UNE SIRENE DANS LA NUIT

de Luc BOLAND

Téléfilm en préparation, majoritaire belge

Production : Banana Films

Aide accordée : 9.500.000 FB

Standardiste d'un service de dépannage de nuit, Jean reçoit un appel de détresse de Juliette, une petite fille de cinq ans. Sa gardienne, âgée, est tombée dans les escaliers et gît inanimée. Mais plutôt que de lui parler des faits, Juliette lui parle par personnages interposés, comme le font les enfants de son âge confrontés à un problème.

Commence alors pour Jean une intrigue liée à la recherche des faits réels, de la vérité puis de l'adresse où se trouve Juliette et d'indices permettant de la sauver.

Ce projet de téléfilm a bénéficié d'une aide à l'écriture d'un montant de 500.000 FB en février 1997. Il s'agit d'une initiative belge. Les scénaristes et le réalisateur appartiennent à notre Communauté ainsi que la majorité des techniciens, les rôles secondaires et les petits rôles.

Le budget global du téléfilm avoisine les 47 millions FB.

Le pré-achat de France 2 se monte à 30.500.000 FB.

La RTBF coproduit le téléfilm pour un montant de 3.000.000 FB.

150% de l'aide octroyée par la Communauté française seront dépensés en Belgique ou au profit de Belges.

2ème collège

PAPA EST MONTE AU CIEL

de Jacques RENARD

Téléfilm en finition, minoritaire belge

Production : Entre chien et loup

Aide accordée : 4.000.000 FB

"Papa est monté au ciel" est une comédie sur la vie de trois soeurs et de leur mère. Nous pénétrons dans la vie de ces femmes par le biais d'un événement fort : la mort du père. Événement familial, social, à partir duquel l'histoire trouve prise. La disparition du père fait resurgir les singularités de chacune, les aspects de leur vie gardés secrets.

Le réalisateur :

Jacques Renard qui est français a réalisé deux longs métrages pour le cinéma et plusieurs téléfilms.

La production :

Ce téléfilm est une coproduction entre Archipel 33 (Paris), majoritaire à 85% et Entre Chien et Loup, minoritaire à 15%, avec la participation de La Sept/Arte et de la RTBF.

Le budget du téléfilm s'élève à 56 millions FB environ.

S'il s'agit de la première collaboration sur un téléfilm entre la société de production française Archipel 33 et Entre Chien et Loup, les deux sociétés ont déjà coproduit ensemble un certain nombre de documentaires dont, "La Commission de la Vérité" d'André Van In.

L'équipe technique comprend un poste cadre : Ricardo Castro (le son).

Interprètes : un rôle principal et la majorité des rôles secondaires importants sont attribués à des comédiens belges.

B. Aide à la production d'un numéro de collection

LAURA

d'ANDRE CHANDELLE

Numéro de collection de 12 téléfilms (Regards d'enfance)

Production : Saga Film

Aide accordée : 4.000.000 FB

Laura est la fille d'un marin solitaire et d'une grande artiste plasticienne. Position difficile à tenir dans le collège strict où elle fait ses études. Laura est parvenue à se forger une identité de "forte tête" à partir de cette situation, lorsque son père gagne, par hasard, une régate internationale

Ce téléfilm s'intègre dans une collection de films unitaires "Regards d'enfance" diffusée sur France 2, dans le cadre des "Mercredi de la vie". Le principe de la collection est le suivant : chaque histoire raconte un fait de société "vu", du point de vue d'un enfant ou d'un adolescent.

L'écriture du scénario a été confiée à Anita Van Belle

MAIGRET ET L'INSPECTEUR CADAVRE

de Pierre JOASSIN

Production : Artémis Productions

Aide accordée : 6.000.000 FB

Il s'agit du second "Maigret" produit par Artémis et réalisé par Pierre Joassin tout comme l'avait été le premier numéro belge de la collection "Les vacances de Maigret" qui a recueilli l'un des meilleurs scores d'audience de la série.

Les partenaires de "Maigret et l'inspecteur cadavre" sont DUNE pour la France et la RTBF. Ils étaient déjà associés à la production et à la diffusion de l'épisode précédent.

La production correspond au concept économique et artistique de la collection, tant par la présence de nombreux techniciens belges que par un casting de choix : Philippe Volter et Patrick Bauchau y occupent des premiers rôles et un certain nombre de rôles secondaires sont également attribués à des comédiens belges.

SYNTHESE

Le développement des téléfilms de fiction et des collections télévisuelles a connu une évolution favorable depuis 1992. La RTBF qui a coproduit un grand nombre des projets soutenus par la Commission de Sélection des Films a vu multiplié considérablement le nombre de ces produits

Si la Commission de Sélection, consciente de l'enjeu économique que représentent les collections télévisuelles pour les professionnels de l'Audiovisuel, se montre particulièrement attentive aux retombées positives pour notre Communauté des aides consenties, elle est également soucieuse d'encourager des projets de qualité d'écriture et de réalisation.

PRODUCTION TELEVISUELLE

En 1997, 49 demandes d'aides à la production ont été examinées par la Commission, 23 d'entre elles ont fait l'objet d'un avis favorable.

Il s'agit essentiellement de projets de documentaires.

Les sujets retenus en 1997 sont d'une très grande diversité. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut cependant observer quelques constantes dans les thématiques abordées, le traitement des sujets et les démarches de production.

I. LES THEMATIQUES

- a) Plusieurs projets ont comme terrain commun d'investigation, les problématiques sociales - au sens large - déjà évoquées ou analysées naguère mais revisitées aujourd'hui, ou, des phénomènes sociaux dont l'émergence est plus récente.

Citons par exemple :

- *Post-mortem* de Fabrice George

Sur les conditions de vie des travailleurs licenciés ou prépensionnés, confrontés à l'absence d'occupation et à la sphère du temps libre.

- *Ouvrières du monde* de Marie-France Collard

Ce projet aborde les conditions de vie et de travail de quelques femmes, dans des secteurs économiques et géographiques très différents, et à travers leurs expériences, porte un regard sur le capitalisme moderne.

- *Go Greyhound* de Natalie Borgers et Jennifer Lévy-Lunt

Une photographie de l'Amérique profonde à travers les "migrants de l'intérieur", personnages marginaux qui voyagent d'Est en Ouest à la recherche d'un avenir économique.

- *Rue Van Meyel* de Alain de Groot

Raconte la vie des habitants d'une rue de Molenbeek, émigrés pour la plupart, leurs espérances, la violence des adolescents, le conflit des générations et des cultures.

- *Black Metal* de Marilyn Watelet

Une plongée dans l'univers d'une certaine jeunesse en Flandre, fascinée par les pratiques sataniques et le national socialisme.

- *Wild* de Nicole Vercouter

L'univers des "taggeurs", vu de l'intérieur, une micro-société avec ses rites, sa philosophie.

- b) D'autres projets questionnent la mémoire des peuples, l'histoire récente des individus insérés dans un processus collectif, avec, le plus souvent, la guerre en toile de fond.

Citons par exemple :

- *Des enfants parlent* de Kamal Dehane

Une introspection dans la guerre d'Algérie, à partir du vécu des enfants; les séquelles laissées par la guerre dans leur psychisme.

- *Rostov-Luanda* de Abderhamane Sissako

Un itinéraire, doublé d'une quête, en Angola, pays déchiré par le souvenir et les traces de la guerre.

- *Abo, une femme du Congo* de Mamdou Djim Kola

Le portrait de la compagne de Pierre Mulele, leader politique et combattant pour l'indépendance du Congo. Un regard sur une époque.

- c) D'autres projets concernent des démarches artistiques qu'il s'agisse de la pratique des professionnels ou du rapport de l'art avec la société.

Citons par exemple :

- *La voix de Sofia* de Philippe Cornet

Ou l'approche de l'univers d'un célèbre groupe musical mais aussi des difficultés de vie et d'expression en Europe de l'Est.

- *Un Noël pas comme les autres* de Nancy Franck, Marco Paulo et Didier Verbeeck
Comment des handicapés mentaux légers s'initient à la discipline théâtrale pour raconter leur histoire et transcender leur vie.

- e) Enfin, quelques projets se caractérisent par une approche personnelle et l'implication de leurs auteurs.

Citons par exemple :

- *Madeleine ou la terreur de l'enfer* de Marie Mandy

La réalisatrice trace le portrait de sa grand-mère en mélangeant fiction et réalité.

- *Une vie rêvée, Hubert Grootclaes* d'André Romus

Un regard particulier sur l'artiste et son oeuvre mais aussi sur l'homme et son environnement familial dont le réalisateur est proche.

- *La terre pure* de Damien de Pierpont

L'immersion du réalisateur dans une famille japonaise avec laquelle il a noué des relations affectives fortes; un regard de l'intérieur sur la société nippone, ses croyances, ses coutumes.

II. TRAITEMENT DES SUJETS

La Commission s'est montrée ouverte à l'ensemble de ces démarches.

Elle reste attentive à soutenir, de façon significative, des projets développés par des auteurs qui portent un regard original sur le réel.

Cependant, il faut noter qu'un type de documentaire plus classique, s'apparentant davantage au style "reportage", est en expansion, notamment à cause de l'ouverture du marché télévisuel à des productions et à des réalisateurs venant d'horizons divers, mais dont les approches narratives sont plus conventionnelles.

Sur le plan de la diffusion, remarquons les efforts entrepris par quelques réalisateurs soucieux de faire exister leur film au-delà du passage "télé". Certaines productions, même si cela reste rare, ont connu une belle carrière en salle.

III. PRODUCTION

Sur les 23 projets qui ont reçu un avis favorable de la Commission, 9 projets sont totalement couverts par une production belge, 11 projets sont majoritairement belges et seulement 3 sont considérés comme minoritaires.

En général, les producteurs indépendants restent les initiateurs et les maîtres d'oeuvre des projets.

La RTBF est présente en tant que coproductrice dans plus de la moitié des projets.

Les ateliers d'accueil WIP et CBA, dans une mesure un peu moindre, continuent à jouer leur rôle d'impulsion dans un certain nombre de projets.

Il est remarquable de constater le nombre élevé de projets majoritairement belges, ce qui démontre le dynamisme de la production indépendante et l'enjeu de cet aspect promotionnel de la Communauté française tant en Belgique qu'à l'étranger.

A contrario, le nombre peu élevé de projets minoritaires s'explique peut être par le fait que la Communauté française ne s'y sent pas clairement identifiée et suffisamment valorisée.

PROMESSES D'AIDE 1997

	<u>Montant</u>	<u>%</u>
1) Longs métrages (production) :	131.950.000	54,64
2) Ecriture :	3.950.000	1,64
2) Courts métrages :	39.600.000	16,40
4) Films télévisuels (production de programmes TV, téléfilms et collections) :	65.980.000	27,32
TOTAL :	241.480.000	100%

Le terme "**demande**" désigne les dossiers qui répondent aux critères d'admission fixés par l'administration et examinés par la Commission de Sélection des Films. Les termes "**Promesses d'aides**" ou "**aides**" désignent les projets qui ont obtenu un avis favorable de la part de la Commission de Sélection des Films.

TOTAL SUR 1997

1ER COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production

Demandes : 29

Promesses d'aide : 14

Aide à la finition

Demandes : 2

Promesse d'aide : 1

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture

Demandes : 24

Promesses d'aide : 5

Aide à la production

Demandes : 15

Promesses d'aide : 4

TELEFILMS *Aide à l'écriture*

Demandes : 3

Promesses d'aide : 2

Aide à la production

Demandes : 2

Promesses d'aide : 2

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production

Demandes : 11

Promesses d'aide : 7

TOTAL : Demandes : 86
Promesses d'aide : 35

Ratio : 40,7%

2EME COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production

Demandes : 34

Promesses d'aide : 13

Aide à la finition

Demande : 6

Promesse d'aide : 0

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture

Demandes : 7

Promesses d'aide : 1

Aide à la production

Demandes : 15

Promesses d'aide : 11

TELEFILMS *Aide à l'écriture*

Demandes : 2

Promesse d'aide : 0

Aide à la production

Demandes : 2

Promesse d'aide : 1

COLLECTION TELEVISUELLE

Aide à la production

Demandes : 2

Promesses d'aide : 2

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production

Demandes : 38

Promesses d'aide : 16

TOTAL : Demandes : 106
Promesses d'aides : 44

Ratio : 41,5%

SYNTHESE

Nombre de demandes pour 1997 / nombre de promesses d'aide Ratios

COURTS METRAGES

<u>Aide à la production</u> :	63 / 27	
<u>Aide à la finition</u> :	8 / 1	
<u>Sub. Total</u> :	71 / 28	39,4%

LONGS METRAGES

<u>Aide à l'écriture</u> :	31 / 6	
<u>Aide à la production</u> :	30 / 15	
<u>Sub. Total</u> :	61 / 21	34,4%

TELEFILMS

<u>Aide à l'écriture</u> :	5 / 2	
<u>Aide à la production</u> :	4 / 3	
<u>Sub. Total</u> :	9 / 5	55,6%

PROGRAMMES TELEVISUELS

<u>Aide à la production</u> :	49 / 23	47%
-------------------------------	---------	-----

COLLECTION TELEVISUELLE

<u>Aide à la production</u> :	2 / 2	
-------------------------------	-------	--

<u>TOTAL</u> :	192 / 79	41,1%
----------------	----------	-------

COURTS METRAGES - AIDES

IER COLLEGE

1.	<i>Moon</i> de Dirk Hendrik et Matthew Stokes <u>Production</u> : Maquette asbl	Finition Devis : Aide :	Majoritaire belge 9.602.797 FB 500.000 FB
2.	<i>Le ballon d'rouge (Fragile)</i> de Daniel Wiroth <u>Production</u> : Lux Fugit Film	Production Devis : Aide :	Minoritaire belge 8.765.161 FB 2.000.000 FB
3.	<i>Ketchup</i> de Manu Coeman et Yvan Goldschmidt <u>Production</u> : Double Act Productions	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 2.739.851 FB 1.650.000 FB
4.	<i>La nuit tous les chats sont gris</i> de Micha Wald <u>Production</u> : Latitudes Production	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 2.233.870 FB 1.500.000 FB
5.	<i>La fête du printemps</i> de Coralie Pastor <u>Production</u> : Banana Films	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 4.594.955 FB 1.700.000 FB
6.	<i>Vie rêvée</i> de Alfredo Diaz Perez <u>Production</u> : Qwazi Qwazi Film	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 3.815.272 FB 1.650.000 FB
7.	<i>CSK-RWDM : 0-1</i> de Marie Anne Thunissen <u>Production</u> : Tarantula	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 3.516.043 FB 1.500.000 FB
8.	<i>Au-delà du temps</i> de Jean-Chris Semutakirwa <u>Production</u> : Prima Vista	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 6.118.578 FB 900.000 FB
9.	<i>Le film dont vous êtes le héros</i> de Pascal Rocteur <u>Production</u> : S.A.B. Steffen et Associés Bruxelles	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 2.858.518 FB 1.700.000 FB
10.	<i>Une nuit de cafard</i> de Jacques Donjean <u>Production</u> : La Boîte... Productions	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 4.983.064 FB 2.000.000 FB

11.	<i>Amphitryon 94</i> de Patrice Bauduinet <u>Production</u> : PBC Pictures	Production	Majoritaire belge
		Devis :	943.901 FB
		Aide :	400.000 FB
12.	<i>Fragments de vie : Tryptique</i> de François Woukoache <u>Production</u> : PBC Pictures	Production	Majoritaire belge
		Devis :	7.038.650 FB
		Aide :	1.700.000 FB
13.	<i>La fête des mères</i> de Chris Vander Stappen <u>Production</u> : Banana Films	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.397.321 FB
		Aide :	1.700.000 FB
14.	<i>Tout baigne</i> de Frédéric Cordier et Michel Van Houcke <u>Production</u> : Keytsman Production	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.533.096 FB
		Aide :	1.700.000 FB
15.	<i>Echo</i> de Frédéric Roullier-Gall <u>Production</u> : Living Film sprl	Production	Majoritaire belge
		Devis :	5.610.686 FB
		Aide :	1.700.000 FB
		<u>SUB-TOTAL</u> :	22.300.000 FB

COURTS METRAGES - AIDES

2EME COLLEGE

1.	<i>Vie et mort d'un instant d'ivresse</i> de Lydia Vereecke <u>Production</u> : Lux Fugit Film	Production : Majoritaire belge Devis : 3.446.803 FB Aide : 1.700.000 FB
2.	<i>Le sourire des femmes</i> de Stéphane Vuillet <u>Production</u> : Alexis Films	Production : Majoritaire belge Devis : 3.304.557 FB Aide : 1.500.000 FB
3.	<i>J'adore le cinéma</i> de Vincent Lanoo-Bourton <u>Production</u> : To do Today	Production : Majoritaire belge Devis : 3.961.323 FB Aide : 1.700.000 FB
4.	<i>No problemo</i> de Thierry Dory <u>Production</u> : Did Guibbels Films asbl	Production : Majoritaire belge Devis : 4.778.850 FB Aide : 1.250.000 FB
5.	<i>Le souffle du violon</i> de Michèle Douffet <u>Production</u> : Tandem Productions	Production : Majoritaire belge Devis : 4.115.553 FB Aide : 1.200.000 FB
6.	<i>Anouk et les autres</i> de Alexandra Milgrom <u>Production</u> : Banana Films	Production : Majoritaire belge Devis : 3.005.276 FB Aide : 750.000 FB
7.	<i>La dinde</i> de Sam Garbarski <u>Production</u> : Entre Chien et Loup	Production : Majoritaire belge Devis : 3.452.665 FB Aide : 1.200.000 FB
8.	<i>In mortem</i> de Daniel Cooreman <u>Production</u> : Alexis Films	Production : Majoritaire belge Devis : 4.370.070 FB Aide : 1.200.000 FB
9.	<i>Cha cha cha</i> de Philippe Blasband <u>Production</u> : Artémis Production	Production : Majoritaire belge Devis : 3.357.813 FB Aide : 1.450.000 FB
10.	<i>La tendresse sur pattes</i> de Sandrine Willems <u>Production</u> : Les Piérides	Production : Majoritaire belge Devis : 3.099.479 FB Aide : 1.450.000 FB

11.	<i>Mort à Vignole</i> de Olivier Smolders <u>Production</u> : Les Films du Scarabée	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.204.064 FB
		Aide :	1.000.000 FB
12.	<i>Violette au travail</i> de Kita Bauchet <u>Production</u> : La Boîte... Productions	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.351.004 FB
		Aide :	1.450.000 FB
13.	<i>Lynda et Nadia</i> de Yasmine Kassari <u>Production</u> : Les Films de la Drève	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.265.546 FB
		Aide :	1.450.000 FB

SUB-TOTAL : 17.300.000 FB

TOTAL : 39.600.000 FB

LONGS METRAGES - AIDES

IER COLLEGE

1.	<i>Une petite jatte de café</i> de Paul Lheureux <u>Production</u> : Lamy Films	Ecriture Devis : Aide :	Majoritaire belge FB 300.000 FB
2.	<i>Ne pleure pas Germaine</i> de Alain de Halleux <u>Production</u> : Y.C. Aligator Film	Ecriture Devis : Aide :	3.156.423 FB 500.000 FB
3.	<i>Les vigiles</i> de Kamal Dehane <u>Production</u> : Simple Production	Ecriture Devis : Aide :	Majoritaire belge 1.236.340 FB 700.000 FB
4.	<i>La place du père</i> de Denise Jacobs	Ecriture Aide :	 550.000 FB
5.	<i>Quai A 38</i> de Daniel Hiquet <u>Production</u> : Oeuvre Sept asbl	Ecriture Aide :	 400.000 FB
6.	<i>(E)preuve d'amour</i> de Frédéric Sojcher <u>Production</u> : Prima Vista	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 44.862.641 FB 15.000.000 FB
7.	<i>Vendetta</i> de Jan Hintjens <u>Production</u> : Y.C. Aligator Film	Production Devis : Aide :	Minoritaire belge 52.830.326 FB 6.000.000 FB
8.	<i>Le troisième oeil</i> de Christophe Fraipont <u>Production</u> : Saga Film	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 44.990.006 FB 12.150.000 FB
9.	<i>Thomas est amoureux</i> de Pierre-Paul Renders <u>Production</u> : Entre Chien et Loup	Production Devis : Aide :	Majoritaire belge 39.940.491 FB 10.000.000 FB

SUB-TOTAL : 45.600.000 FB

LONGS METRAGES - AIDES

2EME COLLEGE

1.	<i>Une petite fête</i> de Chris Vander Stappen <u>Production</u> : Banana Films	Ecriture Devis : 1.430.000 FB Aide : 500.000 FB
2.	<i>La patinoire</i> de Jean-Philippe Toussaint <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Production Majoritaire belge Devis : 150.000.000 FB Aide : 15.000.000 FB
3.	<i>The quarry</i> de Marion Hänsel <u>Production</u> : Man's Films Productions	Production Majoritaire belge Devis : 103.000.000 FB Aide : 13.000.000 FB
4.	<i>Où reste la lumière ? (Licht)</i> de Stijn Coninx <u>Production</u> : Favourite Films	Production Majoritaire belge Devis : 163.800.000 FB Aide : 6.000.000 FB
5.	<i>Mobutu, roi du Zaïre</i> de Thierry Michel <u>Production</u> : Les Films de la Passerelle	Production Majoritaire belge Devis : 29.861.187 FB Aide : 4.500.000 FB
6.	<i>En vacances</i> de Yves Hanchar <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Production Majoritaire belge Devis : 174.000.000 FB Aide : 18.500.000 FB
7.	<i>Les exclus</i> de Bruno Bontzolakis <u>Production</u> : La Boîte... Productions	Production Minoritaire belge Devis : 49.923.779 FB Aide : 6.000.000 FB
8.	<i>Train de vie</i> de Radu Mihaileanu <u>Production</u> : ZI&A Post Production	Production Minoritaire belge Devis : 202.000.000 FB Aide : 6.000.000 FB
9.	<i>Les siestes grenadines</i> de Mahmoud Ben Mahmoud <u>Production</u> : Les Films du Fleuve	Production Majoritaire belge Devis : 72.840.000 FB Aide : 7.500.000 FB
10.	<i>Un hiver au bout du monde</i> de Can Togay <u>Production</u> : Magellan	Production Minoritaire belge Devis : 43.951.000 FB Aide : 3.300.000 FB

11.	<i>La capitale du monde</i> de Eric Barbier <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Production	Minoritaire belge
		Devis :	150.000.000 FB
		Aide :	4.000.000 FB
12.	<i>Guerre dans le Haut-Pays</i> de Francis Reusser <u>Production</u> : Saga Film	Production	Minoritaire belge
		Devis :	120.020.030 FB
		Aide :	5.000.000 FB

SUB-TOTAL : 89.300.000 FB

TOTAL : 134.900.000 FB

LONGS METRAGES : PRODUCTION MAJORITAIRE

1.	<i>(E)preuve d'amour</i> de Frédéric Sojcher <u>Production</u> : Prima Vista	Devis : 44.862.641 FB Aide : 15.000.000 FB
2.	<i>La patinoire</i> de Jean-Philippe Toussaint <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Devis : 150.000.000 FB Aide : 15.000.000 FB
3.	<i>The quarry</i> de Marion Hänsel <u>Production</u> : Man's Films Productions	Devis : 103.000.000 FB Aide : 13.000.000 FB
4.	<i>Où reste la lumière ? (Licht)</i> de Stijn Coninx <u>Production</u> : Favourite Films	Devis : 163.800.000 FB Aide : 6.000.000 FB
5.	<i>Le troisième oeil</i> de Christophe Fraipont <u>Production</u> : Saga Film	Devis : 44.990.006 FB Aide : 12.150.000 FB
6.	<i>Mobutu, roi du Zaïre</i> de Thierry Michel <u>Production</u> : Les Films de la Passerelle	Devis : 29.861.187 FB Aide : 4.500.000 FB
7.	<i>En vacances</i> de Yves Hanchar <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Devis : 174.000.000 FB Aide : 18.500.000 FB
8.	<i>Thomas est amoureux</i> de Pierre-Paul Renders <u>Production</u> : Entre Chien et Loup	Devis : 39.940.491 FB Aide : 10.000.000 FB
9.	<i>Les siestes grenadines</i> de Mahmoud Ben Mahmoud <u>Production</u> : Les Films du Fleuve	Devis : 72.840.000 FB Aide : 7.500.000 FB

LONGS METRAGES : PRODUCTION MINORITAIRE

1.	<i>Vendetta</i> de Jan Hintjens <u>Production</u> : Y.C. Aligator Film	Devis : 52.830.326 FB Aide : 6.000.000 FB
2.	<i>Les exclus</i> de Bruno Bontzolakis <u>Production</u> : La Boîte... Productions	Devis : 49.923.779 FB Aide : 6.000.000 FB
3.	<i>Train de vie</i> de Radu Mihaileanu <u>Production</u> : ZI&A Post Production	Devis : 202.000.000 FB Aide : 6.000.000 FB
4.	<i>Un hiver au bout du monde</i> de Can Togay <u>Production</u> : Magellan	Devis : 43.951.000 FB Aide : 3.300.000 FB
5.	<i>La capitale du monde</i> de Eric Barbier <u>Production</u> : Les Films de l'Etang	Devis : 150.000.000 FB Aide : 4.000.000 FB
6.	<i>Guerre dans le Haut-Pays</i> de Francis Reusser <u>Production</u> : Saga Film	Devis : 120.020.030 FB Aide : 5.000.000 FB

TELEFILMS - AIDES

1ER COLLEGE

1.	<i>Une sirène dans la nuit</i> de Luc Boland <u>Production</u> : Banana Films	Ecriture Devis : 909.500 FB Aide : 500.000 FB
2.	<i>Joyeux Noël, petit Moonky</i> de André Moons et Pierre Urbain <u>Production</u> : Odec Kid Cartoons	Production Majoritaire belge Devis : 24.200.000 FB Aide : 6.450.000 FB
3.	<i>C'est un monde wonderful</i> de Alfredo Diaz Perez <u>Production</u> : Qwazi Qwazi Film	Ecriture Devis : FB Aide : 500.000 FB
4.	<i>Une sirène dans la nuit</i> de Luc Boland <u>Production</u> : Banana Films	Production Majoritaire belge Devis : 47.190.855 FB Aide : 9.500.000 FB

SUB-TOTAL : 16.950.000 FB

2EME COLLEGE

1.	<i>Papa est monté au ciel</i> de Jacques Renard <u>Production</u> : Entre Chien et Loup	Production Minoritaire belge Devis : 55.980.233 FB Aide : 4.000.000 FB
----	---	--

SUB-TOTAL : 4.000.000 FB

TOTAL : 20.950.000 FB

COLLECTIONS TELEVISUELLES - AIDES

2EME COLLEGE

1.	Laura de Teff Erhat, remplacé par André Chandelle <u>Production</u> : Saga Film	Production Devis : 49.900.000 FB Aide : 4.000.000 FB
2.	Maigret et l'inspecteur cadavre de Pierre Joassin <u>Production</u> : Artémis Productions	Devis : 63.424.131 FB Aide : 6.000.000 FB
	<u>TOTAL</u> :	10.000.000 FB

PROGRAMMES TELEVISUELS - AIDES

IER COLLEGE

1.	<i>Rostov-Luanda</i> de Abderrahmane Sissako <u>Production</u> : Morgane Films	Production : Minoritaire belge Devis : 9.118.000 FB Aide : 550.000 FB
2.	<i>Madeleine et la terreur de l'enfer</i> de Marie Mandy <u>Production</u> : Amazone Films	Production : Majoritaire belge Devis : 2.000.000 FB Aide : 760.000 FB
3.	<i>Post mortem</i> de Fabrice Georges <u>Production</u> : La Boîte... Productions	Production : Majoritaire belge Devis : 4.900.080 FB Aide : 1.350.000 FB
4.	<i>Rue Van Meyel</i> de Alain Degroot <u>Production</u> : Tarantula	Production : Majoritaire belge Devis : 4.725.199 FB Aide : 1.800.000 FB
5.	<i>Wild</i> de Nicole Vercoouter <u>Production</u> : Qwazi Qwazi Film	Production : Majoritaire belge Devis : 6.422.000 FB Aide : 1.500.000 FB
6.	<i>La terre pure</i> de Damien de Pierpont <u>Production</u> : Saga Film	Production : Majoritaire belge Devis : 4.000.000 FB Aide : 1.500.000 FB
7.	<i>Punk Pic nic</i> de Sandrine Dryvers <u>Production</u> : Latitudes Production	Production : Devis : 4.461.000 FB Aide : 1.600.000 FB
		<u>SUB-TOTAL</u> : 9.060.000 FB

2EME COLLEGE

1.	<i>D'Auschwitz à Jérusalem</i> de Michel Mees <u>Production</u> : Les Films de la Mémoire	Production Majoritaire belge Devis : 7.527.000 FB Aide : 1.930.000 FB
2.	<i>Black metal</i> de Marilyn Watelet <u>Production</u> : Paradise Films	Production Majoritaire belge Devis : 6.008.000 FB Aide : 2.000.000 FB
3.	<i>Une danse, le temps d'une chanson</i> par un Collectif de réalisateurs <u>Production</u> : Qwazi Qwazi Film	Production Minoritaire belge Devis : 15.600.000 FB Aide : 1.800.000 FB
4.	<i>Un Noël pas comme les autres</i> de Nancy Franck, Marc Paulo et Didier Verbeeck <u>Production</u> : Silence	Production Majoritaire belge Devis : 8.817.000 FB Aide : 2.000.000 FB
5.	<i>Abo, une femme du Congo</i> de Mamadou Djim Kola <u>Production</u> : Regards croisés asbl	Production Minoritaire belge Devis : 8.492.000 FB Aide : 1.600.000 FB
6.	<i>La voix de Sofia</i> de Philippe Cornet <u>Production</u> : Nota Bene	Production Majoritaire belge Devis : 9.849.000 FB Aide : 2.000.000 FB
7.	<i>Go Greyhound</i> de Nathalie Borgers et Jennifer Levy-Lunt <u>Production</u> : Saga Film	Production Majoritaire belge Devis : 7.967.935 FB Aide : 1.500.000 FB
8.	<i>Une vie rêvée, Hubert Grooteclaes</i> de André Romus <u>Production</u> : Dérives asbl	Production Majoritaire belge Devis : 8.160.000 FB Aide : 1.700.000 FB
9.	<i>Mata Hari</i> de Françoise Levie <u>Production</u> : Sofidoc	Production Majoritaire belge Devis : 11.573.949 FB Aide : 1.000.000 FB
10.	<i>Le grand bac à sable</i> de Thomas de Thier <u>Production</u> : La Boîte... Production	Production Majoritaire belge Devis : 5.177.980 FB Aide : 1.100.000 FB
11.	<i>Ouvrières du monde</i> de Marie-France Collard <u>Production</u> : Latitudes production	Production Majoritaire belge Devis : 9.705.882 FB Aide : 1.700.000 FB

12.	<i>Sur la piste du crime</i> de Alain Dhenaut <u>Production</u> : To do Today	Production	Majoritaire belge
		Devis :	8.940.000 FB
		Aide :	1.800.000 FB
13.	<i>Des enfants parlent</i> de Kamal Dehane <u>Production</u> : Simple Production	Production	
		Devis :	9.465.000 FB
		Aide :	1.640.000 FB
14.	<i>La trace</i> de Alain de Halleux et Olivier Pulinckx <u>Production</u> : L'Indien Production	Production	Majoritaire belge
		Devis :	5.512.000 FB
		Aide :	2.000.000 FB
15.	<i>Musique de table</i> de Thierry Demey <u>Production</u> : Sophimages	Production	Majoritaire belge
		Devis :	3.074.000 FB
		Aide :	1.700.000 FB
16.	<i>Petites filles</i> de Marie-Hélène Massin <u>Production</u> : Nota Bene	Production	Majoritaire belge
		Devis :	6.338.000 FB
		Aide :	1.500.000 FB

SUB-TOTAL : 26.970.000 FB

TOTAL : 36.030.000 FB

CHAPITRE II

SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE

SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE

Ces aides ont été octroyées jusque 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films déjà achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques. L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 a modifié cette appellation. Depuis lors, la Communauté française accorde des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par ledit arrêté.

Pour être admis au bénéfice de ces subventions, les producteurs doivent faire parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel une déclaration de mise en chantier relative au film pour lequel les subventions sont demandées et portant mentions du type du film, de son métrage présumé, du scénario, du devis du film ainsi que de la date du début de sa réalisation; cette déclaration doit parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel avant le début des prises de vue.

La liquidation des subventions à la diffusion et primes à la qualité

Les subventions ne sont pas destinées à financer la production en amont. Elles consistent en subventions à la diffusion, octroyées sous forme de primes proportionnelles aux recettes d'exploitation des films diffusés dans les salles belges (calculées sur la recette du programme complet) à des taux qui varient comme suit :

- 15 ou 25% de la recette brute pour les films de long métrage (1600 mètres et plus);
- 2 ou 5% de la recette brute pour les films documentaires de court métrage (plus de 160 mètres);
- 3 ou 7% de la recette brute pour les courts métrages de fiction;
- 4 ou 8% de la recette brute pour les films de court métrage d'animation complète (tournés image par image, plus de 120 mètres);

Les primes, calculées sur base de bordereaux de recettes établis par les exploitants et reprenant notamment les titres des films (long métrage et complément, la période d'exploitation et la recette d'exploitation y afférente), sont versées dans le courant de l'année suivante aux producteurs. L'ensemble des subventions versées pour l'exploitation d'un film ne peuvent dépasser en aucun cas son coût de production. En 1997, le montant total des subventions s'est élevé à 46.100.000 FB.

Pour les primes à la qualité, le chapitre V, article 36, 2ème alinéa de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française stipule que par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le reliquat sera réservé pour le paiement proportionnel des primes à la qualité visées au chapitre III.

Un projet d'arrêté modificatif est pour l'instant à l'étude.

Secrétariat de la Commission du Film
Pascale JOYEUX Tél. : 32/2/413.23.12

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE EN 1997**1. LONGS METRAGES DE FICTION**

J'AI EU DUR	Atelier Alfred / RTBF	(B)
C'EST POUR LA BONNE CAUSE	D.D.D. 1867 / RTBF / Image Création Les Films de la Chamade Lichtblick Film	(B) (F) (A)
MA VIE EN ROSE	W.F.E. / RTBF Haut et Court C.A.B. Freeway Film	(B) (F) (CH) (GB)
ELLES	Artémis Productions / RTBF Noé Productions Samsa Film Fama Film Action	(B) (F) (L) (CH) (P)
COMBAT DE FAUVES	Lamy Films / RTBF Galatée Films Intégral Film	(B) (F) (A)

2. LONG METRAGE DOCUMENTAIRE

LE RÊVE DE GABRIEL	Saga Film / RTBF / CBA / Kladaradatsch Gaïa Films	(B) (F)
---------------------------	--	------------

3. COURTS METRAGES DE FICTION

LA BAGUE	Blue In Green Productions	(B)
DITES-LE AVEC LES MAINS	Oeuvre-Sept / Alexis Films	(B)
L'AMATEUR	Les Films du Scarabée Ab Irato Films	(B) (F)
OH NON	Pandora Productions	(B)

LES PROFESSIONNELS	Alexis Films / Image Création	(B)
JEUX DE MIROIR	Sol Ange Film	(B)
LE SIGNALEUR	K2	(B)
LE TEMPS D'UN SOUFFLÉ	La Boîte... Productions	(B)
RENDEZ-VOUS	Marc Levie Visuals	(B)
MA VIE AVEC BAPTISTE	Need Productions	(B)
PALMYRA	Alexis Films / Image Création	(B)
UNE DERNIERE VISION DE HUGO VAN DER GOES	La Boîte... Productions / RTBF	(B)
NITRO NICKY (sous réserves)	M.G. Productions	(B)
LE SONGE D'ISAAC	Médiadiffusion	(B)
LA MALÉDICTION DU DOKTOR SCHNITZEL	Alexis Films / Image Création	(B)
L'INSOMNIE PASTORALE	La Boîte... Productions / RTBF / WIP	(B)
KEO	Seven	(B)
HOME SWEET HOME	Tito Dupret	(B)
TERRE NATALE OU LOS BANDIDOS ET LA FILLE DU NORD	Atelier Jeunes Cinéastes	(B)
NATHAN	Médiadiffusion	(B)
LE SOURIRE DES FEMMES	Alexis Films / Image Création	(B)
MOÏ DEN O	Lux Fugit Film / RTBF / Banana Film // Movi Duna	(B) (H)
VACANCE	Atelier Jeunes Cinéastes	(B)
IN MORTEM	Alexis Films / Image Création	(B)
VIOLETTE	Atelier Jeunes Cinéastes / 404 Films	(B)
DOUCEMENT	Artémis Productions	(B)

... A LA FOLIE	Atelier Jeunes Cinéastes / Image Création	(B)
ROSITA	Courage Mon Amour	(B)
LA COMEDIE QUI PLEURE	La Boîte... Productions	(B)

4. COURTS METRAGES D'ANIMATION

CERISE	Les Images / Atelier Graphoui	(B)
Y A QU'UN CHEVEU	Marc Levie Visuals	(B)
VIRUS	Studio Kemp	(B)
ZOUM ZOUC	Odec-Kid Cartoons	(B)
LE BATEAU IVRE	Films Astrolabe	(B)
LES GRATOUILLETES	Odec-Kid Cartoons	(B)
LE LION ET L'AUTRUCHE	Solaris Films / Image Création / RTBF	(B)
L'OURS BLANC ET LE MANCHOT	Solaris Films / Image Création / RTBF	(B)
L'HORLOGE	Films Athéna	(B)
ORINOCO	Gresse Films	(B)

5. COURT METRAGE DOCUMENTAIRE

LE PAYS SANS VISAGES	AtelierAlfred	(B)
-----------------------------	---------------	-----

6. PRIME A LA QUALITE 1996

Pas de primes, faute de budget disponible (arrêté du 04/05/1995 article 28).

7. PRIME A LA QUALITE 1997

Elles seront attribuées lors de la première séance de la Commission du Film qui se réunira dans le courant du 1er trimestre 1998.

CHAPITRE III

**COPRODUCTIONS ENTRE LES PRODUCTEURS
INDEPENDANTS ET LES TELEVISIONS
(RTBF / RTL-TVI / Canal +)**

**LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA
COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS**

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, la Communauté a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI et Canal + Belgique lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été passés entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Depuis 1993, les obligations des trois chaînes s'élèvent aux montants suivants :

<u>RTBF</u>	1993 à 1997 :	Fonds spécial :	49.000.000 FB annuellement
		Apport RTBF :	41.000.000 FB annuellement
<u>CANAL+</u>	1993 à 1997 :	Apport Canal + :	80.000.000 FB annuellement
<u>TVI</u>	1993 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1994 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1995 :	Coproduction :	60.931.936 FB (1,8% du chiffre d'affaires 1994)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1996 :	Coproduction :	70.706.747 FB (2% du chiffre d'affaires 1995)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1997 :	Coproduction :	83.394.676 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1996)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB

Depuis 1993, les apports des trois chaînes ont été les suivants :

	RTBF (1)	TVI (2)	CANAL+	TOTAL
1993	95.400.415,-	89.000.000,-	103.788.000,-	288.188.415,-
1994	92.036.227,-	86.091.864,-	(3) 85.600.000,-	263.728.091,-
1995	97.889.995,-	112.055.274,-	(3) 111.724.000,-	321.669.269,-
1996	(4) 99.016.527,-	108.471.177,-	(3) 105.245.000,-	312.732.704,-
<u>TOTAL</u>	384.343.164,-	395.618.315,-	406.357.000,-	1.186.318.479

(1) Fonds Spécial + Cash RTBF.

(2) Coproductions + commandes de programmes.

(3) Déclaré par Canal+, sous réserve de vérification.

(4) Montant cash RTBF sous réserve de vérification.

	RTBF	TVI	CANAL+
1997	(5) 24.979.794,-	173.108.000,-	(5)

(5) en cours de finalisation.

1. Convention entre la RTBF, les associations professionnelles et la Communauté française

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 49 millions était versé au "fonds de création cinématographique et audiovisuelle". Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets 1994, 1995, 1996 et 1997.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'oeuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant de 41 millions en 1997.

Ces oeuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.

Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il a depuis lors régulièrement procédé à l'évaluation de l'application de la convention. Il s'est réuni 4 fois en 1997.

La cellule technique fonctionnant dans le cadre de l'Administration de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Evolution de la répartition du budget de 49 millions :

En 1993 :

- a) 30 millions FB pour la coproduction d'au moins 3 films de fiction cinématographique, avec un droit de tirage maximum de 15 millions par film;
- b) 6 millions pour les documentaires (2 millions maximum par projet);
- c) 13 millions pour des oeuvres télévisuelles de fiction (série, téléfilm et animation).

En 1994 :

- a) 19,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 13,5 millions pour les documentaires;
- c) 8 millions pour les téléfilms;
- d) 8 millions pour les animations de télévision.

En 1995 :

- a) 21,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires;
- c) 16,5 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1996 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires + 1,005 million d'un projet de documentaire non abouti en 1995;
- c) 21 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1997 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 12 millions pour les documentaires;
- c) 20 millions pour les téléfilms, séries et animations de télévision;

Une répartition identique a été adoptée pour l'année 1998.

L'évaluation, effectuée par le Comité d'accompagnement, du respect de la convention est satisfaisante pour l'année 1996 qui a été considérée comme clôturée au quatrième trimestre de 1997.

Pour 1997, les obligations sont en partie rencontrées dans les trois créneaux.

Le " retard " dans l'accomplissement de la convention est dû au caractère des projets aidés : les longs métrages, notamment, demandent une très longue période de préparation avant la mise en production effective, moment où sont finalisés les contrats et inscrits les montants affectés, même si le travail de coproduction entre la chaîne et le producteur indépendant a commencé bien auparavant.

L'année 1997, a été l'occasion de la mise en place de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci sont désormais affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

Application de la Convention du 2 mars 1994, passée entre la RTBF, les associations professionnelles représentatives et la Communauté française de Belgique.

RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS AU 31/12/1997

		<u>Fonds spécial</u>	<u>Cash RTBF</u>	
1)	96/97	Doc	12.005.000,-	12.069.789,-
		Ciné	17.000.000,-	4.737.054,-
		TV	21.000.000,-	32.204.684,-
			-----	-----
		Totaux	50.005.000,-	49.011.527,-
2)	97/98	Doc	7.915.000,-	7.627.294,-
		Ciné	5.000.000,-	1.337.500,-
		TV	3.100.000,-	NC,-
			-----	-----
		Totaux	16.015.000,-	8.964.794,-

Remarques :

1. les montants repris sous la colonne Fonds Spécial sont des engagements qui ne correspondent pas nécessairement aux liquidations intervenues par créneau au cours de la période considérée, puisque celles-ci sont réalisées par tranches, selon l'évolution des productions.
2. les apports cash RTBF ne reprennent ni les apports en services, ni les droits de diffusion.

DOCUMENTAIRES 1996

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
L'Italie en Belgique	Dérives asbl	400.000,-
Tu vois ce que je veux dire	Image Création	180.000,-
Wild Blue	Productions du Sablier	150.000,-
La récréation de l'ancêtre	Underworld	200.000,-
La Monnaie, année 300	K2 sa	200.000,-
William Cliff, poète	Qwazi Qwazi Film	100.000,-
Tableau avec chutes	Qwazi Qwazi Film	600.000,-
Mémoires d'une princesse hindoue	Sofidoc	400.000,-
La mère	Entre chien et loup	1.000.000,-
Chants de sable et d'étoiles	Productions du Sablier	300.000,-
La Disparition des toiles	Les trois petits cochons	400.000,-
Les Murs ont des oreilles	Artémis	200.000,-
Henri Vernes, portrait d'un aventurier de l'imaginaire	Morgane Films	800.000,-
Evgueni Khaldei	Wajnbrose	500.000,-
Dix formules pour conjurer le diable	Films du Tournesol	50.000,-
Le Temps d'un soufflé	Lux Fugit Film	50.000,-
L'Univers de Paul Delvaux	To Do Today	1.000.000,-
Un autre monde	La Cardère	800.000,-
Duo des chats	King's Group	200.000,-

DOCUMENTAIRES 1996 (suite)

Amoureux de Dieu	Pandora	400.000,-
Histoire des instruments de musique	Parallèles Productions	500.000,-
Paradis des autres (L'homme bleu)	Image création	450.000,-
Gauguin un goût barbare	Films de la Passerelle	150.000,-
Rostov-Luanda	Morgane Films	460.000,-
Willy Kessels	Morgane Films	1.000.000,-
Tu vois ce que je veux dire (complément)	Image création	180.000,-
La Commission de la vérité	Entre chien et loup	400.000,-
La Voix de Sofia	Nota Bene	300.000,-
Petit bout du monde	Cobra Films	250.000,-
Black Métal	Paradise Films	250.000,-
D'Auschwitz à Jérusalem (Partie 1)	Inedithing sa	135.000,-
	<u>TOTAL :</u>	12.005.000,-

LONGS METRAGES 1996

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Tenir	Banana Films	500.000,-
The Commissioner	Saga Film	2.500.000,-
The Quarry (+ avenant)	Man's Films	8.750.000,-
Je suis vivante et je vous aime	To Do Today	2.500.000,-
Chienne de vie (part. 1)	Aligator Film	1.000.000,-
L'été sur la lune	Pandora	500.000,-
Le Phare du bout du monde	Magellan	500.000,-
(E)preuve d'amour (complément)	Prima Vista	250.000,-
Danses de Pantins	Alice in Wonderland	500.000,-
	<u>TOTAL :</u>	17.000.000,-

TELEFILMS SERIES 1996

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Le devenir de l'homme (dévelop.)	K2	600.000,-
Quai n°1 (2ème tranche)	Saga Film	1.000.000,-
Enfants du jour (dévelop.)	To Do Today	300.000,-
Congo	Artémis Production	7.000.000,-
La garde barrière	K2	1.600.000,-
Laura	Saga Film	600.000,-
Jeune maman	Delos Communic	1.000.000,-
Mon amour (ex : "Stalker")	K2	500.000,-
Sud Lointain	Odec Kid Cartoons	1.600.000,-
Le Pantalon	Prima Vista	1.400.000,-
Fille à Papas (ex : "Mes deux Papas")	Max le Producteur	500.000,-
Les filles du maître de Chai	Max le Producteur	1.200.000,-
Joyeux Noël, petit Moonky !	Odec Kid Cartoons	1.000.000,-
Mauvaises affaires	To Do Today	1.200.000,-
Chienne de vie (part. 2)	Aligator Film	1.500.000,-
	<u>TOTAL :</u>	21.000.000,-

DOCUMENTAIRES 1997

<u>TITRE</u>	<u>PRODUCTION</u>	<u>CONTRAT</u>
D'Auschwitz à Jérusalem (partie II)	Inedithing sa	665.000,-
Go Greyhound	Saga Film	300.000,-
Post Mortem	La Boîte... Productions	250.000,-
Conquête du monde invisible	Entre chien et loup	600.000,-
Chronique du coq et du dragon	Dérives asbl	400.000,-
Missionnaires au pays des colons	Dérives asbl	400.000,-
Le Modello	Pandora	250.000,-
Les nouveaux Russes	Cobra Films	300.000,-
Jean et Ginette	CBA	300.000,-
Un rêve d'indépendance	CBA	250.000,-
Faire une nature morte	Latitudes	250.000,-
Sida d'ici et de là-bas	Ateliers du Laziri	300.000,-
Nazareth	Inti Films	300.000,-
Le village global	To Do Today	750.000,-
Le rêve africain	Périscopes	300.000,-
Mobutu, roi du Zaïre	Films de la Passerelle	700.000,-
La Saga des Massey	Wajnbrose	400.000,-
Une vie rêvée	Dérives asbl	300.000,-
Terre pure	Saga Film	400.000,-
Le Grand bac à sable	La Boîte... Productions	200.000,-
Lignes de vie	Escapade	300.000,-
	<u>TOTAL :</u>	7.915.000,-

LONGS METRAGES 1997

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Un hiver au bout du monde	Magellan	2.500.000,-
Les exclus	La Boîte... Productions	2.500.000,-
	<u>TOTAL :</u>	5.000.000,-

TELEFILMS SERIES 1997

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Théo et Marie	K2	1.000.000,-
Un Noël pas comme les autres	Silence asbl	300.000,-
Papa est monté au ciel	Entre chien et loup	1.800.000,-
	<u>TOTAL :</u>	3.100.000,-

2. **Protocole d'accord entre RTL-TVI, les associations professionnelles et la Communauté française**

Le 17 août 1994 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la chaîne privée TVI et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF, UPPT et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de TVI, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante dans la Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant fixé à 49 millions pour 1993 (équivalent à 1,6% du chiffre d'affaires publicitaire de TVI) et à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire de TVI de respectivement 1,6% en 1994, 1,8% en 1995, 2% en 1996 et 2,2% en 1997. D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 40 millions de francs.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux **coproductions**, les montants sont versés par TVI en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. TVI peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, pour autant que ceux-ci aient été admis par la cellule technique de l'administration et par le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par TVI au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Les montants concernés ne peuvent être affectés à des achats de droits de diffusion. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux **commandes de programmes**, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive. TVI s'est engagé à lancer des appels d'offres à cette fin. Un maximum de 50% de l'engagement en commandes de programmes peut être constitué par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations techniques de TVI, pour autant que les devis de TVI soient égaux ou inférieurs à ceux d'autres prestataires de services.

La cellule technique fonctionnant dans le cadre de l'administration de l'audiovisuel procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement du protocole d'accord réunit les représentants de l'administration de l'audiovisuel, de la Commission de sélection des films, des associations professionnelles signataires et de TVI.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Pour l'année 1997, les engagements exécutés par TVI ont été les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 106.301.423 FB, résultant du montant de base 1997 de 83.394.676 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1996) auquel sont ajoutés, d'une part un montant non exécuté en 1996 de 1.906.747 FB et d'autre part, un montant de 21.000.000 FB relatifs à des projets prévus en 1996 mais non finalisés. ¹

<u>TITRES</u>	<u>PRODUCTEURS</u>	<u>INVESTISSEMENTS</u> <u>TVI</u>
<u>Longs métrages</u>		
Train de vie	ZI&A Post-Production	20.000.000,-
Demain c'est trop tard	Saga Film	3.000.000,-
La fille de nulle part	Saga Film	3.000.000,-
Post it	Art et Cinéma	21.000.000,-
Le comptoir de Marie	Prima Vista	8.000.000,-
La Patinoire	Les Films de l'Etang	6.000.000,-
Lully / Molière	K2	25.000.000,-
		86.000.000,-
 <u>Série de fictions télévisuelles</u>		
Palozzo	K2	21.000.000,-
		21.000.000,-
	<u>TOTAL</u>	
	<u>COPRODUCTIONS :</u>	<u>107.000.000,-</u>

Ces engagements ont été admis par la cellule technique et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de quelques vérifications à effectuer sur certains engagements.

Le comité d'accompagnement a par ailleurs accepté que l'excédent d'engagement, de 698.577 FB, soit déduit des engagements à exécuter durant l'exercice 1998.

¹ Il s'agit du projet de long métrage "La bicyclette" et du projet de fiction télévisuelle "XIII".

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 40.000.000 FB.

<u>TITRES</u>	<u>PRODUCTEURS</u>	<u>INVESTISSEMENTS</u> <u>TVI</u>
La main à la patte (documentaires)	News com	5.160.000,-
Prenez l'air (jeu)	Key News	60.948.000,-
	<u>TOTAL :</u>	<u>66.108.000,-</u>

Ces engagements ont été admis par la cellule technique et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de quelques vérifications à effectuer.

3. Canal + Belgique

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + Belgique pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + France. Elle garantit la bonne exécution de la convention avec Canal + Belgique, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française, par des interventions en coproduction.

Un avenant a également élargi ce type d'intervention aux préachats.

Pour l'année 1996, voici l'inventaire des productions qui ont été préachetées ou coproduites par Canal + France. Les montants mentionnés couvrent les engagements déclarés par Canal + dans les coproductions, en fonction de la part belge, selon la méthode de calcul fixée par l'avenant à la convention.

LONGS METRAGES

THE COMMISSIONER 15.500.000 FB
Producteur belge : Saga Film
Réalisateur : Georges Sluizer

TIC TAC TOO (Titre définitif : "Ma vie en Rose") 5.425.000 FB
Producteur belge : W.F.E.
Réalisateur : Alain Berliner

COMBAT DE FAUVES 21.700.000 FB
Producteur belge : Lamy Films
Réalisateur : Benoît Lamy

CA NE SE REFUSE PAS 5.580.000 FB
Producteur belge : Saga Film
Réalisateur : Eric Woreth

ELLES 18.600.000 FB
Producteur belge : Artémis Productions
Réalisateur : Luis Galvao Teles

LE JOUR ET LA NUIT 13.020.000 FB
Producteur belge : Nomad Films
Réalisateur : Bernard-Henri Lévy

LE MONDE DES CLONES (Titre définitif : "Attaville") Producteur belge : Image Création Réalisateur : Gérald Calderon	4.092.000 FB
LE PALAIS DE LA SANTE (Titre définitif : "Un Air si Pur") Producteur belge : Les Films de l'Etang Réalisateur : Yves Angelo	9.920.000 FB
UN BEAU SOIR APRES LA GUERRE Producteur belge : Compagnie Méditerranéenne du Cinéma Réalisateur : Rithy Panh	2.480.000 FB
LES 1001 RECETTES DE Mr ICHAC (Titre définitif : "Les 1001 recettes du Cuisinier Amoureux") Producteur belge : Compagnie Méditerranéenne du Cinéma Réalisateur : Nana Djordjadze	620.000 FB

DOCUMENTAIRES

DONKA, RADIOSCOPIE D'UN HOPITAL AFRICAIN Producteur belge : Les Films de la Passerelle Réalisateur : Thierry Michel	2.480.000 FB
LE REVE DE GABRIEL Producteur belge : Saga Film Réalisatrice : Anne Levy-Morelle	4.960.000 FB

COURTS METRAGES

L'AMATEUR Producteur belge : Les Films du Scarabée Réalisateur : Olivier Smolders	434.000 FB
LUXURIA Producteur belge : Alexis Films Réalisateur : Manuel Gomez	434.000 FB

Soit un total de 105.245.000 FB pour une obligation de 80.000.000 FB, sous la réserve de l'évaluation définitive en cours.

Les engagements de Canal + pour l'année 1997 n'ont pu être communiqués à la date de publication du présent document.

CHAPITRE IV

AIDES EUROPEENNES : MEDIA EURIMAGES

MEDIA

A. Le Programme MEDIA

Avec un budget de 310 millions d'écus répartis sur 5 ans (1996-2000), MEDIA 2 poursuit son programme d'actions en vue de promouvoir et renforcer l'industrie audiovisuelle européenne.

Onze appels à propositions ont été lancés en 1997 auprès des professionnels en vue d'octroyer, après sélection, des aides spécifiques aux secteurs jugés prioritaires :

- la formation initiale et continue;
- le développement de projets et de sociétés de production;
- la distribution de films en salles et de programmes destinés à la télévision, à la vidéo et aux supports multimedia.

En 1997, MEDIA a également soutenu deux Plateformes industrielles. L'une, CARTOON, concerne l'ensemble de l'animation européenne; l'autre, MULIMEDIA Investissements, était plus spécialement axée sur les nouvelles technologies.

Enfin, comme auparavant, MEDIA a encouragé la mise en réseau de salles de cinéma et participé aux initiatives de promotion visant à accueillir les professionnels européens dans les marchés et festivals internationaux.

PROJETS BELGES SOUTENUS PAR MEDIA EN 1997

D'une manière générale, les professionnels belges du cinéma et de la télévision ont participé activement l'an dernier aux différentes activités de MEDIA 2. Toutefois, si les candidatures sont relativement nombreuses par rapport à l'ensemble des pays européens, le nombre de bénéficiaires varie selon les secteurs concernés.

FORMATION

Mises en place et soutenues depuis près de dix ans par la Communauté française, deux structures de formation, CARTOON et EAVE, véritables piliers de MEDIA depuis sa création, poursuivent leurs cycles de rencontres, de forums et de séminaires à travers l'Europe.

Créée plus récemment, à l'initiative de la Cinémathèque royale de Belgique, l'association ARCHIMEDIA a déjà bien tracé son chemin : elle fait le plein de participants à chacun de ses ateliers destinés à la conservation d'archives cinématographiques.

Par ailleurs, des partenaires belges sont aussi associés à d'autres formations soutenues par MEDIA. C'est le cas de CINESCRIPTS (Equinoxe), de Wallonie Bruxelles Images (ETVE) et de l'Institut Saint-Louis (EMMABA).

Pour ce qui concerne les participations à des séminaires de formation, signalons que deux scénaristes belges : Pascal Zabus ("Come back Jesus") et Yasmine Kassari ("L'enfant endormi") ont été sélectionnés pour les Ateliers EQUINOXE en France, tandis que 5 professionnels belges ont été retenus pour suivre le cycle EAVE en 1998.

Il s'agit de :

- **Patrick LAUBER** (Kaos Films) avec le projet "*Léon et les moissonneurs*";
- **Dirk HUYGHEBAERT** (Atom Films) avec le projet "*Bruxelles, ceci n'est pas une ville*";
- **Gauthier BROZE**, cabinet d'avocats;
- **Bernard HENSMANS** (Buena Vista international);
- **Frédéric MAES** (Eloïse Productions).

DEVELOPPEMENT

Sur les 88 dossiers belges soumis aux trois appels à propositions lancés en 1997 dans ce domaine, 17 ont été sélectionnés, ce qui représente près de 20% des demandes. Toutefois, le montant global des prêts octroyés à ces projets belges, 40.000 écus, ne représente plus que 5% des 10 millions d'écus consacrés à l'ensemble des bénéficiaires pour ces trois sessions.

Les sociétés sélectionnées sont les suivantes :

- **ART ET CINEMA** ("*Maud*", fiction)
- **K2 PRODUCTIONS** ("*Don Miguel de Manara*", fiction)
- **LATITUDES PRODUCTIONS** ("*Ouvrières du monde*", documentaire)
- **LES FILMS DE LA MEMOIRE** ("*D'Auschwitz à Jérusalem*", documentaire)
- **LIVING STONE** ("*Charles the Fifth*", fiction)
- **MEDIA INTERNATIONAL** ("*Autour du monde, la maison*", documentaire)
- **NOTA BENE** ("*Boomtown*", documentaire)
- **PANDORA PRODUCTIONS** ("*L'été sur la lune*", fiction)
- **SAGA FILMS** ("*Les portes d'Essaouira*", documentaire;
"*M.et P.*", fiction;
"*Un week-end d'enfer*", fiction)
- **SILENCE** ("*Je m'appelle Bruno...*", animation)
- **SIMPLE PRODUCTION** ("*La grande muraille invisible*", documentaire;
"*Des enfants parlent, Algérie 1998*", documentaire)
- **SOPHIMAGES** ("*Loch Ness*", fiction)
- **TALENT FACTORY** ("*The big bad wolf show*", fiction)

Aucune société belge n'a reçu de prêt pour le développement d'entreprises en 1997 et une seule, **NOTA BENE**, a reçu le feu vert pour la présentation d'un Business Plan.

DISTRIBUTION

CINEMA

C'est finalement dans le domaine de l'aide à la distribution Cinéma que les sociétés belges s'en tirent le mieux. Elles figurent même dans le peloton de tête des bénéficiaires en 1997. Sept d'entre elles recevront des avances sur recettes d'un montant de 506.000 écus pour la distribution de 33 films sélectionnés, et de 35.300 écus non remboursables pour les frais de doublage et de sous-titrage.

Ce sont :

- **CINEART;**
- **CINELIBRE;**
- **COOPERATIVE NOUVEAU CINEMA;**
- **ELIZA FILMS;**
- **LES FILMS DE L'ELYSEE;**
- **POLYGRAM;**
- **PROGRES FILM.**

TELEVISION

Six sociétés belges recevront une aide à la diffusion de programmes à la télévision :

- **IMAGE CREATION** ("*Polifonias*");
- **ITINERA, KANAKNA, LATITUDES PRODUCTION** ("*Anak Kelana*");
- **MULTIMEDIA** et **ODEC KID CARTOONS** (série d'animation "*The Moonkys*").

CATALOGUES

SOFIDOC avec 7 titres et **TALENT FACTORY** avec 5 titres recevront une avance sur recettes d'un montant global de 95.000 écus dont 25.000 en subsides pour les frais de doublage et/ou de sous-titrage.

PROMOTION

En décembre dernier, à Berlin, l'Académie européenne du Film soutenue par MEDIA, décernait le Prix du meilleur documentaire européen à "*Gigi, Monica et Bianca*", une production des frères Dardenne, Image Création et la RTBF, tandis que "*Ma vie en rose*" d'Alain Berliner était consacré meilleur scénario de l'année.

Quant au film de Luc et Jean-Pierre Dardenne, "*La promesse*", qui a reçu des aides MEDIA à la distribution, il vient d'être qualifié de meilleur film étranger de l'année 1997 par les critiques de Los Angeles.

EURIMAGES

Institué par le Conseil de l'Europe en 1988, le fonds de soutien à la coproduction et à la distribution Eurimages poursuit ses travaux en adaptant de manière pragmatique ses objectifs et ses règlements aux fluctuations du terrain audiovisuel européen.

Eurimages compte à ce jour 24 Etats membres : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Espagne, Suède, Suisse, Turquie.

En 1997, 21 films produits ou coproduits en Belgique ont bénéficié de cette aide : 15 longs métrages et 6 documentaires.

Les films de longs métrages ou les documentaires mentionnés avec * ont fait l'objet d'une aide de la part de la Commission de Sélection des Films ou ont été déposés auprès de celle-ci. ²

Longs métrages majoritaires

* "DE BAL"

Réalisateur : Dany Deprez (Belgique)
Producteurs : Escapade Films Productions srl (Belgique)
A Private View Bvba (Belgique)
Co-producteurs : B & T Film Brändli und Teichmann GbR (Allemagne)
Sigman Pictures Productions bv (Pays-Bas)
Montant de l'aide : 1.800.000 FF

* "LA PATINOIRE"

Réalisateur : Jean-Philippe Toussaint (Belgique)
Producteur : Les Films de l'Etang sa (Belgique)
Co-producteurs : Les Films des Tournelles sarl (France)
Fandango srl (Italie)
Montant de l'aide : 2.500.000 FF

* "THE QUARRY"

Réalisateur : Marion Hänsel (Belgique)
Producteur : Man's Film Productions (Belgique)
Co-producteurs : Tchín Tchín Production sarl (France)
Studio Nieuwe Gronden (Pays-Bas)
Wanda Films sl (Espagne)
Montant de l'aide : 1.700.000 FF

² Trois films (deux longs métrages et un documentaire) qui ont bénéficié de l'aide d'Eurimages en 1996 (voir bilan des travaux de l'année 1996), ont également reçu une aide de la Communauté française en 1997; il s'agit de :

- When the light comes;
- One winter behind god's back (un hiver au bout du monde);
- State of Dogs.

Longs métrages minoritaires

"MISSING LINK" (a.k.a. Wij komen allemaal uit Afrika / We all come from Africa)

Réalisateur : Ger Poppelaars (Pays-Bas)
Producteur : Theorema Film Productie bv (Pays-Bas)
Co-producteurs : Cinete bvba (Belgique)
Die Zweite Hauskunst Filmproduktions GmbH (Allemagne)
Montant de l'aide : 1.400.000 FF

"DANCING NORTH"

Réalisateur : Paolo Quaregna (Italie)
Producteur : Dream Film srl (Italie)
Co-producteurs : Les Films du Triangle sa (France)
Sofidoc sa (Belgique)
Montant de l'aide : 1.350.000 FF

"JE SUIS VIVANTE ET JE VOUS AIME"

Réalisateur : Roger Kahane (France)
Producteur : Forum Films sarl (France)
Co-producteurs : A.S.P. Kft (Hongrie)
To Do Today Productions sprl (Belgique)
Montant de l'aide : 2.100.000 FF

"LE PLAISIR ET SES PETITS TRACAS"

Réalisateur : Nicolas Boukhrief (France)
Producteur : Noé Productions sarl (France)
Co-producteurs : 3 Emmé Cinematografica srl (Italie)
Artémis Productions sa (Belgique)
Samsa Films sarl (Luxembourg)
Montant de l'aide : 2.500.000 FF

"DOLCE FAR NIENTE"

Réalisateur : Nae Caranfil (Roumanie)
Producteur : Mact Productions sa (France)
Co-producteurs : K2 sa (Belgique)
Sintra srl (Italie)
Montant de l'aide : 2.600.000 FF

*** "TRAIN DE VIE"**

Réalisateur : Radu Mihaileanu (France)
Producteurs : Raphael Films sa / Noé Productions sarl (France)
Co-producteurs : Hungry Eye Lowland Pictures bv (Pays-Bas)
ZI & A Post. Prod. sprl (Belgique)
Montant de l'aide : 3.000.000 FF

"PLACE VENDÔME"

Réalisatrice : Nicole Garcia (France)
Producteur : Les Films Alain Sarde sa (France)
Co-producteurs : Alhena Films sa (Suisse)
Les Films de l'Etang sc (Belgique)

Montant de l'aide : 3.000.000 FF

"PRISON A DOMICILE"

Réalisateur : Christophe Jacrot (France)
Producteur : Baal sarl (France)
Co-producteurs : Sokan sprl (Belgique)
Les Productions J.M.H. sa (Suisse)

Montant de l'aide : 1.600.000 FF

"DERAPAGES"

Réalisateur : Florent Siri (France)
Producteur : Film Oblige sarl (France)
Co-producteurs : Lichtblick Film-und Fernsehproduktion GmbH (Allemagne)
K2 sa (Belgique)

Montant de l'aide : 1.500.000 FF

*** "LA CAPITALE DU MONDE"**

Réalisateur : Eric Barbier (France)
Producteur : Vertigo Productions sarl (France)
Co-producteurs : Les Films de l'Etang (Belgique)
Mallerich Audiovisual sc (Espagne)

Montant de l'aide : 2.500.000 FF

*** "GUERRE DANS LE HAUT-PAYS"**

Réalisateur : Francis Reusser (Suisse)
Producteur : CAB Productions sa (Suisse)
Co-producteurs : Arena Films (France)
Saga Film (Belgique)

Montant de l'aide : 2.650.000 FF

"KARNAVAL"

Réalisateur : Thomas Vincent (France)
Producteur : ADR Productions (France)
Co-producteurs : Compagnie Méditerranéenne du Cinéma (Belgique)
Thema Films AG (Suisse)

Montant de l'aide : 1.700.000 FF

Documentaires de création majoritaires

"UN REVE D'INDEPENDANCE"

Réalisateur : Monique M'Beka Phoba (Belgique)
Producteur : Centre Bruxellois de l'Audiovisuel (Belgique)
Co-producteur : Taxi Vidéo Brousse Production sarl (France)

Montant de l'aide : 170.000 FF

*** "MOBUTU, ROI DU ZAÏRE"**

Réalisateur : Thierry Michel (Belgique)
Producteur : Image Création / Les Films de la Passerelle (Belgique)
Co-producteur : Alexis Films Genève (Suisse)
Les Films d'ici (France)
Montant de l'aide : 750.000 FF

Documentaires de création minoritaires

"LA SAGA DES MASSEY"

Réalisateur : Jérôme de Missolz (France)
Producteur : Ellipse Documentaires snc (France)
Co-producteur : Wajnbrose Productions sprl (Belgique)
Montant de l'aide : 170.000 FF

"LIGNES DE VIE"

Réalisateurs : Jean-François Brunet et Peter Friedman (France)
Producteur : Films à trois sarl (France)
Co-producteur : EScapade Films Productions srl (Belgique)
Montant de l'aide : 240.000 FF

"GUERRE ET PAIX EN IRLANDE"

Réalisateur : Arthur Mac Caig (USA)
Producteur : Agat Films & Cie sa (France)
Co-producteur : Entre Chien et Loup sc (Belgique)
Montant de l'aide : 280.000 FF

"LES NOUVEAUX RUSSES"

Réalisateur : Vitali Kanevski (Russie)
Producteurs : ADR Productions sarl (France)
Co-producteur : Cobra Films srl (Belgique)
Montant de l'aide : 230.000 FF

CHAPITRE V

ATELIERS DE PRODUCTION ET ATELIERS D'ACCUEIL

LES ATELIERS DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ACCUEIL

Réglementation

Afin d'élargir le système des aides à la production accordées sur recommandation de la Commission de Sélection, la Communauté française s'est orientée depuis une dizaine d'années vers une formule complémentaire : la reconnaissance d'ateliers de production qui bénéficient de subventions. Ceux-ci ont contribué à créer une production cinématographique belge francophone reconnue sur le plan international. Initialement, les ateliers étaient liés à la Communauté française par des conventions périodiques dont le programme visait l'encadrement et la valorisation des aides aux produits télévisuels et cinématographiques, commerciaux ou non.

Depuis le 26 juillet 1990, les règles de reconnaissance des ateliers sont fixées dans un arrêté de l'Exécutif.

Le texte fait la distinction entre les deux principaux types d'ateliers :

- d'une part les *ateliers de production* qui réalisent et produisent des oeuvres de création : ces structures indépendantes se consacrent en priorité à la réalisation de projets propres et décident elles-mêmes de la part de ressources qu'elles y affectent. Actuellement, huit ateliers sont reconnus : Dérives, Graphoui, Images Vidéo, le Centre Vidéo de Bruxelles, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC), Alfred, le Gsara, Caméra Enfants Admis, le Centre Multimédia;
- d'autre part, les *ateliers d'accueil* qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création.

Le Ministre ne peut agréer que deux ateliers d'accueil, l'un en Région bilingue de Bruxelles-Capitale et l'autre en Région de langue française : actuellement, il s'agit du Centre bruxellois de l'Audiovisuel (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP).

Pour être agréés, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent notamment :

- * promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
- * privilégier les premières oeuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française.
- * valoriser et développer le patrimoine de la Communauté française.

En outre, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent conclure des accords de coproduction, de cofinancement ou de diffusion avec la RTBF, les chaînes de service public étrangères et les chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française, ainsi qu'avec le secteur associatif et institutionnel.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre : consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion de films ou de vidéogrammes, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

Les aides aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil

Depuis 1985, les subsides octroyés par la Communauté française à l'ensemble des ateliers de production et des ateliers d'accueil ont progressé comme suit :

**Evolution des subventions octroyées aux ateliers par la
Communauté française (en millions de FB)**

1985	20,9
1986	22,4
1987	23,6
1988	24,5
1989	25,6
1990	29,0
1991	29,0
1992	29,5
1993	29,5
1994	29,5
1995	29,5
1996	29,5
1997	29,5

En plus de ces subventions, les ateliers reçoivent, en prêt, du matériel acheté par la Communauté française.

Le tableau suivant détaille la répartition des subventions par atelier, pour les trois dernières années :

**Répartition des subventions octroyées par la Communauté française
aux ateliers d'accueil et de production (en milliers de FB)**

	1994	1995	1996	1997
1. Structure d'accueil				
Centre Bruxellois de l'audiovisuel	7.583,25	7.583,25	7.584,00	7.584,00
Wallonie Image Production	7.583,25	7.583,25	7.584,00	7.584,00
2. Ateliers de production				
Collectif Dérives	2.800,00	2.800,00	2.800,00	2.800,00
Centre Vidéo de Bruxelles	2.300,00	2.300,00	2.300,00	2.300,00
Graphoui	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00
Atelier Alfred	1.700,00	1.700,00	1.700,00	1.700,00
Caméra Enfants Admis	1.600,00	1.600,00	1.600,00	1.600,00
Gsara	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00
Centre Multimédia	801,75	801,75	802,00	802,00
Total	29,468,25	29,468,25	29,470,00	29,470,00

L'aide à la production dans les deux ateliers d'accueil (WIP et CBA)

Les ateliers d'accueil fonctionnent avec des crédits publics dont l'essentiel provient de la Communauté française (7.368.964 FB en moyenne par atelier et par an pour la période 1990-1996). La plus grande partie de leurs dépenses est consacrée à l'aide à la production, ensuite à la diffusion et à la promotion. Ces structures accompagnent et encadrent les projets et assurent une aide en matériel ainsi que la promotion et la diffusion des produits terminés.

Le CBA et le WIP financent, en coproduction, des films et des vidéos (principalement des documentaires de création et des "premières oeuvres") essentiellement destinés aux chaînes de télévision. L'aide moyenne varie entre 600 et 700.000 frs par film avec un maximum de 1.000.000 frs. Ces deux ateliers octroient également des aides en services.

Le nombre de projets aidés, ainsi que les montants investis par ces deux ateliers au cours des dernières années, se présentent comme suit :

Nombre de projets aidés par le CBA

Année	Films	Vidéos	Episodes (séries TV)	Total
1985	10	9	0	19
1986	10	2	2	14
1987	5	1	4	10
1988	11	2	0	13
1989	10	5	0	15
1990	10	9	0	19
1991	10	6	0	16
1992	13	3	0	16
1993	10	0	0	10
1994	8	5	0	13
1995	8	11	0	19
1996	12	3	0	15
1997	3	9	0	12

Source : d'après les bilans CBA

Les apports du CBA dans la production (en FB)*

Année	Liquidités	Aides services	Total
1985	nd	nd	6.864.444,-
1986	nd	nd	6.098.261,-
1987	nd	nd	5.402.067,-
1988	nd	nd	5.386.000,-
1988	nd	nd	6.856.254,-
1990	8.479.120,-	103.300,-	8.582.420,-
1991	8.694.824,-	3.678.496,-	12.373.320,-
1992	12.170.000,-	2.150.929,-	14.320.929,-
1993	8.450.000,-	1.771.408,-	10.221.408,-
1994	9.695.018,-	1.886.337,-	11.581.355,-
1995	11.354.271,-	3.525.080,-	14.879.351,-
1996	7.510.000,-	7.832.389,-	15.342.389,-

Source : d'après les bilans CBA

Nombre de projets aidés par le WIP

Année	Films	Vidéos	Episodes (séries TV)	Total
1985	3	5	0	8
1986	7	8	0	15
1987	1	6	7	14
1988	5	8	1	14
1989	4	7	2	13
1990	2	7	8	17
1991	9	8	0	17
1992	12	4	0	16
1993	9	5	0	14
1994	7	9	0	16
1995	8	9	0	17
1996	7	14	2	23
1997	6	7	0	13

Source : d'après les bilans WIP.

Les apports du WIP dans la production (en FB)*

Année	Liquidités	Aides services	Total
1985	nd	nd	2.769.050,-
1986	nd	nd	4.861.464,-
1987	nd	nd	7.352.085,-
1988	nd	nd	5.876.000,-
1989	nd	nd	5.372.000,-
1990	5.145.402,-	0,-	5.145.402,-
1991	9.907.000,-	571.000,-	10.478.000,-
1992	8.338.095,-	667.304,-	9.005.399,-
1993	6.769.859,-	908.328,-	7.678.187,-
1994	10.064.000,-	1.955.601,-	12.019.601,-
1995	6.507.000,-	700.300,-	7.207.300,-
1996	7.749.324,-	4.454.207,-	12.203.531,-

Source : d'après les bilans WIP.

Pour la période 1990-1996, 79,35% des aides ont été attribuées en liquidités et 20,65% en aides services.

* Ces chiffres sont généralement transmis au Centre du cinéma au mois de mars de l'année qui suit le bilan. Et ne sont donc pas encore disponibles de manière complète pour les deux ateliers, pour l'année 1997.

ANNEXES

- Tableau récapitulatif de la sélection des projets
- Guide technique :
 - Documents à fournir, barèmes d'aide, fonctionnement de la Cellule technique
- Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - œuvre télévisuelle)
- Productions aidées par la Communauté française de Belgique depuis 1990
- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 1997 par catégorie de projets (Commission de Sélection)
- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1997 par catégorie de projets (Fonds spécial)
- Résultats économiques des productions

Projets sélectionnés par la Commission de Sélection des Films en 1997.

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ	
1	OM	Anim	Finition	Moon	Dirk Hendrik et Mathew	Maquette asbl	500 000 FB	Premier	Février	Majorité
2	OM		Finition	Franck et Leda	Jean-Claude Wouters	Michel De Wouters		Deuxième	Février	Majorité
3	OM		Finition	Le miracle de la Saint Aba (2è passage)	Manuel Pouffe	Lux Fugit		Deuxième	Juin	Majorité
4	OM		Finition	Le bouton rouge	Marc-Olivier Picron	Abracadabra Films asbl		Premier	Octobre	Majorité
5	OM		Finition	Le pays de la fleur noire	Eric Figon	Alexis Films		Deuxième	Octobre	Majorité
6	OM	Docu	Finition	Le train jaune	Guillaume Malandrin et	Todo Film asbl		Deuxième	Octobre	Majorité
7	OM	Anim	Finition	Sans titre	Manuel Gomez	Alexis Films		Deuxième	Octobre	Majorité
8	OM		Finition	La dernière (scène (2è pas)	Boris Lehman	Dovillim		Deuxième	Octobre	Majorité
Par type d'aide :										
			N demandés	8						
			N projets sélectionnés	1		Montant aides	500 000 FB			
9	OM		Production	Michou part en voyage	Alain Bertrand	Arizona		Premier	Février	Majorité
10	OM		Production	La malédiction du Docteur Schmitzel	Eric Figon	Alexis Films		Premier	Février	Majorité
11	OM		Production	Toledè : / Noir	Alfredo Diaz Perez	Owazi/Owazi Film		Premier	Février	Majorité
12	OM		Production	Mon ami Pierrot, quand tu descendras du ciel	Alain Hakim	Alexis Films		Premier	Février	Majorité
13	OM	Anim	Production	Le ballon d'rouge	Daniel Wiroth	Lux Fugit	2 000 000 FB	Premier	Février	Minorité
14	OM		Production	Un papillon dans une chambre d'hôtel	Nacho Carranza	Pandora		Deuxième	Février	Majorité

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Sessalon	Financ
15	OM		Production	No probleme	Thierry Dory	Did Gubbels Films asbl		Deuxième	Février	Majorité
16	OM		Production	Soleils éteints	Michaël Alouf	S.A.B. Steffen et		Deuxième	Février	Majorité
17	OM		Production	Vie et mort d'un instant d'ivresse	Lydia Vereecke	Lux Fugit	1 700 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
18	OM		Production	Le sourire des femmes	Stéphane Vuillet	Alexis Films	1 500 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
19	OM		Production	Lynda et Nadia	Yasmine Kassari	Atelier Jeunes Cinéastes		Deuxième	Février	Majorité
20	OM		Production	Petit voyage (2è passage)	Marie Eve De Grave	Nota Bene		Deuxième	Février	Majorité
21	OM		Production	Popoys et ses amis (2è passage)	Inès Rabadan	Need productions asbl		Deuxième	Février	Majorité
22	OM	Anim	Production	M (2è passage)	Gérald Frydman	Scarflim		Deuxième	Février	Majorité
23	OM		Production	J'adore le cinéma	Vincent Lanoo-Bourton	To do Today	1 700 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
24	OM		Production	Ketchup	Manu Coeman et Yvan	Double Act Productions	1 650 000 FB	Premier	Juin	Majorité
25	OM		Production	La nuit tous les chats sont gris	Micha Wald	Latitudes Production	1 500 000 FB	Premier	Juin	Majorité
26	OM		Production	Fragments de vie : l'ombre d'un baiser	François Woukoache	PBC Pictures		Premier	Juin	Majorité
27	OM		Production	Bathyscaphe	Fred Meert	Need Productions asbl		Premier	Juin	Majorité
28	OM		Production	Blanche	Jean-Henri Compère	Pandora Productions		Premier	Juin	Majorité
29	OM		Production	Nina	Dominique Henry	Atelier Jeunes Cinéastes		Premier	Juin	Majorité
30	OM		Production	La tête du printemps	Coralie Pastor	Banana Films	1 700 000 FB	Premier	Juin	Majorité

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
31	OM		Production	Vie rêvée	Alfredo Diaz Perez	Owazi Qwazi Film	1 650 000 FB	Premier	Jun	Majorit
32	OM		Production	CSK: RWDM : 0-1	Marie-Anne Thunissen	Tarantula	1 500 000 FB	Premier	Jun	Majorit
33	OM		Production	Au-delà du temps	Jean-Chris Semutakirwa	Prima Vista		Premier	Jun	Majorit
34	OM	Anim	Production	Un autre monde	Lieve Bellefroid	Parallèles Productions		Premier	Jun	Majorit
35	OM		Production	Ding Dong	Pascal Rocteur	S A B. Steffen et		Premier	Jun	Majorit
36	OM		Production	No problème	Thierry Dory	Did Guibbels Films asbl	1 250 000 FB	Deuxième	Jun	Majorit
37	OM		Production	Lavomatic	Vero Craatzborn	Bel Age Distribution		Deuxième	Jun	Majorit
38	OM		Production	To be or not to be	Peter Woditsch	Sophimages		Deuxième	Jun	Majorit
39	OM		Production	Veleta	Yves Cantraine	Owazi Qwazi Film		Deuxième	Jun	Majorit
40	OM		Production	Le silence est d'or	Marie André	Latitudes Production		Deuxième	Jun	Majorit
41	OM		Production	Le souffle du violon	Michèle Douffet	Tandem Productions	1 200 000 FB	Deuxième	Jun	Majorit
42	OM		Production	Le lièvre	Gérald Frydman	Alfred asbl		Deuxième	Jun	Majorit
43	OM		Production	Anouk et les autres	Alexandra Milgrom	Banana Films	750 000 FB	Deuxième	Jun	Majorit
44	OM		Production	La dinde	Sam Garbarski	Entre Chien et Loup	1 200 000 FB	Deuxième	Jun	Majorit
45	OM		Production	Le mensonge	Tania Boteva-Malo	Sol'Ange Film		Deuxième	Jun	Majorit
46	OM		Production	In vino veritas	Manuel Gomez	M G V.		Deuxième	Jun	Majorit

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
47	OM		Production	Le pays de la fleur noire	Eric Figon	Alexis Films		Deuxième	Jun	Majorité
48	OM		Production	In montem	Daniel Cooreman	Alexis Films	1 200 000 FB	Deuxième	Jun	Majorité
49	OM		Production	Les jeux sont faits	Michaël Alaloui	Koral Films		Deuxième	Jun	Majorité
50	OM		Production	Histoire d'habitude	Santos Hevia	Kaos Films		Premier	Octobre	Majorité
51	OM		Production	Au-delà du temps (2è pas)	Jean-Chris Semutakirwa	Prima Vista	900 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
52	OM		Production	Le film dont vous êtes le héros	Pascal Rocleur	S.A.B. Steffen et	1 700 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
53	OM	Anim	Production	Une nuit de carnaval	Jacques Donjean	La Boîte... Productions	2 000 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
54	OM		Production	Diluvio	Patricio Lagos	Blue Art sprl		Premier	Octobre	Majorité
55	OM		Production	Amphitryon 94	Patrice Baudouin	PBC Pictures	400 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
56	OM		Production	Fragments de vie : Trypique	François Woukoache	PBC Pictures	1 700 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
57	OM		Production	La fête des mères	Chris Vander Slappen	Banana Films	1 700 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
58	OM	Anim	Production	Les âmes vertigineuses	Sonia Pastecchia	Saga Film		Premier	Octobre	Majorité
59	OM		Production	Tout baigne	Frédéric Cordier et	Keysman Production	1 700 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
60	OM	Anim	Production	Un autre monde (2è pas)	Lliva Belleiroid	Parallèles Productions		Premier	Octobre	Majorité
61	OM		Production	Echo	Frédéric Roullier-Gal	Living Film sprt	1 700 000 FB	Premier	Octobre	Majorité
62	OM		Production	Pacha / Le mensonge (2è pas)	Tania Boleva Malo	Soi'Ange Film		Deuxième	Octobre	Majorité

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
63	OM	Production	Cha cha cha	Philippe Blasband	Artémis Production	1 450 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorité
64	OM	Production	Les mioches	Stéphane Manzone	Atelier Jeunes Cinéastes		Deuxième	Octobre	Majorité
65	OM	Production	La tendresse sur pattes	Sandrine Willems	Les Piérides	1 450 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorité
66	OM	Production	Mort à Vignole	Olivier Smolders	Les Films du Scarabée	1 000 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorité
67	OM	Production	Surveiller les tortues	Inès Rabadan	Need Productions asbl		Deuxième	Octobre	Majorité
68	OM	Production	Deux frères (2è pas)	Yves Cantraine	Need productions asbl		Deuxième	Octobre	Majorité
69	OM	Production	Violette au travail	Kha Bauchet	La Boite... Productions	1 450 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorité
70	OM	Production	On peut pas s'aimer toujours	Marie Mandy	Todo Today		Deuxième	Octobre	Majorité
71	OM	Production	Lynda et Nadia (2è pas)	Yasmine Kassari	Les Films de la Drève	1 450 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorité
Par type d'aide :		N demandes	63						
		N projets sélectionnés	27		Montant aides	39 100 000 FB			
Par catégorie :		N demandes	71						
		N projets sélectionnés	28		Montant aides	39 600 000 FB			
72	COL TELE	Production	Laura	Tati Erhat	Saga Films	4 000 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
73	COL TELE	Production	Maigret et l'inspecteur Cadavre	Pierre Joassin	Artémis	6 000 000 FB	Deuxième	Juin	Majorité
Par type d'aide :		N demandes	2						
		N projets sélectionnés	2		Montant aides	10 000 000 FB			

Catégorie S cat Type d'aide Titre Réalisation Production Aide Collège Session Financ

PAE catégorie :	N demandes	2	Montant aides	10 000 000 FB				
N projets sélectionnés	2							
74	DOC TELE	Production	Les amoureux de Dieu (38 passage)	Dan Alexe	Pandora Productions	Premier	Février	Majorité
75	DOC TELE	Production	Le retour des vivus	Pierre Paul Renders	Entre chien et loup	Premier	Février	Minorité
76	DOC TELE	Production	Post mortem	Fabrice Georges	Lux Fugit	Premier	Février	Majorité
77	DOC TELE	Production	Rostov-Luanda	Abderrahmane Sissako	Morgane Films	550 000 FB	Février	Minorité
78	DOC TELE	Production	Madeline et la terreur de fenter	Marie Mandy	Amazonie Films	760 000 FB	Février	Majorité
79	DOC TELE	Production	Un rêve d'indépendance	Monique Phoba	CBA		Février	Majorité
80	DOC TELE	Production	D'Auschwitz à Jérusalem	Michel Mees	Les Films de la Mémoire	1 930 000 FB	Février	Majorité
81	DOC TELE	Production	Black metal	Marilyn Walelet	Paradise Films	2 000 000 FB	Février	Majorité
82	DOC TELE	Production	La Chine du boulier à l'ordinateur	Gérard Valet	Yellow Productions		Février	Majorité
83	DOC TELE	Production	Motel chronique	Jean-Claude Wouters	Michel de Wouters		Février	Minorité
84	DOC TELE	Production	Un autre monde	Stacis Stoupls	Lacardere productions		Février	Majorité
85	DOC TELE	Production	Une danse, le temps d'une chanson	Collectif de réalisateurs	Owazi Owazi Film	1 800 000 FB	Février	Minorité
86	DOC TELE	Production	Go Greyhound	Nathalie Borgers et	Saga Film		Février	Majorité
87	DOC TELE	Anim Production	Un Noël pas comme les autres	Nancy	Silence	2 000 000 FB	Février	Majorité

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
88	DOC TELE	Production	Quand le temps se gâte	Patrick Beuquet et Edith	Image Création		Deuxième	Février	Majorité
89	DOC TELE	Production	Goulag	Iossif Pasternak	To do Today		Deuxième	Février	Minorité
90	DOC TELE	Production	Abo, une femme du Congo (2 ^e passage)	Mamadou Djim Kola	Regards croisés asbl	1 600 000 FB	Deuxième	Février	Minorité
91	DOC TELE	Production	La voix de Sofia (2 ^e passage)	Philippe Cornet	Nota Bene	2 000 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
92	DOC TELE	Production	Post modern	Fabrice Georges	La Boite, ... Productions	1 350 000 FB	Premier	Jun	Majorité
93	DOC TELE	Production	Rue Van Meyel	Alain Degroot	Tarantula	1 800 000 FB	Premier	Jun	Majorité
94	DOC TELE	Production	Boontown	Chris Boebel	Nota Bene		Premier	Jun	Minorité
95	DOC TELE	Production	Wild	Nicole Vercoeur	Qwazi Qwazi Film	1 500 000 FB	Premier	Jun	Majorité
96	DOC TELE	Production	La terre pure	Damien de Pierpont	Saga Film	1 500 000 FB	Premier	Jun	Majorité
97	DOC TELE	Production	Salut temps sur la planète (2 ^e pas)	Patrick Benquet et	Image Création		Deuxième	Jun	Majorité
98	DOC TELE	Production	Go Greyhound	Nathalie Borgers et	Saga Film	1 500 000 FB	Deuxième	Jun	Majorité
99	DOC TELE	Production	La Charangula	Carlos Rendon	Mona Lisa Films		Deuxième	Jun	Majorité
100	DOC TELE	Production	Eurasie secrète : Le collier magique	Dirk Dumon	Your partner		Deuxième	Jun	Minorité
101	DOC TELE	Production	Une vie rêvée, Hubert Grootclaes	André Romus	Dérives asbl	1 700 000 FB	Deuxième	Jun	Majorité
102	DOC TELE	Production	Mata Hari	Françoise Levie	Solidoc	1 000 000 FB	Deuxième	Jun	Majorité
103	DOC TELE	Production	Le grand bac à sable	Thomas De Thier	La Boite, ... Productions	1 100 000 FB	Deuxième	Jun	Majorité

Catégorie	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
104	DOC TELE	Ouvrières du monde	Marie-France Collard	Latitudes production	1 700 000 FB	Deuxième	Juin	Majorit
105	DOC TELE	Où sont les vrais Belges	Martin Ledinski	Nota Bene		Deuxième	Juin	Majorit
106	DOC TELE	Sur la piste du crime	Alain Dhenaut	To do Today		Deuxième	Juin	Majorit
107	DOC TELE	Che Guevara au Congo	Med Hondo	Regards croisés asbl		Deuxième	Juin	Majorit
108	DOC TELE	Les nouveaux Russes	Vitali Kanayski	Cobra Films		Deuxième	Juin	Minorit
109	DOC TELE	Punk Plaque	Sandrine Dryvers	Latitudes Production	1 600 000 FB	Premier	Octobre	Majorit
110	DOC TELE	Sur la piste du crime (2e pas)	Alain Dhenaut	To do Today	1 800 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorit
111	DOC TELE	La tête des fauves	Elienne Verhaegen	Cinéma direct		Deuxième	Octobre	Minorit
112	DOC TELE	La grande muraille invisible	Luc de Heusch	Simple Production		Deuxième	Octobre	Majorit
113	DOC TELE	Des enfants parlent	Kamal Dehane	Simple Production	1 640 000 FB	Deuxième	Octobre	
114	DOC TELE	La trace	Alain de Halleux et	L'Indien Production	2 000 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorit
115	DOC TELE	La fabuleuse et exemplaire histoire de Bébé Cadum	Michel Wassikoff et	Sofitoc		Deuxième	Octobre	Minorit
116	DOC TELE	Les animaux soldats	Pierre-Henri Salfati	Latitudes Production		Deuxième	Octobre	Minorit
117	DOC TELE	Le secret de Catherine la Grande	Peter Woditsch	Sophimages		Deuxième	Octobre	
118	DOC TELE	Musique de table (2e pas)	Thierry Demey	Sophimages	1 700 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorit
119	DOC TELE	Petites filles	Marie Hélène Massin	Nota Bene	1 500 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorit

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
120	DOC TELE	Production	L'endroit	Arthur Péléchian	Qwazi Qwazi Film		Deuxième	Octobre	Minorité
121	DOC TELE	Production	Lignes de vie	Peter Friedman	Escapade		Deuxième	Octobre	Minorité
122	DOC TELE	Production	Les nouveaux Russes (2è passage)	Vital Kanevski	Cobra Films		Deuxième	Octobre	Minorité
PAL type d'aide :		N demandes	49						
		N projets sélectionnés	23		Montant aides	36 030 000 FB			
PAL catégorie :		N demandes	49						
		N projets sélectionnés	23		Montant aides	36 030 000 FB			
123	LM	Ecriture	Onze âmes et des poussières	Gérald Frydman	Brice Depasse		Premier	Février	
124	LM	Ecriture	Une petite jatte de café	Paul Lheureux	Lamy Films	300 000 FB	Premier	Février	Majorité
125	LM	Ecriture	Poker menteur	Jean-Philippe Luxen	Azimut Company s.c.r.l.		Premier	Février	Majorité
126	LM	Ecriture	L'homme à l'afut	Philippe Elthem	Escapade		Premier	Février	
127	LM	Ecriture	Ne pleure pas Germaine	Alain de Halleux	Y.C. Algalor Film	500 000 FB	Premier	Février	
128	LM	Ecriture	Tempo (2è passage)				Premier	Février	
129	LM	Ecriture	L'échappée belle	Marie Mandy	Amazona Films		Deuxième	Février	
130	LM	Ecriture	Le complexe d'Isaac	Samy Brunell	Blue In green		Premier	Juin	
131	LM	Ecriture	La nuit nous appartient	Stéphan Sreker			Premier	Juin	
132	LM	Ecriture	A ceux qui nous suivront	Yves Cantraine			Premier	Juin	

133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	
Catégorie	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	
S cat	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	LM	
Type d'aide	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture	
Titre	Pourquoi escalades-tu la montagne ?	Le fils du hasard	Ecrire (2è passage)	Exagérément malin bleu	Onze âmes et des poussières	Les vigiles	Madeleine ou la vie illimitée	Enfin seuls	Passage à Douamec	Don Miguel de Manara	Une petite fête	Rouge fou	Boula Matari	La place du père	Quai A 38 (2è pas)	A ceux qui nous suivront/Faits d'hiver (2è DRS)
Réalisation	Tania Boleva Malo	André Chandelle	Tallana De Perlinghi	Giovani Cloni	Gérald Frydman	Kamal Dehane	Claude Goffin	Jan de Breucker	Gérard Corbiau	Chris Vander Stappen	Ollas Barco	Michel Hanse	Denise Jacobs	Daniel Hiquet	Yves Cantraine	
Production	SofAnge Film	Sokan	Qwazi Qwazi Film	Simple Production	Sophimages	C.I.P. Moving World	E.M.B.	K2	Banana Films	Ollas Barco	FBC Pictures	Oeuvre sept asbi				
Aide						700 000 FB			500 000 FB			550 000 FB	400 000 FB			
Collège	Premier	Premier	Premier	Premier	Premier	Premier	Premier	Premier	Deuxième	Premier	Premier	Premier	Premier	Premier		
Session	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Jun	Octobre	Octobre	Octobre	Octobre		
Financ						Majora	Majora	Majora								

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
149	LM		Ecriture	La colline du diable (20 pas)	Zlatina Rousseva	Solaris Films		Premier	Octobre	
150	LM		Ecriture	Carcajou	Jean Marc Vervoort			Deuxième	Octobre	
151	LM		Ecriture	Rose cauchemar				Deuxième	Octobre	
152	LM		Ecriture	Dog's life	Robbe de Hert	Signature Films		Deuxième	Octobre	
153	LM		Ecriture	La nuit écarlate	Marc J. Ghens			Deuxième	Octobre	
PAL_type_d'aide :			N demandes	31						
			N projets sélectionnés	6		Montant aides	2 950 000 FB			
154	LM		Production	(E)preuve d'amour	Frédéric Solcher	Prima Vista	15 000 000 FB	Premier	Février	Majorité
155	LM		Production	Les Bravaches	Patrick Paulo	Pandora		Premier	Février	Majorité
156	LM		Production	Mohamlet 2° passage	Willem Wallyn	Luna Films		Premier	Février	Majorité
157	LM		Production	Traces	Julien Vrebos	Banana Films		Premier	Février	Majorité
158	LM		Production	La palinoire	Jean-Philippe Toussaint	Les Films de l'Etang	15 000 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
159	LM		Production	The quarry	Marlon Hänsel	Man's Films	13 000 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
160	LM		Production	Où reste la lumière ?	Stijn Coninx	Favourite Films	6 000 000 FB	Deuxième	Février	Majorité
161	LM		Production	Je suis vivante et je vous aime	Roger Kahane	To do Today		Deuxième	Février	Minorité
162	LM		Production	Mohamlet 3° passage	Willem Wallyn	Luna Films		Premier	Jun	Majorité

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
163	LM		Production	Vendetta	Jan Hinjens	Y.C. Alligator Film	6 000 000 FB	Premier	Juin	Minorit
164	LM		Production	L'amourant (LM)	Sandrine Willems	Les Piérides		Premier	Juin	Majorit
165	LM		Production	Le troisième oeil	Christophe Fraipont	Saga Film	12 150 000 FB	Premier	Juin	Majorit
166	LM		Production	Le comptoir de Marie	Sophie Taltscheff	Prima Vista		Premier	Juin	Minorit
167	LM	Docu	Production	Mobutu, roi du Zaïre	Thierry Michel	Les Films de la	4 500 000 FB	Deuxième	Juin	Majorit
168	LM	Docu	Production	Tatu Muganda (3è passage mais 1er prod)	Dimitri De Clercq	Nomad Films		Deuxième	Juin	Majorit
169	LM		Production	En vacances	Yves Hancher	Les Films de l'Elang	18 500 000 FB	Deuxième	Juin	Majorit
170	LM		Production	Les exclus	Bruno Bontzolakis	La Boite, ... Productions	6 000 000 FB	Deuxième	Juin	Minorit
171	LM		Production	Un week end d'enter	Jacek Gasiorowski	Saga Film		Deuxième	Juin	Minorit
172	LM		Production	Train de vie	Mihaleanu Radu	ZI&A Post Prod	6 000 000 FB	Deuxième	Juin	Minorit
173	LM		Production	Les Bravaches	Patrick Paulo	Pandora		Premier	Octobre	Majorit
174	LM		Production	Prison à domicile	Christophe Jacrot	Sokan		Premier	Octobre	Minorit
175	LM		Production	Chant / Contre chami	Benoit Peeters	Les Piérides		Premier	Octobre	Majorit
176	LM		Production	Thomas est amoureux	Pierre-Paul Renders	Entre Chien et Loup	10 000 000 FB	Premier	Octobre	Majorit
177	LM		Production	Vivre au paradis	Bourlem Guerdjou	W.F.E.		Premier	Octobre	Minorit
178	LM		Production	Innocent	Costas Natsis	Pandora		Premier	Octobre	Minorit

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
179	LM	Production	Les siestes grenadines (2è pas)	Mahmoud Ben Mahmoud	Les Films du Fleuve	7 500 000 FB	Deuxième	Octobre	Majorit
180	LM	Docu Production	Tatu Muganda (2è pas prod)	Dimitri De Clercq	Nomad Films		Deuxième	Octobre	Majorit
181	LM	Production	Un hiver au bout du monde	Can Togay	Magellan	3 300 000 FB	Deuxième	Octobre	Minorit
182	LM	Production	La capitale du monde	Erik Barbier	Les Films de l'Elang	4 000 000 FB	Deuxième	Octobre	Minorit
183	LM	Production	Quere dans le Haut Pays	Francis Fleusser	Saga Film	5 000 000 FB	Deuxième	Octobre	Minorit
<u>Par_type d'aide:</u>		N demandes	30						
		N projets sélectionnés	15		Montant aides	131 950 000 FB			
<u>Par_categorie:</u>		N demandes	61						
		N projets sélectionnés	21		Montant aides	134 900 000 FB			
184	TELEFILM	Ecriture	Une sirène dans la nuit	Luc Boland	Banana Films	500 000 FB	Premier	Février	
185	TELEFILM	Docu Ecriture	De Gerlache	André Buytaers	Max Le Producteur		Deuxième	Février	
186	TELEFILM	Anim Ecriture	Coclico	Piel De Rycker	Stupid Studio sprl		Premier	Juin	Majorit
187	TELEFILM	Ecriture	Bonne retraite		K2		Deuxième	Juin	
188	TELEFILM	Ecriture	C'est un monde wonderful	Alfredo Diaz Perez	Owazi Film	500 000 FB	Premier	Octobre	
<u>Par_type d'aide:</u>		N demandes	5						
		N projets sélectionnés	2		Montant aides	1 000 000 FB			
189	TELEFILM	Anim Production	Joyeur Noël, petit Monty	André Moons (art)	Pierre Odec Kid Cartoons	6 450 000 FB	Premier	Février	Majorit

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session	Financ
190	TELEFILM	Production	Le mur	Aïain Berliner	W.F.E.		Deuxième	Juin	Majeur
191	TELEFILM	Production	Une sirène dans la nuit	Luc Bolland	Banana Films	9 500 000 FB	Premier	Octobre	Majeur
192	TELEFILM	Production	Papa est monté au ciel	Jacques Renard	Entre Chien et Loup	4 000 000 FB	Deuxième	Octobre	Mineur
PAL type d'aide :		N demandes	4						
		N projets sélectionnés	3		Montant aides	19 950 000 FB			
PAL catégorie :		N demandes	9						
		N projets sélectionnés	5		Montant aides	20 950 000 FB			
		N total de demandes	192						
		N total projets sélectionnés	79		Montant total aides	241 480 000 FB			

DOCUMENTS A FOURNIR

Rappel des documents à fournir à l'introduction d'une demande d'aide à la production

- Note d'intention d'auteur(s) et de la production;
- Traitement du scénario;
- Continuité dialoguée;
- Fiche n°1 - Responsable(s) et aide(s) demandée(s) :
- Fiche n°2 - Généralités :
 - 1 - Producteur délégué
 - 2 - Coproducteur(s)
 - 3 - Producteur exécutif
 - 4 - Réalisateur
 - 5 - Support et format
 - 6 - Lieux et nombre de jours de tournage
 - 7 - Laboratoire image
 - 8 - Montage
 - 9 - Studio sonorisation
 - 10 - Statuts de la société;
- Fiche n°3 - Techniciens (postes, noms, nationalité);
- Fiche n°4 - Interprètes (rôles principaux, secondaires, figuration);
- Fiche n°5 - Devis récapitulatif;
- Fiche n°5 bis - Devis détaillé;
- Fiche n°6 - Plan de financement;
- Fiche n°7 - Plan de répartition des cessions.
- le cas échéant, une déclaration des recettes générées non seulement dans le cadre d'aides sélectives antérieures mais aussi dans celui de la convention passée entre la Communauté française, la RTBF et les producteurs indépendants (Fonds spécial).
- le cas échéant, une attestation des droits d'adaptation cinématographique.
- Coordonnées bancaires

Remarque : le formulaire-type est disponible à l'Administration.

BAREMES D'AIDES

1. A la production d'un court ou moyen métrage (maxima)

1.700.000 BEF	pour le 35mm
1.500.000 BEF	pour le 16mm
2.000.000 BEF	pour l'animation

2. A la production d'un long métrage

a) Productions majoritaires :

- 20 millions constituent l'aide maximale
- 15 millions constituent l'aide maximale pour les premières oeuvres.

b) Productions minoritaires :

- 6 millions constituent l'aide maximale pour les coproductions minoritaires belges.

3. A la production d'un téléfilm de fiction (oeuvre unitaire d'au moins 50')

- 12 millions maximum pour les productions majoritaires belges;
- 6 millions maximum pour les productions minoritaires belges.

4. A la production de programmes télévisuels

(documentaires de création, animation, shorts)

- 3 millions maximum.

5. Collection télévisuelle (oeuvre de 26' minimum chacune faisant partie d'une série dans le genre fiction exclusivement)

- 3 millions maximum par oeuvre de 26 minutes et plus;
- 6 millions maximum par oeuvre de 52 minutes et plus.

6. A l'écriture d'un long métrage de fiction ou d'un téléfilm

- Aide de base : 500.000 BEF maximum pour 6 mois de travail;
- Aides supplémentaires éventuelles :
 - pour la scénarisation
 - droits d'adaptation (frais d'option)
 - documentation

Elles se déterminent sur devis.

FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE (Groupe d'agrément)

Tout projet de long métrage, de téléfilm de fiction ou de programme télévisuel fait l'objet d'un examen dont la finalité est de vérifier sa viabilité technique et financière : il s'agit de l'agrément.

A) Procédure concernant les longs métrages et les téléfilms.

1. Le projet ayant reçu une promesse d'aide de la Commission de Sélection est soumis, dans un délai de douze mois à dater de la notification de la décision ministérielle, au premier examen de la Cellule Technique, appelé agrément provisoire : y sont notamment examinés : les listes des responsables, des techniciens et interprètes pressentis, les devis et plan de financement provisoires, les lettres d'estimations chiffrées d'intervention des partenaires, les contrats-types des différentes équipes, les projets d'assurance.

Si la viabilité du projet est avérée et si aucune modification majeure n'a été apportée au dossier de production initialement soumis à la Commission de Sélection des films, l'agrément provisoire est obtenu; la Cellule Technique transmet son rapport à la Commission, pour information. Le projet peut ensuite être présenté à l'agrément définitif (point 2).

Si le projet est viable mais que des modifications ont été apportées au dossier, celui-ci doit être représenté à la Commission de Sélection pour confirmation de la promesse d'aide. Celle-ci se fera, à vote secret, sur la base du rapport de la Cellule Technique et permettra, en cas d'avis positif, d'obtenir l'agrément provisoire. Une audition du demandeur d'aide peut être souhaitée.

2. Le projet peut alors être proposé à la Cellule Technique, dans un délai de douze mois, pour le deuxième examen appelé agrément définitif : toutes les données présentées comme provisoires lors du premier examen doivent être ici finalisées : essentiellement plan de financement et devis fermes, contrats des interprètes, techniciens, de coproduction et d'assurance signés. A l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat avec le producteur.

B) Procédure concernant les programmes télévisuels.

La procédure d'examen dans le cadre d'un programme télévisuel peut ne comporter qu'une seule phase.

Le délai de présentation d'un programme télévisuel est également de douze mois à dater de la notification officielle de la promesse d'aide au producteur.

En plus des types de documents déjà cités pour les longs métrages, la Cellule Technique vérifie, dans ce cas, la participation d'une ou plusieurs chaînes de télévision, à hauteur de 15 (quinze) % minimum du budget global de production.

C) Remarque.

Les promesses d'aide relatives aux projets qui n'ont pas obtenu l'un ou l'autre agrément dans les délais prescrits sont automatiquement annulées.

REMARQUES IMPORTANTES :

- 1) Dans les deux cas A et B, et au plus tard à la réception de la notification d'aide, le producteur est invité à fournir à l'Administration un relevé d'identité bancaire reprenant les coordonnées précises de la maison de production ainsi que le numéro de compte sur lequel devrait être liquidée l'aide accordée, après passage(s) de l'agrément.
- 2) De même, chaque producteur présentant un projet à l'agrément doit remettre à l'Administration une copie des derniers comptes annuels tels que déposés légalement au siège de la Banque Nationale de Belgique qui correspond au greffe du Tribunal de Commerce où l'entreprise de production est immatriculée.

De plus, pour ces entreprises commerciales ainsi que celles dont c'est le premier exercice, il est demandé une situation comptable (une copie de la balance des comptes de la comptabilité, du bilan et du compte de résultat) qui ne date pas de plus de trois mois au moment du dépôt du dossier au secrétariat de la Cellule technique.

En ce qui concerne les ASBL, une situation comptable de l'année écoulée accompagnée du Bilan est nécessaire à l'examen technique.

- 3) Enfin, il est souligné que les documents relatifs au passage de l'agrément définitif pour les longs métrages (dernières données techniques, artistiques et financières), tout comme ceux qui concernent les projets télévisuels, doivent être présentés à l'Administration de l'Audiovisuel au plus tard trente (30) jours avant le début des prises de vues.
- 4) Le producteur vient personnellement présenter son projet aux membres de la cellule technique. Le calendrier des réunions est fixé annuellement. L'ordre du jour détaillé est envoyé aux intéressés une dizaine de jours avant chaque réunion.

Renseignements complémentaires : Emmanuel ROLAND, Secrétariat de la
Cellule technique.

**CONDITIONS GENERALES DES
CONTRATS D'AIDE A LA PRODUCTION
(CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE)**

CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE

CONTRAT D'AIDE A LA PRODUCTION

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 - GENERALITES

Il est de convention expresse que le producteur se conforme aux exigences légales ou conventionnelles en matière de rémunération, d'horaire de travail et d'avantages divers en ce qui concerne le personnel employé ou ouvrier qu'il engage en cours d'élaboration du *FILM* ou du *TELEFILM*.

ARTICLE 2 - DROITS D'AUTEUR

Il appartient au producteur d'acquiescer les droits nécessaires à la production du *FILM* ou du *TELEFILM* auprès des auteurs ou co-auteurs, en vue d'obtenir leur autorisation de tirer de leur oeuvre un *FILM* ou un *TELEFILM*, d'en faire une production cinématographique ou télévisuelle et de le distribuer tant en version originale qu'en langue étrangère.

Le producteur fera en sorte que la concession ou cession de droits qu'il aura obtenue, conformément à l'alinéa qui précède, soit d'une durée permettant une pleine exploitation du produit, à partir du tirage de la première copie standard du *FILM* ou du *TELEFILM*.

ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION

1. Le scénario de référence pour le tournage est communiqué en deux exemplaires à la Communauté française, avant le début des prises de vues.
2. Il en est de même de la distribution des rôles, de la composition de l'équipe technique, du devis avant tournage et du plan de financement.
3. Toute modification substantielle apportée aux documents visés aux points 1 et 2 ci-avant devra être communiquée à la Communauté française immédiatement. La Communauté française pourra marquer son opposition dûment motivée au plus tard dans les quinze jours de la réception de la modification.
4. Le *FILM* ou le *TELEFILM* sera présenté à la Communauté française pour vision avant toute projection publique, et ce sans préjudice des délais de livraison prévus à l'article A des conditions particulières de la présente convention.

ARTICLE 4 - AIDE FINANCIERE - BUDGET

Le montant de l'aide de la Communauté française mentionnée à l'article B des conditions particulières de la présente convention sera remboursé par une participation à l'ensemble des recettes nettes du *FILM* ou du *TELEFILM* obtenues par la diffusion du *FILM* ou du *TELEFILM* tant en Belgique qu'à l'étranger selon les modalités prévues ci-après.

Aucune restriction d'aucune sorte ne peut être apportée à ce principe par quelque contrat ou clause contracté ou signé par le producteur avant ou après signature du contrat d'aide à la production

ARTICLE 5 - DEFINITION RECETTES NETTES

Par recette nettes, il y a lieu d'entendre :

A. BELGIOUE

Les sommes revenant au producteur belge signataire provenant en aval de la cession des droits et de la distribution et/ou de la vente de tous les droits sur le *FILM* ou le *TELEFILM*, après déduction des charges définitivement engagées provenant :

1. de la commission de distribution;
2. du coût du tirage des copies, des interpositifs, des contretypes du *FILM* ou du *TELEFILM*, du film-annonce, du sous-titrage en langue néerlandaise, des frais de contrôle et des droits d'exécution publique des oeuvres des auteurs;
3. des frais publicitaires de lancement et de promotion du *FILM* ou du *TELEFILM* supportés par le producteur :
 - tels qu'ils résultent du contrat de distribution et des comptes d'exploitation;
 - tels qu'engagés, de façon générale, par le producteur dans le cadre d'un budget de promotion, à condition qu'il ait été communiqué préalablement à la Communauté française;
4. des taxes payées aux pouvoirs publics pour l'exploitation du *FILM* ou du *TELEFILM* par le producteur et, de façon générale, les charges de l'exploitation se retrouvant sur le bordereau de distribution, tels que le coût de présentation aux organismes de contrôle, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du *FILM* ou du *TELEFILM*, les frais de transports afférents à l'ensemble de l'opération, et de façon générale, toute la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;

5. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur) occasionnés au producteur par le *FILM* ou le *TELEFILM*, tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteur, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteur(s), bailleurs de fonds et, de façon générale, tous litiges quelconques concernant le *FILM* ou le *TELEFILM*, pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui serait avancée ou payée par le producteur, sauf s'il est établi que ces condamnations sont la conséquence d'une faute lourde ou dol du producteur;
6. en ce qui concerne les films uniquement, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du *FILM* et de ses utilisations, fixés à un pourcentage de 0,80 % de la recette brute salle.

B. ETRANGER

Les recettes réservées au producteur belge et revenant à celui-ci.

Les sommes provenant de la cession des droits de la distribution et/ou de la vente de tous droits sur le *FILM* ou le *TELEFILM*, après déduction des charges définitivement engagées, provenant :

1. de la commission de vente décomptée au taux fixé dans les contrats sans toutefois que ces taux puissent excéder :
 - 20 % pour les ventes - cinéma
 - 35 % pour les ventes - télévision:

Si la Commission est plus importante que précisée, elle est soumise à l'accord de la cellule technique.

2. de la Commission de distribution;
3. du coût du tirage des copies, des contretypes du film-annonce, des frais de doublage, du sous-titrage, de présentation aux organismes de censure et de contrôle, des taxes, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du *FILM* ou du *TELEFILM* et de ses utilisations, les frais de transports afférents à l'ensemble des actes et opérations énumérées ci-avant, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du *FILM* ou du *TELEFILM* pour la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
4. des frais publicitaires du producteur pour le lancement du *FILM* ou du *TELEFILM*;
5. des impôts indirects, droits d'entrée et de sortie payés aux Pouvoirs publics par le producteur pour l'exploitation, la cession de toutes ou parties des droits, le transport du *FILM* ou du *TELEFILM*;
6. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur), occasionnés au producteur par le *FILM* ou le *TELEFILM* tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteurs, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteurs, bailleurs de fonds et, de façon générale, tout litige quelconque concernant le *FILM* ou le *TELEFILM* pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui seraient avancés ou payés par le producteur, sauf faute lourde ou dol du producteur;

Le pourcentage revenant aux films de complément de programme ne pourra excéder 7 % (sept pour cent) de la recette brute "distributeur" réalisée par l'ensemble du programme complet.

ARTICLE 6 - REMBOURSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

La part de la Communauté française est calculée au prorata de sa mise dans la part du producteur belge signataire du contrat et reprise au plan de financement et au plan de répartition des recettes acceptés par les parties et figurant en annexe.

Le remboursement de la part de la Communauté française se fait au premier franc des recettes nettes part producteur à hauteur de 200% et selon les modalités suivantes :

- 50% de la part de la Communauté française jusqu'à un plafond de 100%
- au-delà des 100%, 25% de la mise jusqu'à un plafond de 200%.

ARTICLE 7 - COMMUNICATION ET PAIEMENT DES RECETTES

Pendant la première année de diffusion, le producteur communiquera tous les six mois, c'est à dire le 31 janvier et le 31 juillet, à la Communauté française un relevé mentionnant séparément et en détail :

- a) les montants qui lui reviennent;
- b) les sommes réellement perçues;
- c) les dépenses qui lui incombent;
- d) les montants des factures contestées;
- e) les copies des contrats de vente et de distribution;
- f) le paiement effectif des participations et des rémunérations différées des techniciens, vedettes et interprètes.

Après la première année, le producteur communiquera cette information le 31 janvier de chaque année.

A défaut de communiquer cette information au plus tard aux dates indiquées et après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet dans les 15 jours ouvrables, le producteur sera déchu de tous ses droits sur le présent contrat, l'aide financière accordée (sous déduction des sommes remboursées) devenant exigible dans sa totalité.

Les montants remboursés par le producteur au rythme de ses rentrées - au moins semestriellement pour les 28/2 et 31/8 de chaque année au plus tard et après communication des renseignements prévus dans le présent article - doivent être versés au compte n° 091-2111020-38.

ARTICLE 8 - CONTROLE

1. Une comptabilité relative au *FILM* ou au *TELEFILM* sera tenue par le producteur durant toute la durée des droits de celui-ci sur le *FILM* ou le *TELEFILM*
2. La Communauté française peut, à tout moment, faire contrôler les conditions de distribution du *FILM* ou du *TELEFILM* visé par la convention particulière d'aide à la production. Le producteur est tenu de présenter sur simple requête des fonctionnaires ou experts mandatés à cet effet, tous les livres, registres et dossiers concernant les recettes et dépenses qui ont uniquement trait à l'exécution de cette convention.
3. La Communauté française peut demander au producteur de communiquer à tout moment le bilan et le compte de résultats de la société qu'il représente.

ARTICLE 9 - ARRETE DU TOURNAGE

1. En cas d'arrêt des activités pour cause de force majeure (grève, insurrection, intempéries prolongées, empêchant tournage extérieur, incendie), l'ensemble des délais d'exécution est prorogé pour la durée de l'arrêt. Chaque cas de force majeure et la date de la reprise du travail doivent être portés par lettre recommandée, à la connaissance de la Communauté française.

2. Si un arrêt des activités pour cause de faute du producteur devait durer plus de trois mois, la Communauté française, après mise en demeure adressée au producteur de reprendre ses activités, restée sans réponse dans les quinze jours, a le droit de résilier la présente convention dans les conditions de l'article 17 ci-après.

ARTICLE 10 - DEPOT DU NEGATIF

Le matériel de tirage sera entreposé dans un lieu approprié désigné de commun accord entre les parties.

ARTICLE 11 - ASSURANCES

1. Le producteur du FILM ou du TELEFILM souscrit une assurance tous risques qui couvre le négatif original et la bande sonore dès le premier jour des prises de vue jusqu'à la livraison de la copie de la Communauté française. Il transmettra, au plus tard 15 jours après le début des prises de vue, une copie de cette police d'assurance à la Communauté française, avec preuve de l'acquittement des primes, ou accords de crédits dûment signés.
2. Le producteur doit, en outre, se conformer à la législation belge et aux accords internationaux en matière d'assurance, d'accidents du travail et sur le chemin du et vers le travail, pour ce qui concerne les travailleurs du film soumis à la législation belge.
3. En outre, il doit couvrir, au cours de la période des prises de vues, sa responsabilité civile à l'égard des tiers, en cas d'accidents corporels et/ou matériels, y compris ceux provoqués par incendie ou explosion. La Communauté française ne peut être tenue, en aucun cas, pour responsable de ces accidents.

4. La Communauté française paie la prime d'assurance pour la valeur négatif contre tous les risques du tirage des copies destinées à la Communauté française.

ARTICLE 12 - ACCES AUX ATELIERS, LABORATOIRES . . .

1. Un délégué de la Communauté française pourra avoir accès aux ateliers, laboratoires, studios, etc... à n'importe quel moment. Toutefois, le producteur devra en être averti afin de lui permettre de faire accompagner ledit délégué par une personne de son choix.
2. Le producteur et ses collaborateurs seront, par ailleurs, tenus de fournir à la Communauté française ou à son délégué tous les renseignements requis de quelque ordre qu'ils soient ou susceptibles de permettre ou de faciliter le contrôle de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 13 - COPIE - DISTRIBUTION NON COMMERCIALE

1. Le producteur s'engage à livrer à la Communauté française :
 - a) trois exemplaires du matériel de promotion : affiche, dépliant, photo, bande sonore (CD), etc...;
 - b) deux copies strictement neuves du *FILM* ou du *TELEFILM* : une sur support standard d'exploitation (16 ou 35mm pour les films, Betacam pour les téléfilms) une autre sur support vidéo (Betacam, U-Matic ou VHS), immédiatement après achèvement du *FILM* ou du *TELEFILM* et, au plus tard, dans les six mois de cet achèvement;

- c) aux frais de la Communauté française et au tarif en vigueur, des copies supplémentaires sur le support que la Communauté française juge utile en fonction des droits acquis et définis par le présent contrat ainsi que tout le matériel de promotion complémentaire.
2. La Communauté française ne pourra toutefois présenter le FILM ou le TELEFILM que dans le cadre d'activités non lucratives patronnées par la Communauté française à l'occasion de la promotion de la culture belge de langue française en Belgique, à l'étranger, avec l'accord écrit du producteur. Le désaccord éventuel du producteur devra être motivé.

ARTICLE 14 - FESTIVALS INTERNATIONAUX

Le producteur accepte, dès à présent, si la demande lui en est faite par écrit par la Communauté française, de présenter le FILM ou le TELEFILM à des Festivals internationaux ou à la Maison Wallonie-Bruxelles à Paris, à moins que l'époque ou le lieu du festival considéré ne soient contraires aux intérêts légitimes du/des producteur(s) et du réalisateur.

ARTICLE 15 - MARCHES

1. Le producteur accepte que la Communauté française présente le FILM ou le TELEFILM à l'occasion de Marchés du film tels que Monte-Carlo, Cannes, Berlin, etc...
2. Cette présentation se fera à travers la structure de WALLONIE-BRUXELLES-IMAGES
Il est cependant entendu que sauf accord particulier du producteur, Wallonie-Bruxelles-Images ne négociera pas de ventes proprement dites, mais mettra en rapport les acquéreurs éventuels avec le producteur ou ses mandants.

3. Dans cette optique, le producteur mettra à la disposition de la Communauté française les moyens déjà cités, c'est-à-dire :
 - a) - le film ou des extraits de celui-ci (selon le cas) sur support pellicule ou vidéo;
N.B. : S'il y a un vendeur international qui est responsable des ventes, la structure Wallonie-Bruxelles-Images ne montrera que des extraits du film. et de toutes manières en accord avec ce vendeur s'il est présent au marché.
 - b) - la bande annonce du film;
 - c) - les photos;
 - d) - les dépliants;
 - e) - les affiches.

ARTICLE 16 - PUBLICITE

1. Le nom de la Communauté française de Belgique sera cité de la façon suivante : "produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique", au même titre que le producteur ou co-producteur éventuel, dans des caractères identiques, à l'occasion de toute publicité (tant en Belgique que dans le pays du co-producteur éventuel), de lancement de diffusion ou de promotion du FILM ou du TELEFILM.
2. Cette publicité est requise, en particulier, sur les génériques de début et de fin du FILM ou du TELEFILM, sur les affiches et les placards, dans les communications diffusées dans les journaux corporatifs, hebdomadaires et quotidiens, dans le "press book" ainsi que sur les cartes d'invitation aux projections de lancement, les dossiers de "presse" des conférences de presse, dans les interviews des réalisateurs et producteurs et ce tant en Belgique que dans l'éventuel pays co-producteur.
3. Le producteur s'engage à proposer cette clause de publicité à toutes les firmes qui distribueront et éditeront le FILM ou le TELEFILM dans les autres pays.

ARTICLE 17 - ANNULATION DE LA CONVENTION

Sans préjudice de toute action en dommages et intérêts et, sauf cas de force majeure, le remboursement des avances accordées par la Communauté française devient exigible de plein droit, 15 jours ouvrables après mise en demeure du producteur, par pli recommandé, et ce,

- outre, d'une part, les cas déjà prévus dans la convention, à savoir :

a) si les justifications et renseignements fournis par le producteur et les déclarations faites aux termes de la présente convention s'avèrent faux en tout ou en partie;

b) si les droits consentis à la Communauté française par la présente convention sont primés par d'autres droits précédemment accordés ou sont remis en cause par des actes ultérieurs;

c) si le producteur ne respecte pas les engagements qu'il a pris quant aux délais d'exécution prévus à l'article 3;

- d'autre part :

1. si la déclaration des recettes visées par l'article 7 ci-avant n'est pas faite dans les délais prescrits;
2. si les contrats de distribution et de vente en Belgique et à l'étranger laissent apparaître des montants nettement inférieurs à la cotation d'usage du film belge sauf justification acceptée par la Communauté française.

Tant que la situation n'est pas régularisée, aucun dossier du producteur ne sera pris en considération.

**ARTICLE 18 - CORRESPONDANCE - RELATIONS COMMUNAUTE
FRANCAISE**

La Direction Générale de la Culture et de la Communication est chargée de la mise en oeuvre de ce contrat et est compétente en la matière.

Toute correspondance doit être envoyée au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Direction Générale de la Culture et de la Communication, 1er étage, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

La livraison des copies sera effectuée à cette même adresse.

**PRODUCTIONS AIDEES PAR LA
COMMUNAUTE FRANCAISE DE
BELGIQUE DEPUIS 1990**

**LONGS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA
COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINES**

En 1990

- Monsieur	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Impasse de la Vignette	Anne-Marie Etienne	(Keytsman Production)
- Babylone	Manu Bonmariage	(Azimut Production)
- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Boom Boom	Rosa Verges	(Lamy Films)
- Tumultes	Bertrand Van Effenterre	(Paradise Films)
- Babel (1ère partie)	Boris Lehman	(Paradise Films)
- La veillée	Samy Pavel	(Keytsman Production)
- Un type bien	Laurent Benegui	(Keytsman Production)
- Bandini	Dominique Deruddere	(Dusk Motion Picture)

En 1991

- Hors la vie	Maroun Bagdadi	(Lamy Films)
- Toto le héros	Jaco Van Dormael	(Iblis Films)
- Nuit et Jour	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Blanval	Michel Mees	(Zenab Films et RTBF)
- L'année de l'Eveil	Gérard Corbiau	(K2)
- Krapatchouk	Enrique Gabriel Lipschutz	(Keytsman Production)
- Sur la terre comme au ciel	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Sans un cri	Jeanne Labrune	(Zenab Films)

En 1992

- Les sept péchés capitaux	Collectif de réalisation	(A.A. Les films belges)
- Pardon Cupidon	Marie Mandy	(Amazone Films)
- Abracadabra	Harry Cleven	(P.D.G. & Partners)
- Aline	Carole Laganière	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Parfois trop d'amour	Lucas Belvaux	(Films de la Drève)
- C'est arrivé près de chez vous	Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde	(Artistes Anonymes)
- Babel (2ème partie)	Boris Lehman	(Dovfilms)
- La Sévillane	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Daens	Stijn Coninx	(Favourite Films)
- Je pense à vous	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Dérives s.c.)

En 1993

- Marie	Marian Handwerker	(Saga Film)
- Just friends	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Le fils du requin	Agnès Merlet	(Saga Film)
- Faut-il aimer Mathilde ?	Edwin Bailey	(Paradise Films)
- Je m'appelle Victor	Guy Jacques	(PDG and Partners)
- L'instinct de l'ange	Richard Dembo	(Zénab)
- L'ordre du jour	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Métisse	Mathieu Kassovitz	(Nomad Films)
- Le Moulin de Daudet	Samy Pavel	(Keystman Production)
- L'Escadron	Juliusz Macholski	(Keystman Production)
- Mina Tannenbaum	Martine Dugowson	(Les Films de l'Etang)

En 1994

- Taxandria	Raoul Servais	(Iblis Films)
- Farinelli	Gérard Corbiau	(K2)
- Dieu sait quoi	Jean-Daniel Pollet	(Film 18)
- Hey stranger	Peter Woditsch	(Sophimages)
- Le joueur de violon	Charlie Van Damme	(PDG & Partners)
- Loin des barbares	Liria Bégéja	(Prima Vista)
- La partie d'échecs	Yves Hanchar	(Les Films de l'Etang)
- Tango Tango	Frans Buyens	(Films Lyda)
- La vie sexuelle des belges	Jan Bucquoy	(Transatlantic Films)

En 1995

- A perte de vue	Emile Degelin	(Simple Production)
- Between the devil and the deep blue sea	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Black Dju	Pol Cruchten	(Saga Film)
- Bye - Bye	Karim Dridi	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Conte des trois diamants	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Ilheu de contenda	Léao Lopes	(Saga Film)
- Le nez au vent	Dominique Guerrier	(Man's Films)
- Made in Belgium	Paul Geens et Marc Lobet	(Salamambo)
- Un bruit qui rend fou	Dimitri Declercq et Alain Robbe-Grillet	(Nomad Films)
- Un divan à New York	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Un été à la Goulette	Férid Boughedir	(Lamy Films)

En 1996

- | | | |
|---------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| - Le huitième jour | Jaco Van Dormael | (Home Made Films) |
| - La promesse | J.-P. et L. Dardenne | (Les Films du Fleuve) |
| - Salut cousin ! | Merzak Allouache | (Artémis Productions) |
| - C'est pour la bonne cause | Jacques Fansten | (DDD 1867) |
| - La sicilia | Luc Pien | (Entre chien et loup) |
| - C'est la tangente que
je préfère | Charlotte Silvera | (Banana Films) |
| - Camping Cosmos | Jan Bucquoy | (Transatlantic Films) |

En 1997

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| - Attaville | Gérald Caldéron | (Image Création) |
| - Clandestins | Denis Chouinard et
Nicolas Wadimoff | (Morgane Films) |
| - Combat de fauves | Benoit Lamy | (Lamy Films) |
| - Elles | Luis Galvao Teles | (Artémis Productions) |
| - Gaston's War | Robbe De Hert | (Era Films) |
| - Licht | Stijn Coninx | (Favourite Films) |
| - Ma vie en rose | Alain Berliner | (WFE) |
| - Peccato | Manuel Gomez | (Alexis Films) |
| - Pour toujours | Eric Pauwels | (Atelier Ulrike) |
| - Un beau soir après la guerre | Rithy Panh | (CMC) (Eurimages) |
| - Barracuda | Philippe Haim | (Era Films) (Eurimages) |
| - Ca ne se refuse pas | Eric Woreth | (Saga Film) (Eurimages) |
| - The Commissioner | Georges Sluizer | (Saga Film) (Eurimages) |
| - Isla Negra | Cecilia Bartolome | (Era Films) (Eurimages) |
| - O Testamento do
Senhor Napumoceno | Francisco Maniso | (Cobra Films) (Eurimages) |
| - Le plaisir et ses petits tracas | Nicolas Boukhrief | (Artémis Productions)
(Eurimages) |

**COURTS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA
COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINEES**

En 1990

- La mort d'un roi fou	G. Lejeune et Cl. Renard	
- Casino	G. Bauwens	(Banana Split)
- Portrait d'actrice	P. Iratni	(Films du Chatelain)
- Week-End	S. Carpiaux	(Banana Split)
- Le plongeur	B. Emsens	(Prima Vista)
- Petit conte nègre	T. Boriello	(AJC)
- Cambriole	L. Jaoui	(AJC)
- Zipo	Ch. Fraipont	(Ze Films)
- Téléphone sans film	J.L. Goossens et D. Verbeek	(Production Team)
- Les pierres du mal	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les clous de Rosalie	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les effaceurs	G. Frydman	(Alfred)
- Ainsi va l'amour	L. Van Keerbergen	(Fiction SC)
- Encolure 42	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Invidia	M. Gomez	(MGV)

En 1991

- Anton Webern	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- Un peu de fièvre	C. Paziensa	(Qwazi Qwazi Films)
- Le jour du chat	A. Berliner	(A.J.C.)
- Erps Kwerps	J.C. Adelin	(Les Films de l'Etang)
- Demain est un autre jour	D. Catti	(Man's Films)
- Margot et le Génie	B. Thiriart	(F3)
- La nuit les poissons sont rouges	Zl. Rousseva	(Irezumi)
- Je t'aime comme un fou	Th. de Thier	(A.J.C.)
- Deux ramoneurs chez une cantatrice	Michel Cauléa	(A.J.C.)
- Pensées et visions d'une tête coupée	O. Smolders	(Scarabée)
- Eperdument oui	N. Borgeat	(A.J.C.)
- La philosophie dans le boudoir	O. Smolders	(Scarabée)
- La sensation	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Films)
- Viva Belgica	F. Dumont	(A.J.C.)
- Sirène	H. Cleven	(A.J.C.)

En 1992

- La noyée de la roche noire	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le Musée	B. Emsens	(Prima Vista)
- Superbia	M. Gomez	(M.G.V.)
- La découverte inattendue	F. Schuiten et B. Peeters	(Urbicande)
- Belles manières	Sisto Nigro	(Dérives)
- Grillages	J-R Hardy	(Essel Films)
- Heureux comme avec une femme	J. Finster	(Amafilm)
- Le rire de Simon	G. Lefèvre	(Saga Films)
- Café bleu	Th. Barbier	(A.J.C.)
- W.C.	Ph. Blasband	(Comme un essaim)
- Cerise	E. Visneyi	(Graphoui)
- Et voilà le travail	S. Olivier	(Comme un essaim)
- Le jardin d'Eden	J. Frey	(Le train des rêves)
- Le concert	S. Brunett	(Prima Vista)

En 1993

- Le voleur de cirque	S. Aubier et V. Patar	(Pic Pic André)
- Cave Canem	M. Rutsaert et A. Mortelmans	(Graphoui)
- Moï den O	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Film)
- Ceux du hasard	A. Chandelle	(AJC)
- La dame dans le tram	J-P Laroche	(Nota Bene)
- The motorcycle girl	S. Carpiaux	(To do Today)
- Bob le déplorable	F. Fonteyne	(Artémis Media)
- Le trieur	P. Boon et L. Brandenbourger	(Alexis Films)
- Rose	A. Berliner	(W.F.E.)
- Camion	T. Cheysson	(Simple Production)
- Le coq au vin	C. Reichert	(Saga Films)
- Correspondance	D. Wittorski	(Polichinelle)
- Balthazar	C. Fraipont	(Ze Films)
- De retour	G. Cioni	(Qwazi Qwazi Film)
- Mon papa d'Amérique	D. Hiquet	(Oeuvre 7)
- Pêcheurs à cheval	M-A Roudil	(Qwazi Qwazi Film)
- Shadow Boxing	S. Streker	(Saga Film)
- Le rêve de l'autre	Nacho Carranza	(Salamambo)
- Gbanga-Tita	T. Knauff	(Productions du Sablier)

En 1994

- Le pendule de Madame Foucault	J-M Vervoort	(Pandora productions)
- Merci Cupidon	Abel et Gordon	(Courage mon amour)
- Centaur Blues	D. Hermans	(Banana Split)
- La méprise	P. Elhem	(Alexis Films)
- Bonjour	G. Malandrin	(A.J.C.)
- Léon G	A. Chandelle et J-F Schlicklin	(Saga Films)
- Ombres et Lumières	S. Brunett	(Prima Vista)
- Le petit rouge	M. Gomez	(Alexis Films & MGV)
- Caisse express	T. de Thier	(A.J.C.)
- Etrangetés du soir	C. Montondo	(Lux Fugit Film)
- L'insaisissable	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Paul (un portrait)	J. Warnant	(A.J.C.)
- Procession et caetera	E. Ledune	(A.J.C.)
- Cérémonie	Y. Cantraine	(A.J.C.)
- Herman le gangster	M. Doyen	(A.J.C.)
- Violette	A. Stockman	(A.J.C.)
- Luc et Marie, le film	P. Boon et L. Brandenbourger	(Artémis Productions)
- John	G. Mersch	(Artémis Productions)
- Seul au sommet	T. Dory	(Mona Lisa Films)
- Babiroussa	V. Patar	(Pic Pic Production)
- Charles et Félicien	C. François	(Salamambo)

En 1995

- Dans l'ombre des sapins	Vincent Merveille	(Entre chien et loup)
- L'insoupçonnable univers de Josiane	Martine Doyen	(Alexis Films)
- La lune trouble	Jean-Charles L'ami	(To Do Today)
- La petite graine	Michel Vereecken	(Nota Bene)
- Le réveil	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrose)
- Les enfants modèles	Stephane Xhrouet	(Prima Vista)
- Mathilde, la femme de Pierre	Stephan Streker	(MG Productions/ Let's Go Productions)
- Nicky the stripper	Marco Laguna	(Arizona Films/ MG Productions)
- Sarajevo	Stjepan Mihaljevic	(Graphoui)
- Scènes d'amour en Bavière	Serge Ellenstein	(Z.I. & A)
- Snuff Movie	Olivier Van Hoofstadt	(Arizona Films)
- Vroum, Vroum	Fredenc Sojcher	(Les Films du Possible)
- Vacance	Ines Rabadan	(A.J.C.)
- La comédie qui pleure	Sandrine Willems	(Lux Fugit Film)
- Bruegel est japonais	Marc Lobet	(Salamambo)

En 1996

- Arn et Lena	Denis Delcampe	(Need Productions)
- Ira	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- L'insomnie pastorale	Cécilia Marreiros-Marum	(Lux Fugit Film)
- La soupe sans lard	Willy Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le temps d'un soufflé	Kita Bauchet	(Lux Fugit Film)
- Une chambre pour la nuit	Philippe Elhem	(Alexis Films)
- Une dernière vision d'Hugo Van Der Goes	Dominique Lohlé	(Lux Fugit Film)
- Jeux de miroir	Tania Botéva-Malo	(Sol Ange)
- La bague	Samy Brunett	(Blue in Green)
- Ne vous inquiétez pas, Marie-Thérèse	Alain Brunard	(To Do Today)

En 1997

- Anouk et les autres	Alexandra Milgrom	(Banana Films)
- La carte postale	Vivian Gofette	(K2)
- C'est l'amour qui passe	Aurélien Bodinaux	(Escapade Production)
- Doucement	Jacques Decrop	(Artémis Productions)
- Dix formules pour conjurer le diable	Jan Vromman	(Les Films du Tournesol)
- Des routes	Elie Rabinovitch et Stéphane Manzone	(Art Symbols Productions)
- Eau	Dominique Standaert	(Executive Production)
- Fragile	Daniel Wiroth	(La Boîte... Productions)
- In mortem	Daniel Cooreman	(Alexis Films))
- La trajectoire oblique	Dominique Lohlé	(La Boîte... Productions)
- Rosita	Dominique Abel et Fiona Gordon	(Courage mon Amour)
- Palmyra	Tatiana de Perlinghi	(Alexis Films)
- Les Professionnels	Daniel Cooreman	(Alexis Films)
- Noël au balcon	Martine Doyen	(Artémis Productions)
- Le signaleur	Benoît Mariage	(K2)

TELEFILMS, PILOTES ET SERIES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET TERMINES

En 1990

- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- A Fleur de Terre (doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Je suis fou, je suis sot, je suis méchant - Auto- portrait de James Ensor	Luc de Heusch (Film sur l'art)	(Simple Production)
- Bleu Marine	Jean-Claude Riga	(Saga Films)
- A la recherche du lieu de ma naissance	Boris Lehman	(Dovfilm)
- Sauve qui peut la nuit	Série télévisuelle Collectif	(Centre Vidéo Bruxelles)
- Survivre à Shanghai (doc.)	Diane Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Enetroïka	Gérard Martin	(Parallèles Production)
- Frissons noirs	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Georges Rémi dit Hergé	Benoît Peeters	(Casterman)
- Nord Express	Rob Rombout	(Paradise Films)
- Polochon	Raymond Burlet	(Kid Cartoons)
- Premier amour	Marie André	(Parallèles Production)
- Belgique Kitch	Richard Olivier	(Olivier Films)

En 1991

- Jeux d'enfants (Doc.)	J.P. Novak	(Parallèles Production)
- Les bouteilles à la mer (Doc.)	François Ducat	(A.J.C.)
- Nylon Blues (Doc.)	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Les murs de sable (Doc.)	Giorgio Serafini	(Zénab)
- Mopio, le souffle d'Angola (Doc.)	Zézé Gamboa	(Saga Films)
- Portrait de groupe avec lunette (Doc.)	Eva Houdova	(Paradise Films)
- Monsieur Almaniak (Série)	Marc-Henri Wajnberg	(Parallèles Production)
- On ne vit qu'une fois (Doc.)	Miel Van Hoogenbemt	(C.B.A.)
- Rêves et Silences (Doc.)	Omar Al Qattan	(Sourat Films)
- Assouan, un haut barrage sur le Nil (Doc.)	Borhane Alaouie	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Le voltigeur des baleines (Doc.)	Etienne Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Les rives du fleuve (Fict.)	Eric Pauwels	(Ulrike asbl)
- Les Amants d'assises (Doc.)	Manu Bonmariage	(WIP)

En 1992

- Femmes d'Alger (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Avec de l'Italie qui descendrait l'Escaut (Glit-it Alieni) (Doc.)	Loredana Bianconi	(Parallèles Production)
- Les petites choses qui font la vie (Doc.)	Bénédicte Liénard	(Verchendor)
- Assia Djebar, entre ombre et lumière (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Zaïre, le cycle du serpent (Doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Zoolympiques (Série)	Picha	(Pils Films/Aligator)
- Mizike Mama (Doc.)	V. de Villers	(Morgane Films)
- Confessions d'une loge (Doc.)	Emmanuel Kamanda	(Artémis Media)
- Le chemin des aigles (Doc.)	F.Dumont	(Saga Films)
- Tango ya ba Wendo (Doc.)	Mirko Popovitch	(A.J.C.)
- Marcourt ou la mémoire secrète (Doc.)	Francis Dujardin	(Dérives sc)
- Photo de classes (Doc.)	André Dartevelle	(C.V.B.)
- Transatlantique - Queen Elizabeth II (Doc.)	Litsa Boudalika	
- La souris péremptoire (Doc.)	Rob Rombout	(Nota Bene)
	M. Quintart	(Cobra Films)

En 1993

- Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo (Doc.)	L. Houari et M. Hallouche	(Gsara)
- Mozart Requiem (opera HD)	J. Correa	(Cobra Films)
- Kira (Doc.)	M. André	(Paradise Films)
- Sottovoce (Doc. Fic.)	C. Paziienza	(Qwazi Qwazi Film)
- Ligeti (Doc.)	M. Follin	(Production du Sablier)
- Les derniers Johnnies (Doc.)	J-L Cohen	(Salamambo)
- Chewing-gum (Doc.)	F. Levie	(Sofidoc)
- Les fous du roi (Doc.)	R. Olivier	(Olivier Films)
- Guadalupe Santa Cruz (Doc.)	A. Romus	(Dérives)
- La tête à l'envers (Doc.)	V. de Villers	(Paradise Films)
- Nés parmi les animaux sauvages (Doc.)	E. Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Entre nous deux Beyrouth (Doc.)	D. Al Joundi	(Bright Sight Ent.)
- Bruxelles, mise en pièces (Série)	M. Van Hoogenbemt	(C.V.B.)
- L'homme qui marche	Ph.de Pierpont	(Dérives sc)
- Plus haut que 1000 étoiles (Doc.)	Luc Jabon	(Dérives sc.)
- Gilles Ehrmann et la photographie (Doc.)	Patrick Van Antwerpen et B. Haché	(Onyx Product.)

En 1993 (suite)

- | | | |
|--|------------------|----------------|
| - Chroniques d'un village
Tzotzil (Doc.) | Thierry Zéno | (Zéno Films) |
| - Souris-souris (animat.) | Vincent Montluc | (Sofidoc) |
| - La chasse aux loups (Doc.) | Zlatina Rousseva | (Sativa Films) |
| - Petit Cyclone I et II (Doc.) | Michel Mees | (Salamambo) |

En 1994

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| - Zoocup | Picha | (Pils Films) |
| - Comme un air de retour | Loredana Bianconi | (Paradise Films) |
| - Le chagrin des belges | Claude Goretta | (Kunst & Kino) |
| - Mortelle amitié | Teff Erhat | (Escapade) |
| - Souvenirs d'Anvers | Marc Lobet | (Saga Film) |
| - Bichoraï | P. de Pierpont | (Dérives) |
| - Chants de femmes | R. Olivier | (Olivier Films) |
| - L'espoir pour mémoire | J. Amat | (Films de la mémoire) |
| - L'homme qui marche
au-dessus des arbres | M. Urbain | (Wannabee) |
| - John Cassavetes | R. Mestdagh | (Amalgam) |
| - La sainteté Stéphane
(1961-1986) | G. Preszow | (Cobra Films) |
| - Les derniers colons | T. Michel | (Films de la Passerelle) |
| - Françoise Dolto | A. De Mezamat,
F. Manceaux et E. Coronel | (Productions du Sablier) |
| - Les grandes dames du
Strip-tease | F. Levie | (Sofidoc) |
| - Le jeu des figures | C. François | (Saga Films) |
| - L'île noire | R. Rombout | (Nota Bene) |
| - Gigi et Monica | B. Dervaux | (Dérives) |
| - Rien de réel | M. Jakar | (Parallèles Productions) |
| - Rue de l'abondance | M-H. Massin | (Saga Films) |
| - Marchienne de vie | R. Olivier | (Olivier Films) |
| - Fin de siècle | M. Watelet et S. Zaleski | (Paradise Films) |
| - Love Sonnets | T. De Mey | (Eroïca ASBL) |

En 1995

- | | | |
|---|---------------|--------------------------|
| - Fanny se fait un sang
d'encre | A. de Halleux | (Aligator Films) |
| - Les vacances de Maigret | P. Joassin | (Artémis Films) |
| - Asientos | F. Woukoache | (PBC Pictures) |
| - Back to the roots | N. Fritz | (Salamambo) |
| - Baka | T. Knauff | (Productions du Sablier) |
| - Clara et Jeremy | F. Hernandez | (Wajnbrose) |

En 1995 (suite)

- Algérie, le vol du lion	P. Delattre	(Laura Production)
- Le dossier B.	W. Leguebe	(Saga Film)
- Leçon de vie	B. Lehman	(Dovfilm)
- Toute une vie sur les traces de Belà Bartok	P. Eeckman	(Salammbô)
- Mon pays au matin calme	K. Dehane	(C.B.A.)
- Que tout disparaisse	M. Poutte	(Lux Fugit Film)
- Rhodes nostalgie	D. Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Les amis du plaisir, trente ans après	L. De Heusch	(Simple Production)
- William Z	P. Iratni	(To Do Today)
- J'ai eu dur !	G. Frydman	(Atelier Alfred)
- De bouche à oreille (pilote)	C. Paziienza	(Qwazi Qwazi Film)

En 1996

- Quai n°1	André Buytaers	(Saga Film)
- Les maîtres de l'orge	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- Alice Guy, pionnière du cinéma	Flonda Sadki	(Films de la Passerelle)
- Autour de la mort d'un cochon	Bénédicte Emsens	(Paradise Films)
- Noctam-Bulle. La BD a cent ans	Diane Perelsztejn	(Films de la mémoire)
- Bestiaire	Michel Urbain	(Wannabee)
- Le bourgmestre a dit	Mane-Hélène Massin	(Nota Bene)
- Chants de sable et d'étoiles	Nicolas Klotz	(Productions du Sablier)
- Les chercheurs d'or du Liptako	Roch Tran	(ASAP Production)
- Donka, radioscopie d'un hôpital africain	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Ecole 27	Szymon Zaleski et Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- Femmes-Machines	Mane Anne Thunissen	(Films de la Passerelle)
- Gardes de nuit	Bernard Declercq et Yvan Pent	(Filma Non Troppo)
- Les gens de Migdal	Miel Van Hoogenbermt	(Entre chien et loup)
- Gigi, Monica et Bianca	Yasmîna Abdellaoui et Benoit Dervaux	(Dérives)
- Grandeur et miniature de la Bosnie Herzégovine	Emmanuel Jaspers	(To do Today)
- Jean Ziegler, le bonheur d'être suisse	Ana Rutz	(Morgane Films)
- Maîtresses	Mane-France Collard	(Latitudes Production)
- Marcel Moreau	Michel Jakar	(Kamalalam)
- Moi, Tarzan	François Christophe	(Deep Focus Film)

En 1996 (suite)

- Retour en patagonie	Nacho Carranza	(Salamambo)
- Le rêve de Gabriel	Anne Levy-Morelle	(Saga Film)
- Revivre	Violaine de Villers	(Saga Film)
- Rosas danst Rosas	Thierry Demey	(Sophimages)
- La route des zébus	Bernard Crutzen	(Parallèles Production)
- Les rues de Liège - Balade à deux temps (1956-1996)	Georges Yu	(Latitudes Production)
- Les sauveurs de cloches	Didier Hill-Denve	(JFB Productions)
- Tableau avec chutes	Claudio Pazienza	(Qwazi Qwazi Films)
- La vie intérieure	Eddy Gérardon-Luycks	(Parallèles Production)

En 1997

- Anak Kelana	Jean-Claude Riga	(Latitudes Productions)
- Le défilé des toiles	Gilles Brenta et Claude François	(Les trois petits cochons) (Blue Art)
- Diluvio	Patricio Lagos	(Underworld)
- Divine carcasse	Dominique Loreau	(Derives)
- Do you remember revolution	Loredana Bianconi	(Sofidoc)
- Mémoires d'une princesse hindoue	Françoise Levie	(Cobra Films)
- Les mésanges aux boucles grises	Anne Deligne et Daniel Devalek	(Latitudes Productions)
- Narcisse aux chiens	Marie Andre	(Olivier Films)
- Peaux de chagrin	Richard Olivier	(Milly Films)
- Raymond la science	David Miletkowski	(Morgane Films)
- Rostov Luanda	Abderrahmane Sissako	(Pour un Sourire d'enfant)
- Savoir pourquoi, weten waarom	Frans Buyens et Lydia Chagoll	(Films du Tournesol)
- Têtes aux murs	Benedicte Luernard	(Nota Bene)
- La voix de Sofia	Philippe Cornet	(Qwazi Qwazi Films)
- Une danse le temps d'une chanson	collectif	(Zéno Films)
- Ya Basta ! Le cri des sans-visage	Thierry Zeno	(Artémis Productions)
- Des murs ou des oreilles	Valene Vanhoutvinck	(Wajnbrose)
- Evgueni Khaldei, photographe sous Staline	Marc-Henn Wajnberg	(Artémis Productions)
- Al-Qantara	Frederic Fichetel	(Prima Vista)
- Le Pantalon	Yves Boisset	(Iris Production)
- Le dernier amour d'un casanova	Jean-Claude Adelin	(Artémis Productions)
- Un jour, mon prince viendra	Marta Bergman	(Odec Kid Cartoons)
- Joyeux Noël, petit Moonky	A. Moons et P. Urbain	(Alexis Films)
- Sem Terra	Jean Timmerman	(Silence)
- Un Noël pas comme les autres	Nancy Franck, Marco Paulo et Didier Verbeeck	(Artémis Productions)
- Maigret et l'inspecteur cadavre	Pierre Joassin	(Entre chien et loup)
- La Mère	Michel Jakar	

**TABLEAU COMPARATIF DES
LIQUIDATIONS DE 1990 à 1997
PAR CATEGORIE DE PROJETS
(COMMISSION DE SELECTION)**

TABLEAU DES LIQUIDATIONS PAR CATEGORIE DE PROJETS

Depuis 1990, l'Administration établit annuellement un récapitulatif des liquidations financières intervenues en faveur de projets soutenus par la Commission de Sélection des Films.

D'une façon assez logique, si l'on considère l'aide institutionnelle comme un levier permettant l'amorce du financement des co-productions audiovisuelles, il arrive fréquemment que la promesse d'aide accordée au cours d'une année ne se concrétise que l'année suivante, voire au-delà, selon les aléas de la production.

D'autre part, les aides à la production sont attribuées par tranches, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Les montants repris ci-après ne peuvent donc pas être répartis sur des produits spécifiques, à l'intérieur de chaque catégorie.

Ce tableau n'en constitue pas moins un précieux indicateur quant à la réalité de l'investissement communautaire dans la production.

1990

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	135.449.700,-	76,08
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.550.000,-	3,12
Courts métrages (production)	21.922.000,-	12,31
Produits télévisuels (production)	15.108.665,-	8,49
<u>TOTAL</u> :	178.030.365,-	100

1991

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	107.468.000,-	71,11
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.240.000,-	3,47
Courts métrages (production)	20.820.000,-	13,78
Produits télévisuels (production)	17.592.000,-	11,64
<u>TOTAL</u> :	151.120.000,-	100

1992

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	96.180.000,-	61,89
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	2.350.000,-	1,51
Courts métrages (production)	21.201.875,-	13,64
Produits télévisuels (production)	35.675.000,-	22,96
<u>TOTAL :</u>	155.406.875,-	100

1993

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	70.263.000,-	42,70
Longs métrages (écriture - const. dossier prod.)	11.491.400,-	6,98
Courts métrages (production)	32.454.485,-	19,72
Produits télévisuels (production)	50.341.000,-	30,60
<u>TOTAL :</u>	164.549.885,-	100

1994

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	93.682.500,-	49,74
Longs métrages (écriture - const. dossier prod.)	8.210.000,-	4,36
Courts métrages (production)	27.660.000,-	14,69
Produits télévisuels (production)	58.802.300,-	31,21
<u>TOTAL :</u>	188.354.800,-	100

1995

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	113.920.000,-	59,29
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	8.567.000,-	4,46
Courts métrages (production)	21.635.000,-	11,26
Produits télévisuels (production)	48.008.000,-	24,99
<u>TOTAL</u> :	192.130.000,-	100

1996

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	71.587.740,-	43,57
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	3.425.000,-	2,08
Courts métrages (production)	19.155.000,-	11,66
Produits télévisuels (production)	70.128.900,-	42,69
<u>TOTAL</u> :	164.296.640,-	100

1997

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	96.915.860,-	51,25
Ecriture	6.300.000,-	3,33
Courts métrages	31.031.000,-	16,41
Produits télévisuels	54.859.000,-	29,01
<u>TOTAL</u> :	189.105.860,-	100

**TABLEAU COMPARATIF DES
LIQUIDATIONS DE 1994 à 1997
PAR CATEGORIE DE PROJETS
(FONDS SPECIAL)**

Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1997, par catégorie de projets, dans le cadre du Fonds spécial RTBF/Associations professionnelles/ Communauté française de Belgique.

Pour rappel, la liquidation des aides intervenant dans le cadre du Fonds spécial (convention du 2 mars 1994) est effectuée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, conformément à l'exercice, par la RTBF, de son droit de tirage au bénéfice des projets qu'elle sélectionne.

Les montants repris ci-dessous correspondent aux versements réalisés par année et par créneau, suivant l'évolution des productions.

	<u>Montant</u>	<u>Pourcentage</u>
1994		
Longs métrages	11.055.000,-	50,7
Téléfilms/Séries	9.900.000,-	45,4
Documentaires	840.000,-	3,9
	-----	-----
	21.795.000,-	100
1995		
Longs métrages	26.370.000,-	44,2
Téléfilms/Séries	21.215.000,-	35,5
Documentaires	12.093.850,-	20,3
	-----	-----
	59.678.850,-	100
1996		
Longs métrages	23.050.000,-	36,3
Téléfilms/Séries	24.110.000,-	38
Documentaires	16.262.250,-	25,7
	-----	-----
	63.422.250,-	100
1997		
Longs métrages	19.398.272,-	42
Téléfilms/Séries	12.620.000,-	27,32
Documentaires	14.175.000,-	30,68
	-----	-----
	46.193.272,-	100

LONGS METRAGES

Sont repris uniquement les films qui ont conclu un contrat "nouvelle formule" fin 93 (remboursement au premier franc)

- (1) Sortie = sortie en salle à Bruxelles
- (2) Titre = titre de sortie en français
- (3) Maison de production
- (4) Intervention de la Communauté française en milliers de francs dans le cadre des aides selectives
- (5) Budget global du film (en milliers de francs) tel qu'il figure dans le contrat signé dans le cadre des aides selectives
- (6) Entrées = entrées à Bruxelles arrêtées au 31 12 97 (Source : Moniteur du Film).
- (7) Récupérations = sommes versées à la Communauté française en application du contrat au 31 01 ou 31 07 97.

Remarque : le peu de renseignement est tributaire du fait que dans la majorité des cas, les derniers relevés datent du 31 01 97.

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF en millier (4)	Budget global en millier (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
22.12.93	Metisse	Nomad Films	1.200	86.485	4.378	40.688
26.01.94	La vie sexuelle des belges	Transatlantic Films	5.000	27.199	8.521	297.496
30.03.94	Mina Tannenbaum	Films de l'Étang	8.000	120.000	15.259	néant
25.05.94	Le Mouton de Daudet	Alain Keystman Productions	5.000	76.750	1.683	néant
15.06.94	Le joueur de violon	PIXI	10.955	156.000	10.203	néant
19.10.94	Partie d'échecs	Films de l'Étang	18.560	150.000	15.370	néant
04.12.94	L'annellé	K2	24.000	360.701	124.342	3.262.592
21.06.95	Li	Man's Films	20.000	103.434	5.469	613.899
23.08.95	Le nez au vent	Man's Films	15.000	78.098	1.580	2.675
13.09.95	Tout des barbares	Prima Vista	7.800	102.271	117	pas de reprise
27.09.95	Bye Bye	C M C	1.500	97.500	3.007	néant
15.11.95	Toi l'étranger	Orpheus Production	13.500	78.000	440	néant
07.02.96	Conte des trois diamants	Sourat Films	5.000	42.552	1.257	pas de reprise
21.02.96	Un divan à New York	Paradise Films	20.000	359.800	35.324	probleme coproducteurs
28.02.96	A perte de vue	Simple Production	16.200	55.822	108	néant
16.05.96	Le Huitième jour	Home Made Films	25.000	369.000	158.113	4.641.696
10.06.96	Camping Cosmos	Transatlantic Films	15.000	47.008	7.904	néant
09.10.96	La Promesse	Les Films du Fleuve	15.000	58.594	18.593	154.715
09.10.96	Un été à la Goulette	Lamy Films	3.600	92.250	6.858	néant

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF en millier (4)	Budget global en millier (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
08.01.97	Salut cousin	Artémis Production	2.000	87.691	2.086	
22.01.97	La Sicilia	Entre chien et loup	4.600	85.000	918	
05.02.97	C'est pour la bonne cause	D.D.D. 1867	2.500	167.700	1.745	
20.05.97	J'ai eu dur	Atelier Alfred	6.800	16.558	207	
28.05.97	La guerre de Gaston	Era Films	6.000	89.000	4.146	
28.05.97	Ma vie en rose	W.F.E.	15.000	126.000	28.522	
11.06.97	Le rêve de Gabriel	Saga Film	1.250	17.911	13.674	
8.10.97	Combat de fauve	Lamy Films SPRL	22.500	125.000	1.257	
05.11.97	Elles	Artémis Productions	4.000	144.000	2.456	
Pas sorti	Dieu sait quoi	Films 18	670	40.000		néant
Pas sorti	Black Dju	Saga Films	6.000	93.890		néant

PRODUITS TELEVISUELS

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupéral versées	Récupéral à recevoir
A fleur de terre	89	2.000	12.747	Films de la Passerelle	399.318	61.894	
Abo, une femme du Congo	97	1.600			Bilan déposé		
Agnès le tigre de bambou	94	1.500	5.000	Salambo	Ecriture		
Airfiners	94	800		Max le Producteur	-348.103		
A la recherche du lieu de ma naissance	90	1.250	5.000	Dovfilm	145.968		
L'Algérie avant tout	95	1.400	8.777	Laura B Production	Pas de recettes	11.904	
Alice Guy, pionnière du cinéma	96	276	5.750	Les Films de la Passerelle			
Al-Qantara	96	1.000					
Les amis du plaisir, 30 ans après	94	2.000	10.181	Simple Production	65.756	12.194	
A nous deux, satan!	95	5.000	54.000	Saga Films	Annulé		
A quoi sert un bourgmaster	95	1.080	7.324	Nota Hene S C	Trop récent		
Attacher les masques	94	2.100	13.853	Morgane Film	Trop récent		
Arum	96	500		To do Today	Ecriture		
Asientos	94	1.500	8.989	PDC Picture	Pas de recettes		
Assia Djebar/Femmes d'Alger	91	1.200	11.108	CHA	1.118.987	121.110	
Assouan	90	1.250	11.600	C M C	70.000	8.400	
L'aube du passé/Rêves et Silences	91	1.500	7.700	Sourat Films	52.564	9.642	
Au coeur du mal/Dans la nuit froide	93	9.000		Abandonné			
Autopsie d'un hôpital africain/Donka	95	2.500	17.739	Les Films de la Passerelle	-190.138		
Autour de la mort d'un cochon	94	1.500	4.932	Paradise Films	Pas de recettes		
Avec ou sans voile	92	1.000	2.852	Gisara	56.787		
A vol d'oiseau/Sottovoce	92	1.500	15.383	Qwazi Qwazi Films	Pas de réponse		
Baka	92/95	2.400	33.512	Les Productions du Sahlier	-702.325		Rec demandée
Le bas côté	94	500					
Bestiaire	95/96	5.000	30.022	Wannabee S.A.	Trop récent		
Bichorai/Birobezo, le prince de la rue	93	1.450	6.758	Société Dérives ASBL	85.674	14.435	
Billy le chat	93	9.000					
Black métal	97	2.000					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Les bouteilles à la mer	90	800	3.116	Atelier Jeunes Cinéastes	6.000	1.542	
Brazza-Brazzaville	92	1.423		Annulé			
Brèves du vieux	95	882	6.165	Iris Productions	Bilan déposé		
Bruxelles mise à pièce	91	1.500	7.803	Centre vidéo Bruxelles	-13.791		
Bruxelles sauve qui peut la nuit	90	1.500	6.311	Centre vidéo Bruxelles	67.138	14.866	Rec. demandée
Le cahier noir	95	1.850	9.204	Solaris Films	Trop récent		
Cantique des pierres	89	2.000	16.125	Soural Films	1.292.545	148.901	
Le chagrin des belges	93	12.000	228.000	Art et Cinéma	NOS prioritaire		
Chants de sable et d'étoiles	96	1.500	24.896	Production du Sablier	Trop récent		
La chasse aux loups	92	1.500	8.085	Sativa Productions	220.413		à récupérer
Le chemin des aigles	91	1.000	4.100	Saga Films	71.142	8.750	
Les chercheurs d'or du Liptako	95	1.300	5.876	ASAP Production	Trop récent		
Chewing-gum	92	2.400	14.601	Sofidoc	570.339	187.469	
Cirque plume	93	1.350		Annulé			
Clara et Jérémy	95	1.100	13.444	Wajnbrosse	40.500		à récupérer
Comme un air de retour/Le café de l'Europe	93	10.000	24.078	Paradise Films	Pas de recettes		
Le commissaire et les petits princes	92	1.000		Abandonné			
Les compagnons secrets	95	1.500					
Confession d'une loge	91	1.000	2.485	Artemis Média S.C.	17.305	6.964	
Conservatoire	96	1.500					
Les contes domestiques/La vie intérieure	93	1.500	9.642	Parallèles Productions	Trop récent		
Danube	95	1.250					
Darling Darling	90	1.250		Annulé			
D'Auschwitz à Jérusalem	97	1.930					
De bouche à oreille	90	1.200	3.409	Qwazi Qwazi Films	Pas de recettes		
Décagonie - Peccato	94	5.500	17.754	Alexis Films	14.255	5.175	
De l'indifférence	95	1.500		Annulé			

Titre	Année	Part CP en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir	Récupérat. à recevoir
Les derniers colons	93 et 94	2 500	16.577	Les Films de la Passerelle	487.783	74.143	
Les derniers Johnnyes	92	1 000	4.817	Salammbô/Isicapade	Pas de recettes		
Yes!	91	2 500	24.812	Paradise Films			
Djivo	94	800					
La disparition des toiles/Le défilé des toiles	95	1 500	5 963	Les trois petits cochons	Trop récent		
Le dossier Brussel	94	2 700	12 392	Saga Films	-46.288		
Leuro, l'Essenlace	95	1 294					
École 27	95	1 300	10 794	Paradise Films	-70.060		
Finetronka	90	1 000	5 800	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
Les enfants du jour	96	300		To do Today	Ecriture		
Entre deux Beyrouth	94	1 418	7 060	Bright Sight Entertainment	1.248.041		
L'espoir pour mémoire	93	1 000	17 879	Les films de la mémoire	8.631	2.417	Rec. demandée
Etat des chiens	95	800					
Figuéni Khaldei	96	1 200	11 582	Wajnbrosse	Trop récent		
Fanny/Sang d'encre	95	5 000	36 790	Alligator Film	Pas de recettes		
La fée du bois du lac	95	5 300	36.000	Iris Productions	Bilan déposé		
Femmes de 25 ans	92	900		Annulé			
Femmes machines	95	1.600			-8.139		
Fin de siècle	94	1.400	8.252	Paradise Films	1.147.896	182.107	13.036
Les fous du roi	93	1.500	5.700	Société Olivier Films	27.457	7.224	
Françoise Dolto	93	1.500	32.000	Les Productions du Sahlter	52.293	2.671	
Gardes de nuit	95	580	2.307	Filma non troppo	-3.099		
Les gens de Migdal	95	2.000	13.845	Entre Chien et Loup	Trop récent		
Les gens d'ici/La Helgiq Kitsch	89	1.750	4.900	Société Olivier Films	42.899	15.444	
Georges Remi dit Hergé	89	250	2.200	Casterman	110.654	36.885	
Gilles Ehrman	90	1.200	3.674	Oxyx Productions	Pas de recettes		
Gli it alieni/Avec de l'Italie	91	800	3.270	Parallèles productions S.C.	Pas de recettes		
Go Greyhound	97	1.500					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupéral. versées	Récupéral. à recevoir
Le grand bac à sable	97	1.100					
Les grandes dames du sirip-tease	95	800	10.300	Sofitoc	-177.249		
Grandeur et miniature en Bostie	94	1.250	4.944	To do today	114.852		14.518
Guadalupe Santa Cruz	93	2.015	9.048	Société Dérives ASBL	39.429	8.282	
Haiku	96	2.000					
Histoire de ma vie racontée par mes photographies	96	2.800					
Histoire de manchines à laver	91	600	1.900	SPRI, Verchendar	Pas de recettes		
Histoires d'Amérique	89	2.000	28.284	Paradise Films	9.186		
L'homme qui marche au-dessus des arbres	94	850		Annulé			
L'homme qui marche	91	1.200	4.966	Dérives ASBL	337.500	76.500	1.111
L'île noire	94	2.700	14.027	Nota Bene	93.152		
Elhev de Contemla	93	6.000	84.000	Saga Film	-170.082		
Images de mères	93	1.500		Annulé			
James J'nsor	89	3.000	18.500	Films Messages	241.241	48.531	
Le jeu de figure	93	3.950	7.879	Saga Films	-87.931		
Jeux d'enfants	89	1.200	4.900	Parallèles Productions S C	Pas de recettes		
John Cassavetes	94	600	3.652	Cosmo-Kino SPRI	83.578	17.158	
Joyeux Noël, petit Monkey	97	6.450					
Jojo et Paco	90	2.000		Annulé			
Julia, 40 ans, Im60	95	1.350					
Kira	92	2.500	6.165	Paradise Films	Pas de recettes		
Laura	97	4.000					
L'éçon de vie	93	6.000	12.000	Dovifilm	Pas de recettes		
Ligetti	92	600	17.961	Les productions du Sablier	201.331	6.529	
L'île America	93	1.900		Annulé			
Loco Lucho	96	1.500					
Les maîtres de l'orge/Les Steenfort	96	12.000	199.252	Y C. Aligator	Pas de recettes		
Madeleine et la terreur de l'enfer	97	760					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versés	Récupérat. à recevoir
Maigret et l'inspecteur cadavre	97	6.000					
Maitresses	95	1.600	6.947	Latitudes Productions	94.152		10.357
Marcel Moreau	95	1.500	7.340	Kamalalam	Trop récent		
Marcourt	91	1.000	4.725	Dérives ASBL	301.966	63.715	
Mata Ilari	97	1.000					
Les mayas de San Pedro	92	600	15.904	Zéno Films	voir Village Tzotzil		
Méli Melo	92	1.600		Annulé			
Mémoires d'une princesse hindoue	96	1.200					
Mendelev	95	2.000		Annulé			
Mensonges et faux secrets/Que tout disparaisse	95	800	6.000	Lux Fugit Film			
La mère	96	1.000					
Mésanges aux bonnets grisés	94	950		Abandonné			
Le miraculé de l'iverest	93	1.400					
Moi Tarzan	96	475					
Monsieur Almaniak	90	3.000	80.840	Wajubrosse productions SPRL	Financement incomplet		7
Monsieur Martin	89	2.500		Annulé			
Mont-sur-Marchienne/Marchienne de vie	92	1.500	6.193	Société Olivier Films	Pas de recettes		
Mopio pio	90	1.200	10.000	Saga Films	-21.620		
Mozart Requiem	92	1.200	35.565	Cobra Films	208.023		
Mundele	91	1.500		Abandonné			
Les murs de sables	90	1.200	7.587	Zenab SPRL	440.932	93.105	rec. demandée
Les murs ont des oreilles	96	1.500	4.397	Artémis Productions	Trop récent		
Le musée royal de l'Afrique centrale	96	2.000					
Né parmi les animaux sauvages	94	3.000	8.740				
Noctambulle	95	1.250	10.000	Les Films de la Mémoire	1.986.942	252.143	
Nord Express	90	1.000	12.300	Paradise Films	-156.672		
Nostalgie d'une voix perdue	93	2.000	4.964	K2	723.801	1.146	63.996
Les nouveaux belges/Rue de l'Abondance	93	1.630		Van Hoogenbeem Miel	221.161	19.536	
					-5.919		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Nyrons Blues	89	1.675	13.139	S.A. Softdoc	755.605	260.684	
On ne vit qu'une fois	90	1.200	4.350	Van Hoogenbermt Miel	674.689	185.600	
L'opéra imaginaire	91	1.300	50.979	S.A. F3	Pas de réponse		
L'orientalisme	96	1.600					
Ouvrières du monde	97	1.700		Prima Vista	Trop récent		
Le pantalon	96	6.000	70.564	Annulé			
Passions froides	95	5.000		Abandonné			
Paul Bowles	90	1.200		Cobra Films	Pas de recettes		
Le pays du matin calme	94	1.000	4.079	Olivier Films	Trop récent		
Peaux de chagrin	95	1.500	6.710				
Le petit bout du monde	95	1.160		Salamambo/Isicapade	110.376	9.382	
Petit cyclone	92	1.500	17.836				
Petites leçons de musique	96	1.500		Centre Vidéo de Bruxelles	158.897	71.108	4.540
Photo de classe	91	951	2.520	Dérives ASBL	529.398	75.333	
Pierre qui roule/Gigi et Monica	94	953	3.349				
La plage d'Ostende	96	500					
Polders	96	1.000		ODEC K.I.D. Cartoons	531.518		82.233
Polochon	89	2.500	56.294	Paradise Films	Pas de recettes		
Portrait d'un groupe	90	500	2.424	Morgane Films	828.740	153.692	
Portrait de Marie Daulne	91	1.200	7.440				
Post mortem	97	1.350					
Premier amour	89	2.750	8.004	S.C. Polygone et Image	Pas de recettes		
Procession	91	2.000	9.381	Atelier Jeunes Cinéastes	70.288	16.285	
Quai n° 1	95	8.000	49.793	Saga Films	Trop récent		
Queen Elisabeth II	92	2.500	10.263	Nota Bene S.C.	823.454	172.925	
Ransart blues	95	1.500	4.751	Salamambo	Bilan déposé		
Raymond-la-science	93	1.500	6.445	Milly Films	Trop récent		
La récréation de l'ancêtre	96	2.500					

Titre	Année	Part CP en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Le rendez-vous de szentendre/Bela Bartok	93	1.500	7.116	Salamumbo/Scapade	-86.424		
Retour en Patagonie	96	500	4.995	Salamumbo/Scapade	Bilan déposé		
Le rêve de Gabriel	95	1.250	17.911	Saga Films	Trop récent		
Revivre	95	860					
Rhodes nostalgie	94	850	7.600	Les Films de la Mémoire	-119.291		
Rien de réel	94	900	9.773	Parallèles Productions	Pas de recettes		
Les rives du fleuve	91	1.000	5.099	Atelier Ulrike	-69.418		
Robert Creep	91	2.000	16.700	Sofidoc	-579.850		
Rosas dansst rosas	95	1.500					
Rostov-Luanda	97	550					
La route de Zébus	96	1.200	8.507	Parallèles Productions	Pas de recettes		
La route du chocolat	94	500		Chris Vermorcken	Ecriture		
Les rires de Liège	96	1.200	3.603	Latitudes Productions	Trop récent		
Rue Van Meyel	97	1.800					
Sabine à Jérusalem	94	1.800		Annulé	Annulé		
Saint Denis, ville ouverte	93	400		Abandonné			
La sainteté Stéphane	91	1.200	4.558	Cobra Films	Pas de recettes		
Les sauveurs de cloches	95	1.500	4.817	JFB Productions	-108.352		
Savitskaya, poète	96	1.400	5.905	Latitudes Productions	Trop récent		
Savoir pourquoi	96	2.300					
Sem Terra	96	650					
Sonatas 55/Love Sonnets	93	1.170	6.471	Eroica asbl			
La souris péremptoire	91	800	3.556	Cobra Films	120.000	26.400	
Souris-souris	92	3.500	70.893	Sofidoc		43.881	
Souvenirs d'Anvers	94	9.000	361.800	Saga Films	-47.076		
Survivre à Shangai	89	2.300	19.000	Film de la Mémoire ASBL	Financ. incomplet		
Tableaux avec chutes	95	860	8.991	Qwazi Films	Trop récent		
Le temps des réfugiés	95	520					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupéral versées	Récupéral à recevoir
La terre pure	97	1.500					
La tête à l'envers	93	1.800	5.488	Paradise Films	Pas de recettes		
La tête au mur	95	1.500					
The returnee	95	1.200					
Le trésor de Barbe rouge/J'ai eu dur	94	6.800	16.558	Atelier Alfred	Trop récent		
Trio Bravo	91	1.200	4.717	Société Dérives ASBL	Pas de recettes		
Trois petits poings/Cigi, Monica et Bianca	95	550	4.386	Dérives ASBL			
Les Tzotzils dans la rebellion zapatiste	95	1.000					
Un Noël pas comme les autres	97	2.000					
Une danse, le temps d'une chanson	97	1.800					
Une sirène dans la nuit	97	500		Hanana Films	Ecriture		
Une vie rêvée, Hubert Grootclaes	97	1.700					
Ushu Ouah Ouah	90	1.400	2.548	Fils Films SPRL	Voir Zoolympique		
Les vacances de Margret	95	5.000	67.301	Artemis Production	Pas de recettes		
Van Dycke, Dingue donc	94	1.800			Annulé		
Vérité assise	94	800	6.650	Max le Producteur	175.961	10.558	
Victor Serge	96	1.500					
Village Tzotzile	89	2.300	13.804	Zeno Films SPRL	-189.565		
Vinx	93	1.200		Abandonné			
La violence de leurs rêves	96	1.600					
Visages anonymes	92	1.250	8.360	Comme un essai	79.674		15.138
La voix de Sofia	97	2.000					
Le voltigeur de baleine	91	3.000	14.313	Cinéma Direct	968.489	178.292	16.369
Voyage à la campagne	91	1.500		Abandonné			
Week-End chez les belges/Mortelle amitié	94	8.000	50.773	L'escapade	Pas de recettes		
Wendo	90	1.200	5.753	AJC	251.466	59.949	
Wild	97	1.500					

Titre	Année	Part CP en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Wild blue	96	1 200					
William Z.	93	6 000	10 528	To Do Today Productions	Pas de recettes		
Zaire	91	1 500	12 799	Films de la Passerelle	846 631	97 332	
Zoolympique	91	2 700	52 449	Y.C. Aligator	1 793 788	204 909	
Zoo world cup	93	5 500	38 730	Y.C. Aligator	2 853 841	205 932	

COURTS METRAGES

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
L'amour en suspens/Violette	94	1 000	3 169	Atelier Jeunes Cinéastes	-21 010		
Anouk et les autres	97	750					
Am et Lena	96	200	1 554	Need Productions	-13 320		
Babiroussa	93	500	850	Pic Pic Productions	-762		72 807
La bague	96	1 200	3 751	Blue in Green Production S.A.	-78 666		
Le ballon d'rouge	97	2 000					
Big Sam (uel)	96	1 700					
Bonjour	93	1 700	2 322	Atelier Jeunes Cinéastes	-22 633		
La boucherie Volkaerts	96	1 200					
bzz	96	1 600					
C'est l'amour qui passe	96	1 200	2 566	Escapade Films Productions	Trop récent		
Le chevalier bleu	96	1 500					
La comédie qui pleure	95	800	1 478	Lux Fugit Film			
CSK-RWDM : 0-1	97	1 500					
Dans l'ombre des sapins	95	250	3 124	Entre chien et loup	87 713	7 017	
Des routes	96	1 500					
La dindc	97	1 200					
Dix formules pour conjurer le diable	96	550					
Eau	95	1 700					
Les enfants modèles	94	1 500					
La fête du printemps	97	1 700					
Flux et reflux	96	800					
Ghanga-Tita	94	1 700	5 125	Les Productions du Sablier	91 285	22 709	7 068
La Géronstère/La lune trouble	95	1 700	4 398	To do today	36 576		
In mortem	97	1 200					
L'insoupçonnable univers de Josiane	95	1 500	3 450	Alexis Films	-1 468 321		
L'intruse	95	1 700	3 008	Lux Fugit Film			
J'adore le cinéma	97	1 700					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
John	94	1.000	4.828	Artemis Production	90.244	9.346	
Le jour et l'heure	96	1.500					
Ketchup	97	1.650					
Léon G.	94	2.000	4.773	Saga Film	-73.558		
Luc et Marie	94	1.700	4.572	Artemis Production	71.988	13.390	
Making off/Snuff Movie	95	1.700	4.152	Arizona SPRL			
Mathilde, la femme de Pierre	95	1.700	3.078	M.G. Production S.C.			
Ma vie avec Baptiste	96	1.350	2.065	Need Production ASBL	Trop récent		
La méprise	94	1.500	2.368	Alexis Films	-413.115		
Le miroir	96	1.500	2.575	Atelier Alfred ASBL			
Moon	97	500					
Ne vous inquiétez pas Marie-Thérèse	96	1.700	3.815	To Do Today	21.250		4.735
Nicky the stripper	95	350	1.814	Arizona SPRL			
No problème !	97	1.250					
Noël au balcon	96	1.700					
La nuit tous les chats sont gris	97	1.500					
Ombres et lumières	94	1.700	3.410	Prima Vista			
Palmyra	96	1.400	5.561	Alexis Films	Trop récent		
Papillons de nuit	96	500					
Le pendule de Marie Foucault	94	1.670	2.368	Pandora			
Petit ange	95	1.500	3.631	Alice in wonderland	Attendre		
Le petit rouge	94	1.500	5.677	Alexis Films	-2.576.826		
La petite graine	95	1.700	3.505	Nota Bene	175.698		40.411
Pic Pic André show III	96	2.000					
Les pièces à trous	96	1.700	3.818	Alexis Films			
Les professionnels	97	376		Wajnbrose Productions	-404.383		Rec. demandée
Le réveil	95	1.700	4.111	Courage mon amour	Trop récent		
Rosita	95	1.500	4.584				

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 01.09.97		
					Récesses	Récupéral. versées	Récupéral. à recevoir
Sarajévo	95	2.000	2.813	Atelier Graphoui			
Scènes d'amour en Bavière	95	1.700	2.743	Z. I.A. SPRI.	Pas de recettes		
Seul au sommet	95	500	1.636	Mona Lisa Films			
L.e. signaleur	96	1.700	4.039	K2	Trop récent		
L.e. souffle du violon	97	1.200					
Le sourire des femmes	97	1.500					
L.e. temps d'un souffle	96	1.250	2.264	Lux Fugji Films			
Tempus fugit	96	1.700					
La trajectoire oblique	96	1.300					
Une chambre pour la nuit	96	1.500	4.228	Alexis Films			
Une chose intime	95	1.200					
Une dernière vision d'Iugo Vander Gooes	95	1.700	2.685	Lux Fugji Films			
Un homme du sud	96	1.200					
Vacance	95	1.700	2.420	Atelier Jeunes Cinéastes	584	205	
Victor le coiffeur	96	1.300					
Vie et mort d'un instant d'ivresse	97	1.700					
Vie rêvée	97	1.650					
Vroum Vroum	95	300	4.752	Les Productions du Possible			

Conception et réalisation

Joëlle Bombaerts
Francis Dujardin
Gilbert Dutrieux
Victor Furdelle
Bernadette Gillis
Pascale Joyeux
Marie-Hélène Massin
Serge Meurant
Paul-Eric Mosseray
Véronique Pacco
Emmanuel Roland
René Schaefs
Guy Trifin
Bernadette Vandenabeele
Guy Vandenbuïcke
Thierry Vandersanden
Carine Vangeebergen

Coordination

Bernadette Gillis
Serge Meurant
Emmanuel Roland

